UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée.

Mporeye, Donatienne; Sous la direction du : Prof Paul Nkunzimana

2012
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1757

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT : SCIENCES DE L'EDUCATION

LES CARACTERISTIQUES PSYCHOLOGIQUES DU VOLEUR A MAIN ARMEE.

Etude menée auprès des prisonniers de la Prison Centrale de MPIMBA

Par

MPOREYE Donatienne

Sous la direction du :

Professeur Paul NKUNZIMANA

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Licenciée en Sciences de l'Education

Bujumbura, mars 2012

DEDICACE

A nos chers parents;

A nos frères et sœurs;

A notre neveu Elysé;

A tous ceux qui nous sont chers.

Nous dédions ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Au seuil de ce travail, nous voudrions exprimer nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à sa réalisation.

Nous pensons plus particulièrement à Monsieur Paul NKUNZIMANA, Doyen et Professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education qui, malgré ses multiples obligations, a accepté d'assurer la direction de ce mémoire. Sa disponibilité, ses remarques, ses suggestions et ses conseils judicieux ont été déterminants pour l'aboutissement de ce travail.

Nos remerciements s'adressent aussi à nos chers parents pour avoir guidé nos premiers pas vers la formation scolaire et qui n'ont jamais cessé de consentir des efforts pour que nous puissions arriver à cette étape.

Nous remercions également tous nos enseignants, depuis l'école primaire jusqu'à l'Université du Burundi, qui ont permis notre épanouissement tant moral qu'intellectuel.

Nos remerciements sont également formulés à l'endroit de tous ceux qui ont facilité le déroulement de nos enquêtes. Nous pensons particulièrement au Directeur Général des Affaires Pénitentiaires qui a mis son accord à notre demande de mener l'enquête dans la Prison Centrale de Mpimba, au personnel de l'établissement pénitentiaire de Mpimba pour leur bonne collaboration et aux prisonniers voleurs à main armée qui ont bien voulu nous fournir des informations utiles pour notre travail.

Notre gratitude s'adresse aussi à Honorable Madame Victoire NDIKUMANA, à Madame Cécile NDIKUMANA, à la famille Herménegilde BIGIRINDAVYI et à Mademoiselle Anatolie BISHAHU pour leur appui moral et matériel.

Enfin, que toute personne qui, de près ou de loin, a contribué à la réalisation de ce travail soit assurée de nos sentiments de profonde reconnaissance.

Donatienne MPOREYE.

LISTE DES ABREVIATIONS

C.N.D.D.-F.D.D. : Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie.

C.N.D.R.R. : Commission Nationale de Démobilisation, de la Réinsertion et de la Réintégration.

D.G.A.P. : Direction Générale des Affaires Pénitentiaires.

E.S.F. : Expansion Scientifique Française.

Ed. Log. : Editions Logiques.

F.A.B. : Forces Armées du Burundi.

F.D.N. : Forces pour la Défense Nationale.

F.L.S.H. : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

F.P.S.E. : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education.

O.N.U.B. : Opération des Nations Unies au Burundi.

op. cit. : opere citato (Ouvrage cité)

P.C.M. : Prison Centrale de Mpimba.

P.N.U.D. : Programme des Nations Unies pour le Développement.

P.U.F. : Presses Universitaires de France.

P.U.Q. : Presses Universitaires de Québec.

pp. : De la page... à la page...

R.D.C. : République Démocratique du Congo.

U.B. : Université du Burundi.

U.N.E.S.C.O. : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i

REMERCIEMENTS ii

LISTE DES ABREVIATIONS iii

TABLE DES MATIERES iv

0. INTRODUCTION GENERALE 1

0.1. Justification du choix du sujet 4

0.2. Délimitation du sujet 5

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 6

CHAPITRE I: ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES 7

1.1. Le conflit 7

1.2. Vol à main armée 9

1.3. Traits psychologiques 10

1.4. Affectivité 12

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LE VOL MAIN ARMEE 14

2.1. Les formes de vol 14

2.1.1. Le vol individuel 14

2.1.2. Le vol collectif 15

2.2. Les facteurs de renforcement du vol à main armée 16

2.2.1. La guerre de 1993 17

2.2.2. La démobilisation 18

2.2.3. Le désarmement 21

2.2.4. Le rapatriement 23

CHAPITRE III: PSYCHOLOGIE DU VOLEUR 25

3.1. Image de soi dans la famille 25

3.2. La perte des membres de la famille 26

3.3. Le chômage 28

3.4. La pauvreté 29

3.5. L'inaccessibilité du milieu d'origine 31

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE 33

4.1. Problématique 33

4.2. Objectifs de la recherche 36

4.2.1. Objectif général 36

4.2.2. Objectifs spécifiques 36

4.3. Méthode et technique de recherche 36

4.3.1. Méthode qualitative 36

4.3.2 Enquête par l'entretien semi-directif 37

4.4. Population d'enquête 39

4.5. Travail de terrain 40

4.5.1. Préenquête 40

4.5.2. Technique du choix des enquêtés et déroulement de l'enquête 45

4.5.3. Difficultés rencontrées 48

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS 49

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS 50

5.1. Cas «NTO» 50

5.2. Cas «BAV» 52

5.3. Cas «NGA» 53

5.4. Cas «NIN» 54

5.5. Cas «NIY» 56

5.6. Cas «NSH» 58

CHAPITRE VI: LES SITUATIONS PROBLEMATIQUES DU VOLEUR A MAIN ARMEE AVANT L'ARRESTATION 61

6.1. Situations problématiques vécues par le voleur à main armée 61

6.1.1. L'assassinat des leurs 61

6.2. Les conditions de vie 63

6.2.1. Dans l'armée/rébellion 63

6.2.2. Dans le camp de réfugiés/ site de déplacés 65

6.3. Problèmes sur le plan psychologique 67

6.3.1. Evénements traumatisants 67

6.3.2. Les frustrations 70

CHAPITRE VII: FACTEURS PSYCHOLOGIQUES A LA BASE DU COMPORTEMENT DE VOL A MAIN ARMEE 74

7.1. Déception 74

7.2. La peur du lendemain 77

7.3. Influence de la nature de l'expérience connue 79

7.4. Inadaptation au milieu d'origine 81

7.5. Repli sur soi 84

CHAPITRE VIII: PERSPECTIVES ET PROJETS 87

8.1. Considérations des voleurs à main armée sur la peine d'emprisonnement 87

8.2. Facteurs défavorables au reclassement social 89

8.2.1. La prison, milieu de désocialisation progressive 89

8.2.2. Peine d'emprisonnement : obstruction à tout effort constructif 91

8.2.3. L'attitude du public 93

8.3. Projets 95

CONCLUSION GENERALE 97

SUGGESTIONS 99

BIBLIOGRAPHIE 101

ANNEXES 104

0. INTRODUCTION GENERALE

Le Burundi, comme tous les autres pays du monde a sa propre histoire. Certains événements ont marqué le pays depuis 1993, date où des personnes qui, jadis, étaient des amies se sont soulevé l'une contre l'autre sans savoir les vrais motifs. Dès lors, les relations sociales sont devenues, du jour au lendemain, suspectes, des massacres à caractère *ethnique* se sont développés. La guerre d'Octobre 1993 s'est soldée par beaucoup de pertes de vies humaines et surtout par des départs massifs des réfugiés dans les pays limitrophes et ailleurs sans oublier de nombreuses personnes déstabilisées qui sont restées à l'intérieur du pays dans les camps de «*déplacés*».

Dans ces circonstances, certaines personnes ont fui simplement parce qu'elles étaient persécutées, d'autres partaient après avoir commis des forfaits et des délits de tout genre : tuer, blesser, piller, incendier les maisons etc. Il est à souligner que pendant cette période de conflit, les protagonistes ont exploité les jeunes et les adultes confondus. Des groupes armés sont nés et ont recruté les gens pour augmenter les effectifs. Certains pouvaient y adhérer par leur volonté d'autres par la force. Là, ils menaient une vie à risque car ils passaient des jours et des nuits dans les marais, dans les forêts, ...Ils mangeaient après avoir pillé et tué. Bref, ils ont vécu des phénomènes atroces comme les vols, les viols, les tortures, les tueries, la prostitution, etc.

Les choses étant ainsi, le gouvernement du Burundi a entrepris les processus de négociation avec les *combattants* pour tenter le rétablissement de la paix. Ces négociations ont abouti à la conclusion de l'Accord d'ARUSHA pour la Paix et la Réconciliation au Burundi avec comme effet, le processus de démobilisation de certains *combattants* et de certains militaires de la force de l'ordre, la restructuration de l'armée nationale, le rapatriement des réfugiés, etc. Tous ces enjeux ont donné illusion que la paix allait être rétablie. Mais des difficultés liées à des problèmes socio-économiques, psychologiques et politiques n'ont pas manqué. Certains rapatriés étaient acheminés vers les centres d'accueil dans des conditions de privation. D'autres se dirigeaient directement vers leurs anciennes propriétés et en faisaient sortir de force les occupants. On peut se demander les conséquences quant aux comportements réactionnels face à ces difficultés.

Mis à part les rapatriés, qu'en est-il des démobilisés ? Ceux-ci devaient passer dans les centres de réintégration pour y recevoir une certaine éducation. Cette réintégration devrait faire en sorte que le démobilisé puisse mener des interactions avec sa famille, avec les membres de la communauté ou de la société. A propos de la réintégration, BIROU dit qu'*« (...) à l'intérieur du groupe, la réintégration est l'ensemble des phénomènes d'interaction qui provoquent une accommodation et un réajustement réciproque et qui amènent ainsi chaque membre à une conscience de son identification avec le groupe.»*[1]

Ici donc la réintégration sociale devrait reconduire les démobilisés dans la société pour qu'ils puissent y jouer un rôle et par conséquent trouver une considération dans la famille. Néanmoins, quand ils arrivent dans leur milieu d'origine, ils se sentaient toujours marginalisés car souvent ils étaient pointés du doigt. Cela était aggravé par le fait qu'ils venaient de perdre leur activité et devenaient des chômeurs. Sachons que les frais communément appelés *frais de démobilisation* qu'on leur donnait étaient un petit rien pour une personne qui était habituée à s'approvisionner en tout ce qu'elle voulait et quand elle le voulait en usant la force. Dans ces conditions, on a observé la montée exponentielle du nombre des chômeurs. Le chômage sans doute entraîne un choc psychologique qui, consécutivement à d'autres frustrations ou chocs que l'individu avait déjà vécus, peut conduire ce dernier à adopter des comportements antisociaux comme moyen de décharge et de refuge.

Pour DENANTES, *«le phénomène de chômage lié à tout un contexte économique est entouré d'une gamme de drame et d'angoisse.»*[2]

L'absence du travail est donc, pour un individu, un facteur favorable au développement de toute une gamme de comportements dramatiques ou non selon sa personnalité.

Parmi les comportements antisociaux qui ont été observés figure le vol à main armée qui, aujourd'hui prend une ampleur très inquiétante.

En choisissant notre sujet de recherche, nous avons, en fait, constaté qu'avant la guerre de 1993, le vol à main armée était moins sensible au Burundi. Des cas pareils existaient mais

[1] BIROU, A., Vocabulaire pratique des sciences sociales, Paris, Ed Economie et Humanisme, 1969, p. 289.

[2] DENANTES, J., La société malade du chômage, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 87.

dans certains milieux du pays comme dans les centres urbains et cela rarement. Mais après la guerre, où les choses étaient supposées réglées, des actes monstrueux comme le vol à main armée souvent accompagnés de viols et des tueries ont couvert tout le territoire du pays. Nous avons donc pensé que le vol à main armée s'inscrit dans le cadre des effets du conflit armé qu'a connu le pays. S'il est vrai que ce phénomène existait déjà, la crise de 1993 est venue aggraver la situation qui était déjà problématique.

Maintenant que l'équation a pris plusieurs inconnues, on peut se demander si les personnes qui prennent aujourd'hui les armes pour commettre les forfaits de vol ne sont pas des gens qui vivent de plus des conditions psychologiques déplorables. De toutes les façons, une personne qui avait déjà goûté à la vie d'armes, qui rentrait dans la forêt pour consommer son butin ou une personne qui a vécu tous les caprices et toutes les malhonnêtetés dans les camps de réfugiés ou de «*déplacés*» n'aura pas peur de renouer avec cette vie quand elle voit qu'elle n'est pas satisfaite de la vie «*nouvelle*».

Dans le présent travail, nous voulons analyser les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée compte tenu du contexte socio politique du Burundi sachant que ce phénomène a été accentué par la guerre de 1993.

Notre travail comprend deux parties: La première partie traite les fondements théoriques et méthodologiques avec quatre chapitres. Après avoir élucidé les concepts clés, nous avons passé en revue les généralités sur le vol à main armée et la psychologie du voleur tout en précisant la problématique et la méthodologie de recherche.

La deuxième qui est la dernière concerne l'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche. En effet, après avoir fait la présentation des cas, nous avons passé à une analyse des situations problématiques qu'ont vécues nos sujets d'enquête et aux facteurs psychologiques qui en découlent qui sont à la base du comportement de vol à main armée et nous avons dégagé des perspectives et les projets du voleur à main armée. Enfin une conclusion générale clôture notre travail.

0.1. Justification du choix du sujet

Le choix de notre sujet de recherche résulte du constat que l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, les Accords de cessez-le-feu qui l'ont suivi ainsi que la mise en place des institutions élues, avaient pour vocation de mener progressivement le Burundi vers la fin de la guerre qui dure plus d'une dizaine d'années. Il subsiste néanmoins bon nombre de problèmes sociaux qui continuent à peser sur les populations et qui les empêchent de vivre pleinement la paix. Ce sont notamment la pauvreté et les violences de toute sorte notamment l'usage des armes à feu par les malfaiteurs. En effet, l'usage des armes à feu par les malfaiteurs en général et par les voleurs en particulier est parmi les fléaux qui semblent se généraliser sur l'ensemble du territoire. Le vol à main armée prend aujourd'hui des proportions de plus en plus visibles et inquiétantes et constitue pour la population, une situation permanente d'insécurité sur le plan physique, psychique, et économique.

Pour faire face à ce fléau, les autorités infligent des sanctions aux personnes accusées entre autres les amendes et les emprisonnements. Toutefois, elles ne cherchent pas la vraie racine du phénomène car nous pensons que pour mieux éradiquer un comportement quelconque, il faut d'abord chercher son origine. Or, de tels comportements «*sauvages*» dans notre pays ont remarquablement pris de l'ampleur avec la guerre.

Nous savons également que les événements bouleversants d'un pays constituent pour beaucoup de chercheurs un moment propice pour mettre la lumière sur différents phénomènes liés aux événements, en cherchant une explication plus ou moins soutenue par les théories scientifiques. Ainsi par exemple, les chercheurs comme KAMARIZA Josiane Yvette, MUHIMPUNDU Nadine, NIYONGABO Jean, NDAYIZIGA Dorothée, etc. ont mené des recherches respectivement sur *«Les facteurs sociaux à la base de l'accroissement de la délinquance juvénile», «Les facteurs de la mendicité en Mairie de BUJUMBURA», «Les causes de la violence sexuelles», «Problématique d'alcoolisme juvénile», etc.* Les résultats de toutes ces études convergent sur le fait que des phénomènes comme la délinquance juvénile, la mendicité, le viol, etc. existaient déjà avant la guerre mais que cette dernière a fait qu'ils prennent une telle ampleur que les chercheurs s'y sont investis.

Pour ce qui nous concerne, nous avons porté un intérêt sur le vol à main armée car, comme nous l'avons déjà dit, c'est un fléau qui a pris l'ampleur avec le contexte socio-politique du

Burundi. En effet, nous avons constaté que les armes à feu ont été distribuées illégalement pendant la guerre à la population et elles n'étaient plus sous le contrôle de l'ayant droit.

L'effort que nous investissons à ce sujet vise l'analyse du vécu antérieur des personnes accusées du vol à main armée afin de déceler les éléments explicatifs du comportement adopté qui est le vol à main armée. Ainsi, pour y arriver, nous avons entrepris une étude sur les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée en vue de dégager les indications sur le processus de formation du comportement de vol à main armée.

0.2. Délimitation du sujet

La question relative au vol est très vaste. Il serait très ambitieux de vouloir l'aborder dans son ensemble d'autant plus que les formes de vol sont diverses: vol familial, vol scolaire, vol à main armée, vol par escroquerie, vol par falsification...En plus, à chaque forme, les mobiles de vol diffèrent. Notre travail consiste à étudier les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée. Nous avons exploré les situations difficiles vécues par le voleur à main armée et les facteurs à la base du comportement de vol à main armée qui découlent de ces difficultés. Un voleur à main armée présente sans doute une série d'éléments psychologiques qui permettent de le caractériser, sachant que, oser prendre l'arme pour tirer sur quelqu'un, relève d'un type de personnalité particulière. La psychologie nous apprend que la personnalité s'édifie sur la base des facteurs individuels et des facteurs sociaux. Il devient impossible qu'une société déstabilisée par des conflits comme le Burundi puisse manquer des phénomènes inhabituels comme des comportements réactionnels face à cette injustice sociale.

Le vol à main armée est un phénomène qui se fait entendre partout dans tous les coins du pays et aucune maison de détention du Burundi n'enregistre les cas des auteurs de ce crime. Nous avons préféré entreprendre notre recherche auprès des prisonniers de la Prison Centrale de Mpimba.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I: ELUCIDATION DES CONCEPTS CLES

Il est évident que le sens d'un terme varie selon le contexte dans lequel il est placé. En effet, il arrive qu'un terme soit polysémique et nous tenons à préciser que les significations que nous avons retenues ici ne sont peut-être pas les seules. Nous avons choisi un sens parmi d'autres parce qu'il clarifie bien ce que nous avons voulu dire par le terme en question.
Ainsi, les concepts clés que nous avons explicités pour permettre à nous-mêmes et au lecteur de comprendre la psychologie du voleur à main armée sont entre autres : «*le conflit*», «*le vol à main armée*», «*le trait psychologique*», «*l'affectivité*». Tels sont les termes dont l'explication nécessitait un développement large qui dépasse leur sens initial.

1.1. Le conflit

La signification du concept «*conflit*» dépend du contexte dans lequel il est utilisé. Lorsque le psychologue utilise le terme conflit, il est totalement loin de la signification que lui donnerait un policier ou un journaliste. Pour le psychologue, le conflit représente ce qui se déroule à l'intérieur de la personne et qu'un traitement psychologique peut atténuer.

Pour un journaliste ou un policier, le conflit oppose des personnes, des classes sociales ou des nations. Ce terme semble ainsi renvoyer à des tensions et des sens totalement différents. Le conflit peut être considéré comme un rapport de deux pouvoirs ou de deux principes dont les applications exigent dans un même objet des déterminations contradictoires.

LALANDE dit à propos du conflit ce qui suit : «*Il peut y avoir conflit d'une seule autorité avec elle-même, si elle ne peut s'appliquer à un objet donné sans y aboutir à une contradiction.*»[1]

Une personne aux prises avec le conflit de la raison avec elle-même rencontre des contradictions et s'engage à trouver une solution dépendamment de son jugement et de sa personnalité.

[1] LALANDE, A., Vocabulaire technique et critique de philosophie, Paris, P.U.F, 1976, p. 169.

Il existe essentiellement deux catégories de conflits qui rentrent toutes dans le contexte du présent travail ; en effet, on peut d'une part parler de conflit personnel qui est perçu comme une protestation, une lutte entre deux personnes ; d'autre part, parler de conflit se veut être également la rencontre de deux ou plusieurs sentiments contraires. De toutes ces explications apportées, il semble que la personnalité de l'individu est un terrain neutre sur lequel s'affrontent les forces opposées du conflit sans qu'elle puisse peser sur l'issu de cet affrontement. L'accent est alors mis sur la personnalité qui vit en elle-même le conflit.

Dans une période de conflit, les membres de la société sont confrontés à plusieurs difficultés. Les difficultés psychologiques et sociales sont tellement compliquées que leur résolution reste problématique suite à des motivations contradictoires. C'est le point de vue de PIERON qui précise que «*le conflit est l'état d'un organisme soumis à l'action des motivations incompatibles*»[1].

La théorie sociologique du conflit situe le conflit entre deux groupes ou entre les êtres humains qui s'opposent soit individuellement soit collectivement. Cette conception est mise en évidence par la définition de FREUND qui indique que «*le conflit consiste en un affrontement ou heurt intentionnel entre deux êtres ou groupes de personnes de même espèce qui manifestent les uns à l'égard des autres une tension hostile, essaient de briser la résistance de l'autre éventuellement par le recours à la violence, laquelle peut, le cas échéant, tendre à l'anéantissement physique de l'autre*»[2].

C'est ce qui est arrivé au Burundi où des gens se sont dressés les uns contre les autres jusqu'à s'entretuer.

L'élucidation du concept de «*conflit*» nous a paru nécessaire dans notre travail dans la mesure où nous avons voulu montrer combien le conflit pris au sens de lutte entre deux groupes humains ou entre deux personnes crée des incompatibilités à l'intérieur de ces mêmes personnes, c'est-à-dire une vie psychique faite d'oppositions.

[1] PIERON, H., Vocation de psychologie, Paris, P.U.F, 1993, p. 30.

[2] FREUND, J., Sociologie du conflit, Paris, P.U.F, 1983, p. 65.

1.2. Vol à main armée

L'expression « *vol à main armée*» est faite de deux termes qui nécessitent chacun une signification pour permettre une bonne compréhension. Il s'agit des termes «*vol*» et «*arme*».

Commençons par le terme «*vol*». Ce terme vient du mot latin «*volare*» qui signifie «voler».

Selon LAFON, «*voler c'est prendre furtivement ou par force le bien d'autrui*»[1].

Selon le code pénal du Burundi, «*Quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartient pas est coupable du vol*»[2].

De ces définitions, nous comprenons que le vol est l'appropriation d'une chose appartenant à autrui sans le gré du propriétaire.

Il existe normalement deux types de vol à savoir le «*vol simple*» appelé aussi «*vol utilitaire*» où la personne vole pour satisfaire un besoin immédiat comme la faim, besoin de drogue, une passion, une jouissance, pour posséder un objet convoité...Un autre type de vol est dit «*vol qualifié*». Ce type de vol a un caractère asocial et même antisocial. Il a des mobiles profonds qui sont essentiellement à base affective ; les uns carenciels et frustrants à savoir par exemple le manque d'affection, de sécurité ; les autres revalorisant, libérateurs et surcompansateurs.

Les mobiles du vol qualifié selon LAFON consistent à «*un état passionnel ou à l'assouvissement d'une vengeance contre la société égoïste et intolérante qui ne comprend pas l'individu.*»[3]

Dans le contexte de notre travail, nous nous sommes intéressée au vol à main armée, un type de vol qualifié dont les mobiles sont d'ordre libérateur et qui consiste en une vengeance contre la société injuste, égoïste et intolérante.

Il nous faut maintenant la définition du mot «*arme*». L'arme signifie toute machine, tout instrument, ustensile ou autre objet tranchant, perçant dont on s'est saisi pour tuer, blesser ou frapper même si on n'en a pas fait usage.

[1] LAFON, R., Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F, 1973, p.848.

[2] Code pénal du Burundi, Bujumbura, avril 2009, Article 258.

[3] LAFON, R., op. cit., p.852.

L'expression «*main armée*», veut dire autrement «*avec arme à la main*».

La combinaison de tous ces termes engendre le concept de «*vol à main armée*», autrement dit un vol de type qualifié dont la personne qui le fait se sert d'une arme.

Il nous semble nécessaire de tirer l'attention sur le fait que le vol à main armée n'est pas nécessairement un vol commis avec une arme à feu comme beaucoup le pensent. C'est pourquoi il nous a fallu la définition du vocable «*arme*». Certains voleurs utilisent un fusil, d'autres une bombe lacrymogène, d'autres encore une matraque, ou tout simplement des armes artisanales comme les pistolets en plastique, etc.

1.3. Traits psychologiques

Avant de donner des précisions sur le concept de «*trait psychologique*», il nous parait utile de donner d'abord l'étymologie du terme «*trait*».

Du latin «tractus», qui signifie «action de tirer», «*le trait est un élément caractéristique pouvant permettre d'identifier une personne*»[1].

Souvent, nous utilisons des adjectifs pour décrire les individus lorsque nous disons par exemple que quelqu'un est timide, qu'il est courageux, etc. là nous portons un jugement de valeur qui se fonde sur une perception immédiate d'un certain comportement. Mais la complexité de ce vocable est si grande qu'il est souvent difficile de s'entendre. G.W.Allport et H.S.Odbert ont dénombré, selon SILLAMY, «*17 953 mots anglais pouvant caractériser une personnalité dont 4505 sont des noms de traits proprement dits*»[2].

Quant à l'expression «*trait psychologique*», elle fait référence en d'autres termes, à «*trait de personnalité*» car c'est le psychisme de l'individu qui détermine sa personnalité et aussi la personnalité de quelqu'un donne l'idée sur son psychisme. Les faits psychiques diffèrent d'une personne à l'autre et, par conséquent, les types de personnalité diffèrent d'une personne à l'autre et d'une circonstance à l'autre. Ainsi, certains traits de notre personnalité peuvent améliorer ou faciliter nos relations sociales avec les autres. Au contraire, certains

[1] SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie, Paris, Bordas, 1980, p.1195.

[2] Ibidem

traits de notre personnalité peuvent nous empêcher d'entretenir de bonnes relations avec les autres.

L'environnement que nous vivons peut créer dans chacun de nous, des incohérences. Pour nous défendre et nous protéger, nous employons différentes façons :

«- l'adaptation aux personnes et aux situations

- la résistance envers les personnes et les événements

- la fuite face aux personnes et aux circonstances.»[1]

Néanmoins tous ces mécanismes de protection peuvent nous paraître impossibles ou dépassés. Dans ce cas, nous accumulons d'autres mécanismes comme les craintes, les anxiétés, les insécurités, les frustrations... Sans le savoir, nous sommes influencés par ces mécanismes dans nos pensées et nos actions. C'est alors à partir de nos actions et nos pensées qu'on peut déterminer notre personnalité. Ainsi, nous parlons de «*trait de personnalité*», de «*trait de* caractère», «*trait de comportement*» pour toujours signifier le «*trait psychologique*» d'un individu. Cela s'exprime à partir de nos actes et nos pensées.

Selon EME, *«Les traits de personnalité sont définis comme des caractéristiques générales, durables et relativement stables utilisées pour évaluer et expliquer un comportement»*[2]

Pour notre travail, nous avons défini les «*traits psychologiques*» comme des caractéristiques pouvant expliquer le comportement de vol à main armée chez un individu suite à des situations difficiles qu'il a vécues.

[1] EME, E., Psychologie différentielle, Paris, Armand Colin, 2004, p. 193.

[2] Idem, p. 76.

1.4. Affectivité

Le concept *«affectivité»* est ambigu car les auteurs lui donnent des définitions diverses. Du latin *«affectus = sentiment = ensemble de sentiments, de passion et des émotions d'un individu ».*[1]

L'affectivité de l'homme est donc un domaine complexe dont la compréhension requiert une étude approfondie de l'anamnèse du sujet depuis, s'il est possible, sa petite enfance, et des relations qui ont entouré son développement psycho-physiologique.

Selon JUNG, *«l'affectivité est un terme forgé par BLEULER qui désigne et englobe non seulement les aspects proprement dits mais aussi les légers sentiments ou les tonalités affectives de plaisir ou de peine».*[2]

C'est donc l'ensemble des sensations et des cénesthésies d'une part, et les sentiments, processus interne de perception ou les pensées, d'autre part.

Certains événements peuvent nous faire perdre le contrôle de nos sentiments, de nos pensées ou de nos actions. Pour qu'une personne puisse garder son équilibre psycho-social, il faut qu'en plus de son équilibre intérieur, son environnement social ne soit pas hostile. Pour ce qui concerne les voleurs à main armée, il faut savoir que la plupart d'entre eux sont des personnes qui ont connu un milieu social, les conditions de vie les plus problématiques.

MUCCHIELLI l'explicite quand il dit que *«l'affectivité est ce qui, dans la confrontation de l'être avec le monde extérieur, avec le événements et les circonstances, régit la relation ou l'interaction au niveau vécu»*[3].

La confrontation de la population burundaise avec les événements de la crise constitue une occasion quitte à ce que les uns ont déplacé leur colère dans la prise des armes pour tuer, violer, piller...

[1] SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Paris, Bordas, 1982, p.19.

[2] JUNG, C.G., op. cit. p. 401.

[3] MUCCHIELLI, R., La personnalité de l'enfant, Paris, P.U.F., 1976, p. 26.

Dans le contexte de notre travail, l'affectivité est cette manière de réagir à des stimulations agréables ou désagréables au niveau de la société à laquelle l'individu est appelé à vivre. Sachant que tout comportement a une coloration affective, nous avons voulu élucider ce concept dans la mesure où un voleur à main armée a certain processus interne de perception de choses qui le conduisent à agir ainsi.

Nous venons de définir quelques concepts de base de notre travail dans le but de préciser et d'éclairer la signification qu'ils ont portée dans notre travail. Nous avons vu que ces concepts ont un usage très vaste dans le domaine des sciences sociales; préciser comment les appréhender s'avérait alors être plus qu'une nécessité.

Les caractéristiques psychologiques couvrent un domaine extrêmement vaste qui demande d'associer divers facteurs pour être abordé. Pour ce qui nous concerne, nous avons passé en revue ce qui est en rapport avec le vol surtout pour ce qui est de ses formes et des facteurs de renforcement de vol à main armée.

CHAPITRE II : GENERALITES SUR LE VOL A MAIN ARMEE

Au Burundi, depuis la crise de 1993, l'usage des armes est devenu «*simple*» aux yeux de la plupart de la population en général et à ceux des personnes ayant déjà manipulé une arme en particulier. Les armes à feu qui étaient exclusivement dans les mains de la force de l'ordre pour sauvegarder la souveraineté de la Nation se sont dispersées jusqu'à ce qu'elles atteignent n'importe qui, qui veut la posséder. Dans ce cas, l'utilité initiale de l'arme est perdue pour céder la place à n'importe quel acte que le détenteur veut l'utiliser. Ainsi, des vols, des viols et des tueries à l'usage des armes ont vu le jour.

Dans ce chapitre, nous avons d'abord parlé des grandes formes de vol à savoir le vol individuel et le vol collectif. Ensuite nous avons évoqué des grands événements qui peuvent être à l'origine du vol à main armée. Ces événements sont entre autres, la guerre d'octobre 1993, la démobilisation, le rapatriement et le désarmement.

2.1. Les formes de vol

Etre persuadé que personne ne se préoccupe du sort des victimes de guerre est un élément majeur qui peut contribuer à l'établissement des comportements antisociaux. Suite au conflit, certaines gens semblent être abandonnées par les leurs et par la société en général. Il devient alors difficile pour quelqu'un de supporter d'être laissé à lui-même. C'est ainsi qu'il essaie de tirer une sonnette d'alarme, d'attirer l'attention de son entourage pour qu'il cesse de se désintéresser de lui et de le mépriser. Ce cri d'alarme dépend donc de tout un chacun selon les situations conflictuelles qu'il a vécues.

Pour le cas qui nous concerne, une personne qui décide de prendre l'arme et de se lancer dans le vol, peut être seule dans l'accomplissement du forfait ou des personnes peuvent s'organiser en bande. Il existe donc fondamentalement deux formes de vol à savoir le vol individuel et le vol collectif.

2.1.1. Le vol individuel

Il arrive que les personnes touchées par la guerre se sentent méprisées et incomprises. Elles éprouvent en quelque sorte, un sentiment d'infériorité. Un individu vivant dans ces situations peut déployer seul des énergies pour préserver son intégrité en s'adonnant au vol.

Pour NDAYISABA et DE GRANDMONT, *« les causes du vol sont la carence affective, la recherche de la sympathie et la tentative de compenser une infériorité.»*[1]

Donc l'attitude d'abandon ou d'antipathie vis-à-vis des personnes victimes de la guerre permet que ces dernières adoptent des comportements défensifs ou agressifs.

Mis à par les effets du conflit burundais, une personne peut accumuler depuis son enfance des frustrations qui finissent par la faire tomber dans la marginalité. Il devient pire quand il arrive une situation déclenchante.

Selon le type de personnalité, l'individu choisit d'agir et de réagir seul face à cette situation. Les vols peuvent alors avoir une signification particulière pour un sujet qui a accumulé depuis son enfance des frustrations.

JACOB dit que *« les vols ont une signification de revendication de la part des sujets frustrés dans leurs enfances notamment les orphelins, les abandonnés, les laissés à eux-mêmes, les foyers désorganisés.»*[2]

On comprend que le vol n'est pas seulement inscrit dans le cadre des faits matériels mais aussi il peut être une expression « *maladroite* » d'un désir caché c'est-à-dire l'assistance d'une victime des frustrations pouvant conduire à la marginalité. Ainsi, une multitude de personnes au Burundi ont été touchées par le désordre social qui régnait dans le pays et ont pris la marge de la société comme moyen de fuir la réalité sociale. C'est ainsi que des phénomènes liés à la marginalité sont nés et ont atteint un niveau jamais vu. Tous les jours, nous entendons des coups de feu dans les ménages, dans les rues, dans les quartiers, etc.

2.1.2. Le vol collectif

Appelé aussi «*vol en bande*», le vol collectif, contrairement au vol individuel, s'effectue par plusieurs personnes. En effet, les individus qui éprouvent les mêmes difficultés d'intégration sociale ou qui éprouvent les même sentiments de dégoût social se mettent ensemble et s'organisent pour tendre des embuscades sur les routes, s'emparer des biens des

[1] NDAYISABA et DE GRANDMONT, Les enfants différents, Québec, Ed. Logiques, 1999, p.178.

[2] JACOB, A., Schizophrénie et délinquance, Toulouse, Privat, 1973, p. 59.

passagers, foncer dans les ménages et piller. Cette bande de voleurs devient en quelque sorte une forme de milice qui, même quand il y a une intervention des agents de sécurité, elle résiste. Ce type de vol donne l'impression que ce sont des groupes armés qui ont pris une autre forme.

Cela fait penser que ces personnes ont une certaine affinité, peut-être qu'elles étaient ensemble dans les mouvements *rebelles* avant qu'elles soient démobilisées ou peut-être elles se sont retrouvées dans les mêmes conditions de vie après qu'elles soient retournées dans leur milieu d'origine.

Que ce soit le vol individuel ou le vol collectif, nous pensons que leur origine se trouve dans la situation chaotique qu'a traversée notre pays qui a occasionné la pauvreté et le surpeuplement d'arme dans la population. Ceci a été prouvé par le PNUD dans l'enquête qu'il a menée auprès de la population burundaise.

Dans son rapport, cet organisme indique que *«les armes automatiques, les fusils artisanaux, les pistolets et autres grenades à mains abondent sur le marché en vente et en prêt. Les armes sont à la fois l'instrument de survie et fléau même qui empêche le Burundi de se relever de ses cendres»*[1].
Le fait que les armes sont en vente et en prêt sur le marché alors qu'avant la crise elle se trouvait dans les endroits bien définis et bien connus, cela permet sans doute de lier le vol à main armée au conflit burundais. C'est pour cela que nous avons situé les origines du vol à main armée dans les différents événements sociopolitiques qui ont caractérisé la période du conflit.

2.2. Les facteurs de renforcement du vol à main armée

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, le vol à main armée qui fait l'objet de notre recherche a été aggravé par le conflit armé qui a secoué le pays. Dans cette optique, nous pensons que les facteurs de renforcement du vol à main armée sont d'abord la guerre elle-même qui a occasionné la naissance des mouvements armés. Ensuite, sont venus les processus

[1] PNUD, Burundi-Armes légères et violence armée, Bujumbura, août 2005, p. 16.

de démobilisation, de rapatriement et de désarmement. Tous ces événements ne sont pas passés sans laisser des blessures dans le psychisme des individus concernés.

2.2.1. La guerre de 1993

Depuis la nuit du 21 octobre 1993, la société burundaise est entrée dans une crise jamais inégalée dans son histoire. Des tueries à grande échelle et tous les secteurs de la vie ont été touchés entraînant des conséquences graves dans tout le pays. Suite à cette cassure du tissu social, on assiste à des situations jamais connues jusque là. Les valeurs, le respect, l'appareil judiciaire, l'autorité administrative... ont été détériorés.

Parlant de la justice, c'est un domaine qui a été durement frappé par la crise et, par conséquent, des phénomènes antisociaux qui devraient être réglés à temps ont continué à s'enraciner suite à la carence de l'indépendance de l'appareil judiciaire.

Selon NDUWAYO, *«les enjeux sont énormes et l'état des lieux laisse apparaître un appareil judiciaire non performant : erreurs judiciaires multiples, absence d'une inspection régulière et effective, non respect du code foncier dans un pays où 80% de procès sont de ce domaine, surpopulation des prisonniers (...).»*[1] L'appareil judiciaire ne remplit plus ses fonctions dans la mesure où aujourd'hui, les vols, les tueries, etc. sont devenus un chantage et les crimes demeurent impunis. Tantôt le criminel est détenu, tantôt il est libéré sans que son affaire ne soit mise au clair.

A cela, il faut ajouter le manque de moyens qui est souvent évoqué comme prétexte à l'inaction. Mais aussi, la corruption est devenue monnaie courante au sein de l'appareil judiciaire et s'est développée dans tous les secteurs. En effet, des crimes ont été dirigés contre diverses catégories de personnes, des tueries planifiées accompagnées de pillage et de destruction des biens privés et publics ont été observés partout dans le pays à une échelle inégalée jusqu'alors. Toutefois, pour la plupart de ces crimes, leurs auteurs ont été identifiés et aucune sanction n'a été exercée sur eux. Jusqu'à présent, l'appareil judiciaire semble paralysé face à des faits pourtant patents. Face à cette situation d'impunité, des crimes y

[1] NDUWAYO, G., La crise d'octobre 1993 : Essai d'interprétation, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FLSH, 1998, pp 21-22.

compris celui qui nous préoccupe dans notre travail à savoir le crime de vol à main armée ont pris plusieurs visages.

L'autorité politico-administrative n'est pas non plus épargnée des effets de la crise. Certaines autorités ont pris la tête dans les différents crimes.

A ce sujet, NDAYIRINDIRE écrit ceci: *«Les autorités administratives et politiques ont pris le devant dans les tueries, ont soutenu les tueurs en les encadrant, en fournissant les instruments pour tuer (...).»*[1]

Les armes ont été distribuées à la population mais la facilité éprouvée par les autorités politico-administratives dans la distribution des armes n'a pas été au rendez-vous lorsqu'il était venu le moment de les récupérer lors du désarmement. Ce sont donc ces armes qui sont à la portée de tout le monde qui sont utilisées pour voler, pour tuer, etc. A souligner ici que même si un individu a eu la volonté de remettre son arme lors du désarmement, rien n'empêche qu'aujourd'hui il puisse en acheter ou en louer une auprès de ceux qui détiennent encore ces objets. Il fait cela peut-être dans l'optique d'avoir quelque chose à apporter à la famille ou tout simplement parce qu'il n'a pas peur de tirer puisqu'il était habitué à la manipulation de l'arme et à son utilisation.

Mise à part que la crise burundaise a été un moment favorable à la distribution des armes et à l'impunité, elle a aussi occasionné une misère au peuple burundais. Ainsi, dans un pays où le chaos, l'impunité et la misère règnent, rien n'est étonnant que des comportements de déviance sociale se produisent. Dans un pays où la pauvreté prend le dessus, le vol à main armée ne peut pas manquer d'autant plus que toutes les conditions favorisant ce délit sont remplies.

2.2.2. La démobilisation

L'opération de démobilisation des soldats et des combattants non retenus dans les FDN semblait une bonne voie dans le but de restructurer une armée nationale selon les pourcentages convenus entre les protagonistes du conflit burundais.

[1] NDAYIRINDIRE, E., Etude des processus de négociation et de résolution pacifique des conflits, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E, 2007, p. 93.

Rappelons, en passant, que la démobilisation est un processus par lequel les forces armées sont dissoutes ou leurs effectifs réduits, elle est la conséquence d'une restructuration militaire après une guerre ou à la suite d'un accord de paix. Elle consiste au rassemblement, au désarmement et à la libération des combattants ainsi qu'à l'octroi de compensation ou d'un appui à ces derniers.

Techniquement et financièrement, tout était près pour renvoyer à la vie civile les soldats démobilisés. Mais des problèmes n'ont pas manqué lorsqu'il s'agira de réintégrer les démobilisés dans la vie socio professionnelle puisque les mesures accompagnant la démobilisation n'ont pas été bien étudiées pour effectivement réintégrer les démobilisés.

Nous sommes d'avis que *«les inquiétudes ne manquent pas du fait qu'il y a des points non encore élucidés par exemple le risque de banditisme ou de récupération par des groupes de rébellions n'a pas été assez étudié.»*[1]

Parlant des problèmes de réinsertion des démobilisés, d'abord, les allocations de réinsertion non pas été régulières comme il était prévu. Cela est prouvé par le fait que les démobilisés faisaient des *«sit-in»* devant les bureaux des autorités ayant, dans leur attribution la démobilisation des *ex-combattants,* dans le but de réclamer leurs allocations promises. Trois cas de *«sit-in»* peuvent servir d'exemple :

-Le 17 Juin 2005, une centaine de démobilisés issus des ex FAB ainsi que les autres mouvements armés ont fait un *«sit-in»* en face du building Old East se trouvant en Mairie de Bujumbura qui abritait les bureaux de la patronne de l'ONUB, Madame Carolyn Mac Askie.

Les propos du représentant de ces démobilisés sont les suivants : *«Nous avons choisi cet endroit en dernier recours car toutes les doléances manifestées aux responsables du projet de démobilisation, de la réinsertion et de la réintégration des ex-combattants n'ont pas abouti.»*[2]

-Le 18 novembre 2005, 20 démobilisés de Gitega et de Karuzi ont fait un *«sit-in»* devant le bureau de la Commission Nationale de Démobilisation, de la Réinsertion et de la Réintégration de Gitega.

[1] NDAYIRINDIRE, E., op.cit. p.130.

[2] Http : // www. netpress.bi / spid. php ? article 210 03/02/2011 à 11h 46.

-Le 3 mai 2009, plus de 130 démobilisés ont fait un *«sit-in»* devant le même bureau de Gitega.

Dans tous ces cas, ils réclamaient que la somme de 600.000Fbu soit versée à chacun comme c'est défini par la CNDRR au sujet de l'appui pour la réalisation des projets d'auto prise en charge des démobilisés.

Les mêmes démobilisés ont précisé qu'ils manifestaient publiquement leur impatience parce que l'attente est de plus en plus insupportable. Ils ont fait noter ceci : *«Nous sommes démunis. Il ne serait pas bon que demain nous soyons qualifiés de voleurs ou autres bandits.»*[1]

Nous comprenons ici que les démobilisés, eux-mêmes, ont une certaine culpabilité.

Rappelons que ces allocations étaient venues en tranches. Ensuite des problèmes d'intégration sociale de ces démobilisés ont surgi. En effet, le désir d'avoir un jour un emploi était leur aspiration étant donné qu'ils subissaient une formation professionnelle. A la fin de cette formation, ils espéraient avoir une identité sociale et un statut nouveau en s'intégrant au monde du travail, puisque, à part son importance économique, l'emploi a une signification sociale profonde. Une personne en chômage est privée non seulement d'un revenu, mais aussi de cette forme de socialisation qui s'opère dans le cadre du travail. Ainsi, «(...) *socialement le chômeur se trouve dans une situation où les relations diminuent de plus en plus car il n'y a pas de contact entre les gens*»[2].

Il ressort de cette idée que les démobilisés sont en quelque sorte isolés ou rejetés. Les employeurs craignent d'embaucher les gens qui sont passés au champ de bataille pendant des années parce qu'ils ont développé envers ces derniers des préjugés souvent négatifs.

L'image qu'on se fait des ex-«*combattants*» sortis de la «*rébellion*» ou de l'armée régulière est souvent négative : ceux-ci sont considérés comme des voleurs, des criminels...et cela contribue à leur exclusion de la société et les relations inter- personnelles diminuent.

[1] Http : // w ww. netpress.bi / spid. php ? article 210 03/02/2011 à 11h 51.

[2] COIFFIER, E., Le chômage et ses conséquences, Paris, Le Rouge, 1994, p.42.

Ces préjugés et cette discrimination sont pour eux, dans beaucoup de cas sources de problèmes sociaux sans oublier des problèmes psychologiques comme les sentiments d'insécurité, de culpabilité et des frustrations.

Or une personne menacée au plan de l'équilibre psychique, est à la merci de toutes les conduites antisociales.

Pour le cas qui nous concerne, un démobilisé une fois qu'il éprouve des difficultés de réintégration sociale, peut décider selon son choix de retourner à la violence puisque pour lui c'est une chose simple car il y était déjà habitué. De plus, pour une personne qui se trouve insatisfaite dans tel ou tel autre environnement social, la violence pour lui peut être un mécanisme pour fuir la réalité du milieu.

Nous pensons alors que les mesures accompagnant la démobilisation n'ont pas été bien contournées ce qui engendrerait la formation de petits groupes sous forme de milice qui tourmentent toujours les quartiers ou les différents coins du pays en tuant et en s'emparant des biens de la population.

2.2.3. Le désarmement

Depuis que les mouvements *«rebelles»* se sont formés, la population civile n'a pas tardé à s'armer pour prétexte le fait de se protéger contre les malfaiteurs et de protéger les biens de la famille. Les armes ont été soit achetées par quiconque voulait en posséder et à un moment donné est venue la politique du Gouvernement de distribuer les armes à la population civile dans le même prétexte sécuritaire.
L'armement de la population était une chose facile mais cela n'a pas été le cas pour le désarmement.

Rappelons que le désarmement est *«le processus par lequel un Etat s'engage à réduire ou à détruire son parc d'armes à vocation militaire. Il est en général mené dans le cadre d'un accord bilatéral ou multilatéral et correspond à une volonté de réduire les risques de conflits dans une vision raisonnée du pacifisme.»*[1]

[1] http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9sarmement 02/01/2011à 8h30.

Il en ressort que le désarmement au Burundi avait deux tâches à savoir le désarmement des ex-combattants et le désarmement des civils.

Concernant le désarmement des *ex-combattants*, ce processus s'inscrit dans le cadre de la démobilisation. Donc, avant qu'on soit démobilisé, on devrait d'abord remettre toutes les armes, les habits, les chaussures,...à caractère militaire. La question que nous pouvons nous poser est alors celle-ci : est-ce que tous les démobilisés ont remis les armes ? Sûrement non. En effet, les armes étaient déjà dispersées et cachées dans les familles des *combattants* et nous ne pouvons pas croire aveuglément qu'un *combattant* pourrait avoir le courage de remettre l'arme qu'il a déjà déposée dans la famille. Ensuite, les armes qui étaient dans les mains des *combattants* étaient incontrôlées, raison pour laquelle il est difficile de croire que toutes les armes ont été remises lors du désarmement des *ex- combattants.*

Quant au désarmement des civils, une commission technique nationale en charge du désarmement des civils et de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres a été mise en place pour poursuivre cette activité. Plusieurs manœuvres ont été effectuées. Il y a eu le désarmement volontaire des civils qui a été lancé officiellement au début de l'année 2006. Lors de cette opération, on a pu récolter à peine *« une maigre moisson d'environ 5000 armes dans un pays qui en compterait plus de 300 000. »*[1] Certains civils prenaient pour prétexte le fait que le mouvement FNL (Forces Nationales de Libérations) était encore actif dans le pays pour retarder le désarmement, d'autres avançaient de multiples raisons personnelles pour ne pas remettre les armes.

Après le désarmement volontaire est venue une nouvelle stratégie qui se voulait plus incitative. Les citoyens pris individuellement pouvaient bénéficier d'un financement leur permettant d'initier un projet de développement suivant la nature et la valeur de l'arme remise comme l'a précisé le président de la commission nationale technique en charge du désarmement et de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres en ces termes : *« Nous allons apprécier l'ensemble des armes remises par collectivité locale et offrir en échange des projets de développement d'intérêt commun comme le financement de la construction de routes, d'écoles ou encore de centres de santé. »*[2]

[1] http://www.afrik.com/article10987.html. 02/01/2011 à 9h05.

[2] http://www.afrik.com/article10987.html. 02/01/2011 à 9h50.

Cette deuxième manœuvre n'a pas été non plus efficace puisque la troisième stratégie pour tenter la récupération de plus d'armes a été instaurée. Elle consistait cette fois-ci à échanger une arme contre une houe, des sacs de ciment, des tôles...Selon les sources qui ne sont pas bien précises, cette opération, pour le gouvernement aurait permis de récupérer plus de 70 % des armes détenues illégalement dans le pays.

Malgré toutes ces investigations, les armes n'ont pas été épuisées dans tout le pays car d'autres tentatives de récupération d'armes continuent jusqu'aujourd'hui à se réaliser comme les fouille- perquisitions par la police mais en vain puisque, du jour au jour nous entendons ici et là des forfaits commis, à l'aide d'armes à feu, et qui pèsent sur la population civile.

Pour conclure, nous pensons que dans un pays comme le Burundi où la faim, la pauvreté, l'impunité...règnent encore, rien n'est étonnant quand les gens refusent de remettre les armes car celui qui ne les utilise pas pour voler ou tuer les utilise sous forme de location pour gagner quelque chose.

2.2.4. Le rapatriement

Le Burundi a connu deux vagues de départ massif de réfugiés. La première s'est produite en 1972 et la deuxième en 1993. L'on note que *«la première vague a entraîné un départ d'environ 300 000 personnes, la deuxième, environ 800 000 personnes ont fui le pays et plus de 281 000 déplacés permanents au Burundi vivant sur 226 sites de déplacés.»*[1]

Tous ces réfugiés et *«déplacés»* ont pu, à des degrés divers, être victimes de spoliations foncières. Les profiteurs de guerre ont saisi l'occasion de l'absence ou du décès des propriétaires légitimes de parcelles pour se les approprier ou les revendre.

Le contexte politique depuis quelques années a favorisé le retour massif des réfugiés et des déplacés dans leurs propriétés. Ce rapatriement visait tous les réfugiés et déplacés qu'ils soient ceux qui ont quitté le pays en 1972 et ceux de 1993. Rappelons que le rapatriement, dans notre contexte, est l'action de faire revenir quelqu'un dans son pays d'origine. Une fois

[1] PNUD, Réfugiés et déplacés au Burundi : Désamorcer la bombe foncière, Bujumbura, octobre 2003.

de retour chez eux, ces rapatriés devaient bénéficier des programmes d'intégration comme les soins de santé, l'éducation et les kits d'abri.

Mais malgré tout cela, le problème foncier a pris un accent très particulier. Des rapatriés ont trouvé leurs anciennes propriétés occupées soit par leurs anciens voisins ou alors des gens qui affirment les avoir achetées. Or, nous savons qu'au Burundi, la terre est un trésor pour une population où plus de 90% tirent leurs revenus presque exclusivement de la terre. Il faut entendre que si des litiges fonciers naissent, nécessairement que c'est une nouvelle guerre qui se dessine à l'horizon. L'insatisfaction de ce grand nombre de rapatriés ne pouvant pas récupérer leurs biens est une source d'une autre sorte de crise entre autres le vol, les assassinats,...bref toute forme de violence doit avoir lieu.

Sachant alors que chaque personne a sa façon de réagir, nous pensons que le vol à main armée accompagné des tueries qui est devenu maintenant monnaie courante est aussi une conséquence de cette crise foncière. En fait, des milliers de familles ne sont pas stables, leurs enfants errent dans les rues, ne reçoivent pas d'éducation de la part de leurs parents, n'ont pas de quoi manger, sont désespérés, etc. En quelque sorte, ils sont devenus des êtres «*sauvages*» : ils sont nés et ont grandi dans la rue, dans les camps de réfugiés ou de déplacés et voilà aussi ils se retrouvent encore dans la rue étant dans leurs pays natal. Qu'est ce qui les empêcherait de devenir des tueurs et des voleurs d'autant plus qu'ils sont facilités par le fait que les armes circulent ici et là sans aucune contrainte de la part des autorités compétentes?

Nous pensons sans doute que le rapatriement a été un facteur favorisant le vol à main armée puisque le Gouvernement n'a pas pris de mesures d'accompagnement en mettant en place, par exemple, des activités pouvant générer des revenus pour ces personnes qui n'ont pas pu trouver des terres pour cultiver et surtout en organisant des séminaires de formation visant l'éducation à la paix et à la non violence.

La guerre, la démobilisation, le rapatriement et le désarmement ne sont pas les seuls facteurs du vol à main armée, mais ils sont venus l'accentuer. Ceci justifie donc qu'il y a des circonstances permettant de déterminer la psychologie du voleur.

CHAPITRE III: PSYCHOLOGIE DU VOLEUR

Quel que soit le comportement posé, il existe une situation causale. La psychologie nous apprend qu'aucun comportement n'est gratuit. Un comportement manifeste est toujours une réponse à une situation. Le présent chapitre concernant la psychologie du voleur est réservé aux différentes situations pouvant déclencher le comportement de vol à main armée. En effet, le voleur en général et le voleur à main armée en particulier a des tendances à ce type de comportement, il suffit qu'il y ait un élément déclenchant, pour que ces tendances se manifestent rapidement en réactions ou en comportements posés.

Ici, nous avons voulu montrer les événements auxquels pourrait réagir un individu qui décide de prendre une arme pour voler les biens d'autrui.

3.1. Image de soi dans la famille

A part que la guerre a mis tout à sang et à feu, plusieurs milliers de personnes enfants et adultes confondus ont rejoint les forces armées ou mouvements *rebelles* par leur volonté ou par force. Ceux qui ont sollicité de leur propre volonté d'entrer dans les mouvements armés le faisaient pour plusieurs raisons notamment par vengeance, pour tuer ceux qu'ils considéraient comme auteurs du massacre de leurs familles ou par la simple nécessité de survivre. Ces personnes ont été transformées en une machine de guerre à l'aide de la drogue et de l'alcool. Pour ne pas mourir, elles ont été plongées dans une situation qui imposait de tuer l'autre, de voler, de violer bref tous les maux de guerre qui peuvent exister. Après les négociations de paix entre le Gouvernement du Burundi et les mouvements « *rebelles* », est venu le moment de renvoyer à la vie civile certains des membres de ces mouvements et de l'armée régulière.

A part celles qui se sont enrôlées dans les groupes armés ou dans l'armée nationale, d'autres milliers de personnes ont quitté leurs domiciles en direction des milieux de refuge puisqu'elles étaient déstabilisées par les tensions psychosociales qui régnaient dans tout le pays. Les uns ont pris fuite vers la Tanzanie, la R.D.C...les autres sont restées à l'intérieur du pays mais loin de leurs demeures. En effet, qu'il soit ceux qui étaient entrés dans les rangs armés ou ceux qui avaient fuit leurs ménages pour des raisons de sécurité avaient quand même laissé quelques membres de leurs familles et de leur entourage dans leur milieu

U. B.

d'origine. Lorsqu'il est venu le moment de retourner dans leur famille, ils sont toujours taxés de voleurs, de criminels, de malfaiteurs, etc. Ils se sentent rejetés et marginalisés dans leur «*nouveau*» milieu de vie. Ils ne sont pas tranquilles à cause de leur passé et ils pensent que tout le monde les pointe du doigt. Dans ce cas, il règne chez telle personne l'instabilité, elle perd de confiance en elle-même. Ceci ne manque pas de conséquence comme le souligne, ainsi, FLIES : «*L'homme sans moral est prêt à toute déchéance. Rien n'a plus de dignité en soi ni aucun intérêt.*»[1]

En effet, si l'individu, de retour dans cette vie «*nouvelle*», ne se sent pas à l'aise à cause de l'image qu'il se donne vis-à-vis de son entourage, rien n'est étonnant qu'il puisse se livrer à des actes de compensation en s'écartant des normes de la société. C'est en quelque sorte le réveil des pulsions qui étaient endormies en lui car s'il avait déjà passé des années et des années dans les marais et dans les montagnes à tuer et à piller, qu'est ce qui l'empêcherait de commettre de nouveau ces actes de violence?

Comme notre travail s'intéresse aux traits caractéristiques psychologiques du voleur à main armée, nous pensons que si une personne est psychologiquement déséquilibrée, elle devient la proie de tous les maux. Elle s'isole des autres, il se coupe des relations avec les autres. De cet isolement, peuvent naître les sentiments qui conduisent à des comportements malsains puisque, dans ce cas, la personne se sent inutile dans la société.

3.2. La perte des membres de la famille

Parmi les perturbations qui peuvent influencer la psychologie des individus et les pousser à se livrer à des actes de violence figure la perte des membres de la famille. On ne peut pas ignorer que les problèmes psychologiques ne sont pas vécus de la même façon par tous les individus. Il y a ceux qui résistent à des traumatismes et d'autres qui n'y réussissent pas, tout dépend de la personnalité de chacun. Les problèmes psychologiques selon GATERA sont «*des difficultés d'adaptation à un style de vie, à une vie de responsable de famille sans activité rémunératrice à la fin du mois. De ceci naissent certains sentiments comme le*

[1] FLIES, J., Le chômage intellectuel en Belgique, Louvain, Duculot, 1970, p. 71.

sentiment d'angoisse, d'abandon et même le sentiment d'insécurité et de culpabilité».[1] Des milliers de Burundais ont été surpris de voir leurs voisins venir les tuer et incendier leurs maisons après avoir pillé tous leurs biens. Les survivants se sont dispersés dans différents milieux de refuge, les uns à l'intérieur du pays, les autres à l'extérieur du pays. Certaines personnes ont perdu leurs membres de famille lors des massacres d'autres les ont perdus à cause des maladies suite aux mauvaises conditions de vie dans les milieux de refuge. D'autres aussi les ont perdus et n'ont même pas vus la dépouille mortelle des leurs. Parmi ceux-là figurent les enfants qui ont perdu leurs parents et qui sont obligés d'être des responsables des familles pour prendre en charge leurs petits frères et leurs petites sœurs. Nous savons qu'un grand nombre de survivants qui ont été déstabilisés par la guerre n'ont pas d'emploi rémunérateur alors que ce sont des rescapés de la guerre et qui doivent se prendre en charge et prendre en charge les leurs.

Dans le cas qui nous concerne, la crise burundaise qui a déchiré le tissu social et l'entourage qui, auparavant portait secours à la famille en difficultés, est devenu menaçant pour cette dernière, d'où les difficultés pour les rescapés de guerre de digérer cette intolérance de la société. La situation devient grave quand ils arrivent à leur milieu d'origine et au lieu de trouver quelqu'un pour les accueillir, ils trouvent des gens qui les accusent d'avoir tué les leurs.

Il fallait donc que ces personnes aient un soutien matériel et surtout psychologique ou moral sinon toute insatisfaction risque d'engendrer un déséquilibre psychique car «(...) *le mécanisme des traumatisme est essentiellement constitué par une insatisfaction, une frustration, le stress que l'individu emmagasine dans son psychisme à cause des conditions défavorisant son épanouissement psychique ou psychologique.*»[2]

En effet, la société dans laquelle les rescapés sont appelés à vivre ne favorise pas le maintien de l'équilibre de leur personnalité car la violence observée depuis le déclenchement de la guerre en 1993, les conditions de vie dans les camps de *déplacés* et/ou dans camps de

[1] GATERA, E., Etude des problèmes psychologiques des retraités burundais, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1995, pp.37-38.

[2] NIZIRAZANA, F., Impact du conflit burundais sur le vécu psychoaffectif des adolescents déscolarisés, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E. 2005, p, 29.

réfugiés, la manipulation des armes dans les forêts (ceci parce que des jeunes ont suivi les militaires ou les *rebelles* dans le but de chercher à survivre), la perte des leurs...ne peuvent pas passer sans conséquences sur la façon dont une personne concernée peut décider de mener sa vie ultérieure.

3.3. Le chômage

Au Burundi, l'effectif sans cesse croissant des chômeurs et des problèmes que ces derniers éprouvent pose la question de leur adaptation sociale. Les individus touchés par le conflit armé du Burundi de 1993 sous n'importe quel angle qu'il soit, qui n'ont pas eu la chance de trouver un emploi, rencontrent des difficultés qui ne se trouvent pas dans le seul plan professionnel mais également ils sont affectés sur le plan psychologique et non social.

Selon FREYSSINET, *«le chômage est vécu comme un traumatisme profond touchant l'ensemble des aspects de la vie individuelle, familiale et sociale.»*[1].

En effet, le manque d'emploi est donc un événement traumatisant qui engendre l'angoisse et la désadaptation de la victime. Cela peut être dû à la perte du statut social en partie ainsi que la remise en cause de sa propre identité. Il y a risque de perte de confiance en soi et une impression d'inutilité.

En fait, *«Le chômage est d'abord une perte d'un statut. Il est donc vécu comme processus de dévalorisation. Il n'est pas vécu comme un temps libre mais comme un temps vide, l'expérience du désœuvrement et génératrice d'ennui, d'angoisse et de culpabilisation.»*[2]

Cependant, nous vivons dans un pays où la crise a frappé toute la population de différentes manières. En effet, les uns ont été obligés de prendre les armes, les autres ont été chassés de leur ménage perdant ainsi leur occupation initiale.

De retour dans leur milieu d'origine, ils font objet de multiples préjugés de la part de ceux qui les accueillent dans cette vie nouvelle.

[1] FREYSSINET, J., Le chômage, Paris, La Découverte, 1987, p.52.

[2] Idem, p.53.

Des fois, ils manquent même des terres à cultiver et vivent sous la dépendance des amis ou des parentés. Cela implique un lourd fardeau financier et social pour le concerné. Le manque d'emploi a des conséquences non négligeables sur le plan psychologique. Il peut être à l'origine d'un traumatisme profond pouvant conduire l'individu à des comportements antisociaux, ce qui affecte son *«état du moi»*.

Rappelons que le concept d'*«état du moi»* est, tel qu'il est défini par BADIN *«Un ensemble de sentiments, d'attitudes et de types de comportements qui caractérisent un individu à un moment donné, la façon dont il pense, ressent et se comporte à ce moment tout au moins tel qu'on peut l'observer de l'intérieur.»*[1]

La perte de l'emploi a donc des conséquences graves sur le plan psychologique. Elle peut être à l'origine d'un traumatisme profond pouvant conduire à l'ébranlement psychologique et à la dégradation des rapports du chômeur avec l'environnement.

3.4. La pauvreté

Nul n'ignore que le chômage engendre des problèmes d'ordre économique handicapant l'intégration des concernés dans leur milieu de vie. Ceux-ci sont privés des activités génératrices de revenus. En effet la production sociale donne à l'emploi ou au travail un sens vital car elle est source de revenu dont l'être humain a besoin pour vivre. Il s'agit d'une condition indispensable pour la vie de l'homme sous laquelle, il se pose des problèmes d'intégration des individus dans la vie sociale.

Soulignons que les individus qui ont été touchés par la crise ne vivent pas dans les mêmes conditions. Certains d'entre eux ont été accueillis par les familles où leurs besoins fondamentaux sont satisfaits, d'autres vivent dans des conditions misérables où ils éprouvent des difficultés pour se loger, se nourrir, se vêtir et se faire soigner.

[1]BADIN, P., La psychologie de la vie sociale, les aspects psychosociaux de la personnalité, Paris, Centurion, 1977, p.33.

En effet, un individu sans emploi a besoin d'une personne qui peut l'aider en vue de le conduire à un certain comportement à améliorer ses formes de vie.

Mais si une famille accepte d'assister une personne en chômage, c'est uniquement du point de vue du logement et de l'alimentation. Pour certains autres biens, il doit se débrouiller.

Donc, ces perssonnes ont besoin, en d'autres termes, d'une assistance technique qui est *«un moyen moderne d'aider les populations en cours de développement par des processus plus humanitaires et plus rapides que celui de la colonisation. Elle est aussi un moyen pour faire participer les petites unités de population qui se trouvent éloignés des grandes voies des échanges aux progrès technologiques et sociaux.»*[1]

Pour arriver à une assistance vraiment efficiente, il faut rendre actifs tous les inactifs, les aider à sortir de leurs difficultés comme le malade doit coopérer pour sa guérison car, l'individu ne peut espérer trouver une aide que dans le domaine matériel. Certes, les besoins qui s'y réfèrent doivent être satisfaits en priorité, car il n'y a pas de dignité dans la faim, la misère et la maladie. Des problèmes matériels et financiers ne peuvent pas manquer à un individu qui vit sous la dépendance d'autrui pour mener sa vie quotidienne.

Le problème devient plus grave si l'individu en question se voit dans ces conditions suite à la guerre qu'a connue le pays et aggravée, aujourd'hui, par la crise du marché mondial. La seule chose qui peut redresser cette situation est d'avoir un emploi rémunéré ou une autre activité génératrice de revenus. Cet emploi et cette activité sont susceptibles de permettre la satisfaction des besoins de l'individu. Il est indispensable de tenir compte de ce facteur de pauvreté car, les individus qui étaient habitués à des destructions, à des bombardements, à manier les armes et à commettre des violences peuvent chercher à s'approvisionner de gré ou de force aussi longtemps que les armes qu'ils détiennent ne sont pas encore toutes ramassées et contrôlées.

[1] BONNARDEL, R., La psychologie et le sous-développement, Paris, P.U.F., 1963, p. 37.

3.5. L'inaccessibilité du milieu d'origine

Il serait difficile d'énumérer avec exactitude les conséquences de la guerre de plus d'une décennie sur la population. Toutes les catégories de la population burundaise en ont été victimes. Les violences qui ont éclaté dans certaines localités du pays ont rendu celles-ci inaccessibles pour les survivants car ces derniers craignent de subir le même sort que les leurs. Aujourd'hui, certains individus préfèrent rester dans les camps de « *déplacés* » malgré les mauvaises conditions de vie qu'ils vivent et les appels incessants du Gouvernement à regagner les collines d'origine. D'autres préfèrent rester dans la rue ou vivent simplement sans demeure fixe. Ils y mènent une vie solitaire en dehors de leurs familles ce qui ne manque pas de perturber leur comportement car le milieu familial est indispensable pour l'équilibre d'une personne.

Selon l'UNESCO, *«la famille c'est là où nous acquérons l'essentiel de nos valeurs, de nos traditions et de nos cultures et de nombreuses techniques fondamentales. Nous y apprenons également à juger, à apprendre le monde qui nous entoure.»*[1]

Avec cette crise, l'unité familiale a été rompue et même l'unité sociale dans une large mesure. Les conséquences qui en résultent sont fâcheuses pour la société en général et les survivants en particulier surtout ceux qui sont incapables d'accepter ou de digérer les échecs et les frustrations subis. Compte tenu des conséquences consécutives à la dislocation des familles et à l'absence de chez soi, on peut s'attendre à des comportements discordants de la part de l'individu résultant d'une part, des scènes dramatiques auxquelles il a assisté, d'autre part, de l'impossibilité d'accéder à sa colline d'origine à cause de la peur.

Dans ce travail, nous avons voulu montrer que l'inaccessibilité des survivants à leur milieu d'origine constitue un obstacle à l'équilibre psychique de ces derniers. Ils se considèrent comme des rejetés, des abandonnés et cela les pousse à adopter des comportements antisociaux comme la criminalité, le viol, le banditisme, la toxicomanie, les fugues et les vagabondages divers. A propos, MUCCHIELLI trouve que :«(...) *ces abandons, ces carences qui peuvent prendre différentes formes ont un retentissement sur la relation du*

[1] UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, UNESCO, 1979, p. 47.

Moi adulte avec l'univers naturel et social et peuvent devenir des modalités graves ou bénignes de la névrose d'abandon.»[1]

Il est donc nécessaire de la part du Gouvernement et des intervenants en matière de prise en charge des personnes en difficultés de songer à créer des activités pouvant occuper ces personnes qui errent dans les rues en créant pour eux des centres de rééducation et des centres de métiers pour éviter qu'ils adoptent des comportements « *sauvages* ».

En définitive, nous estimons que les événements ci-haut développés ne sont pas moindres pour pouvoir conduire les victimes du désordre social à déployer leurs énergies en commettant des délits comme le vol à main armée. A voir la période dure que notre pays traverse et les événements qui l'ont caractérisés, nous pensons que le vol à main armée s'inscrit dans ce contexte du fait que les conditions dégradant la façon de vivre pour la population burundaise ont continué à s'aggraver.

Après avoir analysé les situations pouvant influencer le psychisme des personnes et les conduire à prendre les armes et s'adonner au vol, il nous revient d'énoncer la problématique et la démarche méthodologique de notre recherche.

[1] MUCCHIELLI, R., op. cit., p. 75.

CHAPITRE IV: PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre porte sur la problématique de la recherche où nous avons montré la position du problème de notre recherche. Comme on ne peut pas arriver à la destination sans avoir tracé à l'avance le chemin dans lequel on doit passer pour éviter de se perdre, nous avons précisé dans ce chapitre les objectifs de la recherche et la méthodologie que nous avons utilisée pour arriver aux résultats de recherche.

4.1. Problématique

La crise que connaît le Burundi depuis octobre 1993, a fait que la population burundaise soit la cible de nombreux actes de violence. Les parents ont été massacrés à la vue de leurs enfants et vice-versa, d'autres ont été mutilés, les familles ont été séparées les unes pour se réfugier à l'étranger, les autres dans les centres de «*déplacés*». Dans ce cas, elles étaient obligées de changer leur mode de vie sans oublier l'incidence psychique de cette vie nouvelle plutôt «*imposée*».

A ce sujet, LEVY dit ceci: *«si les conditions extérieures changent de façon qu'elles ne s'accordent pas avec le caractère social traditionnel, il se produit un décalage qui transforme souvent la fonction du caractère social en éléments de désintégration (...)»*[1]

Ceci veut dire que le changement brusque des conditions d'existence a une incidence psychique pour les personnes victimes, occasionnant ainsi, des comportements de désintégration sociale.

Néanmoins, tous les individus ne manifestent pas un même comportement bien qu'ils soient placés dans les mêmes conditions. Face à ces bouleversements dans le pays, les réactions ont été multiples selon les types de personnalité des individus et/ou selon l'ampleur de l'événement traumatisant qu'a vécu une personne. Ainsi, des phénomènes nouveaux ont vu le jour avec tous les inconvénients sur le peuple burundais. On citerait par exemple des violences sexuelles, des éliminations systématiques des vies humaines dont les auteurs sont parfois inconnus, des vols de tout genre...Tous ces phénomènes nouveaux, difficilement

[1] LEVY, A., Psychologie sociale, Paris, Dunod, 1982, p. 38.

explicables, s'observent et les causes sont à rechercher dans le conflit que le pays traverse voilà plus d'une décennie. C'est rare que les périodes de conflits dans un pays quelconque passent sans laisser des traces qui se produisent pendant ou après ce conflit.

De son coté, MUCCHIELLI remarque que *«dans des périodes de révolutions, d'anarchie, de bouleversement historique ou politique, les crimes en tous genres foisonnent...»*[1]

Le phénomène de vol à *«main armée»* est devenu aujourd'hui un phénomène de plus en plus inquiétant sur toute l'étendue du pays. Nous entendons chaque fois à travers les médias que cet acte horrible est devenu, nous dirions un acte *«normal»* du fait que les Burundais sont maintenant habitués à entendre ici et là le vol accompagné de coups de feu et souvent aussi de pertes humaines.

Comme notre sujet de recherche s'est intéressé aux *«caractéristiques psychologiques du voleur à main armée»*, nous ne pouvions pas ignorer que selon la situation dans laquelle est placé l'individu, la réaction dépend non seulement des circonstances dans lesquelles il est placé mais aussi de son état intérieur.

JUNG explique cela en disant que *«l'affectivité ne diffère pas du sentiment de l'affect qui est en état de sentiments caractérisés par un trouble spécifique du cours des représentations de l'individu»*[2].

Le milieu social dans lequel évolue l'individu, les conditions de vie et les relations de ce dernier avec les siens sont indispensables pour l'adoption d'un comportement quelconque.

On ne peut pas passer non plus sans signaler que le contexte politico-sécuritaire du Burundi pendant la guerre a fait que beaucoup de personnes aient détenu des armes à feu avec ou sans autorisation pour des raisons de sécurité lesquelles armes ne sont pas toutes remises lors du *«désarmement»*.

De plus, beaucoup de membres qu'ils soient de l'ex- FAB ou des ex- *«mouvements armés»* ont été *«démobilisés»* n'ayant pas remis toutes les armes. Encore, le nombre croissant des

[1] MUCCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants, Paris, ESF, 1979, p. 198.

[2] JUNG, C.G., Les types psychologiques, Genève, Ed. Georg & Cie, 1958, p. 401.

chômeurs et la démobilisation d'un grand nombre de soldats ne peuvent pas aller sans laisser un impact sur l'ensemble de la population.

Nous rejoignons, ici, les idées de TOURAINE et ses collaborateurs selon lesquelles *«le chômage et le manque d'activité qu'il entraîne sont à l'origine d'un certain nombre de troubles chez les jeunes comme chez les adultes (...).»*[1]

Notre sujet de travail étant justement de saisir les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée, il s'agissait d'une tentative de réponse à un questionnement relatif à la situation psychosociale du sujet en plein conflit politico-social du Burundi, car, nous pensons que le fait d'avoir un «*sang froid*» pour commettre un acte monstrueux trouverait son origine dans des situations chaotiques que l'une ou l'autre personne aurait traversées.

A ce sujet, une interrogation générale se pose:

-Quelles sont les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée?

De cette question générale découlent les questions spécifiques suivantes:

-Quels sont les événements problématiques qui ont été vécus par le voleur à main armée? A-t-il participé aux mouvements armés ou a-t-il été membre de l'armée régulière? A-t-il vécu dans un camp de refugiés? Quelles sont ses frustrations?

-Quels sont les facteurs psychologiques pouvant engendrer le comportement de vol à main armée? S'agit-il d'une inadaptation au milieu d'origine ou de la peur du lendemain... ?

-Quelles sont les perspectives psychosociales du voleur à main armée?

Y'a-t-il des facteurs handicapant son reclassement social? Que sont-ils ses projets?

Ce sont donc ces interrogations qui nous ont conduite à formuler les objectifs de recherche.

[1] TOURAINE, A, et al, Quel emploi pour les jeunes? Vers des stratégies novatrices, Paris, PUF, 1998, p. 195.

4.2. Objectifs de la recherche

4.2.1. Objectif général

Notre objectif général visait à *«Etudier les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée.»*

4.2.2. Objectifs spécifiques

Concernant les objectifs spécifiques, il s'agissait de :

-Découvrir les situations problématiques vécues antérieurement par le voleur à main armée.

-Montrer les facteurs psychologiques à la base du comportement de vol à main armée.

-Dégager les perspectives psychosociales du voleur à main armée.

4.3. Méthode et technique de recherche

4.3.1. Méthode qualitative

Il existe deux méthodes fondamentales de recherche en sciences humaines et sociales qui sont la méthode quantitative et la méthode qualitative. La méthode qualitative consiste à enregistrer et à étudier de manière intensive les renseignements liés au phénomène à l'étude.

A propos de la méthode qualitative, POISSON dit qu'*«une recherche qualitative, contrairement à une recherche quantitative ou positive, laisse beaucoup de place à l'improvisation comme à l'ajustement aux événements qui se produisent inopinément lors de l'investigation.»*[1] Elle est donc appropriée à une étude des cas au moment où les cas sont étudiés en profondeur et permettent la compréhension du phénomène en question.

Cependant, les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée sont difficiles à identifier, ce qui signifie que leur analyse nécessite une étude approfondie de chaque cas. En ce qui nous concerne, cette analyse a porté sur les raisons de ces caractéristiques. C'est ainsi

[1] POISSON, Y., La recherche qualitative en Education, Québec, P.U.Q., 1990, p.17.

que pour répondre à toutes ces interrogations, nous avons pensé que la démarche qui serait la plus efficace est la méthode qualitative.

En effet, *«l'analyse qualitative se fonde davantage sur la subjectivité de l'analyse. Cette façon de procéder est adaptée pour des études d'exploration qui ne sont pas fondée sur des hypothèses restreignant le champ d'observation dans lesquelles la souplesse et l'intuition sont des qualités nécessaires pour faire ressortir les éléments nouveaux (...).Elle est utilisée pour de petits échantillons qui sont une représentation intéressante de la réalité, elle ne vise pas la généralisation.»*[1]

Notre recherche est fondée sur les objectifs et non sur les hypothèses. Elle ne vise donc pas la généralisation. Ce n'est pas le nombre de fois qu'un élément apparaît qui importe mais plutôt la qualité de l'information. Elle consiste à explorer les faits au lieu de vérifier les hypothèses de la recherche.

4.3.2 Enquête par l'entretien semi-directif

Les sciences sociales utilisent plusieurs sortes d'entretien notamment l'entretien semi directif, l'entretien non directif ou l'entretien directif. Le choix de l'enquête par l'entretien semi directif nous a été dicté par le souci de voir les sujets de notre enquête s'exprimer librement tout en nous donnant le temps d'intervenir en cas de besoin. L'entretien semi directif est donc un entretien de face à face c'est-à-dire un contact direct avec les sujets qui détiennent les informations recherchées.

A ce sujet, FESTINGER et KATZ expliquent que *« la science sociale fait de plus en plus appel à des faits que seuls peuvent rapporter les individus qui en ont fait l'expérience personnelle. Ce n'est que grâce à des contacts avec les intéressés que l'économiste, le sociologue, l'anthropologue, le psychologue... peuvent atteindre leurs attitudes, leurs perceptions, leurs espérances et leurs projets.»*[2]

[1] MAYER, R., et OUELLET, F., cités par NSANZINTWARI, E., in Impact de la consommation de l'alcool sur la vie psychosociale des alcoodépendants, d'umunanasi, Mémoire inédit, Bujumbura, UB, FPSE, 2004, p.57.

[2]FESTINGER, L, et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, 1974, p.385.

Le recours à l'enquête par l'entretien semi directif a des limites et a des exigences, mais, pour DE LANDSHEERE, *«l'important est de créer un courant de sympathie et de compréhension, tout en restant naturel et sincère. L'enquêteur adopte toutefois une attitude aussi neutre que possible, il n'est pas là pour juger au nom de la morale, de la pédagogie ou de la psychologie, mais pour s'informer.»*[1]

Donc malgré l'attention du chercheur vis-à-vis de son enquêté, il ne doit pas se comporter comme un juge des propos et des attitudes de l'enquêté.

Pour notre part, nous avons choisi, comme technique de recherche, l'enquête par l'entretien semi directif.

D'UNRUG dit que *«la méthode par l'entretien semi directif se dédouble d'une attitude appelée «neutralité attentive» qui consiste à montrer un intérêt consistant sur ce qui est dit sans privilégier un aspect.»*[2]

Ici, donc, le chercheur doit rester vigilant pour ne pas tomber dans le piège de l'enquêté qui chercherait à changer cet entretien en un simple dialogue.

Pour notre cas, nous avons élaboré un guide d'entretien afin de permettre un échange auprès de nos sujets. Au fur et à mesure que l'entretien s'approfondit, nous avons essayé de faire des relances à partir des propos de l'enquêté dans l'intention de l'inciter à décrire plus précisément ses pratiques et de découvrir enfin les mécanismes et les raisonnements cachés dans ses comportements. Cette technique nous a permise donc d'entrer dans le détail et de surmonter les réticences pouvant apparaître chez notre enquêté.

Toutefois, l'ordre dans lequel les différents thèmes sont abordés importe peu comme le suggère LEON: *«Les différents thèmes sont obligatoirement abordés, mais l'ordre dans lequel ils sont traités importe peu.»*[3]

Donc ce qui est important est l'exploration de tous les thèmes prévus pour la recherche.

[1] DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982, p.84.

[2] D'UNRUG, M.C., Analyse de contenus et acte de parole. De l'énoncé à l'énonciation, Paris, Editions Universitaires, 1974, p.87.

[3] LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, PUF, 1959, p.380.

Au cours de notre échange, nous avons respecté la libre expression mais en essayant de remettre le sujet sur la voie en cas de dérapage. Cela a permis de recueillir des informations nécessaires dans un climat de familiarité. Pour nous garantir de la fidélité des informations recueillies, nous nous sommes munie d'un magnétophone. Cela nous a facilitée le travail d'analyse et d'interprétation des résultats.

4.4. Population d'enquête

Comme nous voulions connaître les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée, notre population d'enquête devrait être constituée par l'ensemble des voleurs à main armée.

Selon MUCCHIELLI, l'univers d'enquête désigne *«l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs d'enquête.»*[1]

En effet, l'univers de notre enquête était un ensemble très vaste constitué par tous les voleurs à main armée. Cependant, l'acte de vol en soi est un phénomène antisocial dont les auteurs font en cachette raison pour laquelle il est difficile de les identifier sauf s'ils sont attrapés en flagrant délit. Ainsi, ceux qui sont attrapés ou soupçonnés sont normalement mis dans les maisons de détention ou dans les prisons. D'où notre population d'enquête doit être constituée par les détenus accusés de cette infraction.

Néanmoins, tous les détenus voleurs à main armée ne pouvaient pas faire objet de notre enquête compte tenu de l'information recherchée et du temps. Pour cette raison, nous avons défini les caractéristiques de la population et ce sont ces dernières qui nous ont guidées dans la détermination de nos sujets d'enquête. Il s'agissait des sujets voleurs à main armée qui ont participé dans les groupes armés et/ou dans l'armée régulière ou des sujets rapatriés. D'autres critères pour diversifier les cas ont été considérés à savoir l'âge du sujet, son état civil, nombres d'années passées en prison, prévenus ou condamnés.

[1] MUCCHIELLI, R., op. cit., p. 16.

Ainsi, comme notre étude était de nature qualitative, les détenus voleurs à main armée qui répondaient à nos caractéristiques ne devraient pas tous faire objet de l'enquête car ce qui compte pour notre recherche, c'est la qualité de l'information et non la quantité des enquêtés.

Pour être plus explicite, nous signalons en passant que l'adjectif *«qualitatif»* est selon DE LANDSHEERE, *«synonyme d'étude de cas. »*[1]

Dans notre étude, l'objectif était d'arriver à une perspective de la connaissance qualitative des faits à l'étude.

En effet, *«par étude de cas, le psychologue apprend à aborder les êtres humains, à les faire s'exprimer, à se représenter leur vie et leur conduite à la faveur de l'observation et de l'interprétation compréhensive des comportements considérés comme significatifs et expressifs.»*[2]

Il ressort de ces propos que nous trouvons encore dans l'étude de cas un contact direct avec les problèmes humains, c'est-à-dire que nous cherchons à relever les manières d'être et de réagir d'un être humain aux prises avec une situation mais aussi à en établir le sens, la structure et la genèse. A cet effet, la généralisation n'est pas de règle dans notre étude. Notre souci est de comprendre et de découvrir la réalité du phénomène à l'étude.

4.5. Travail de terrain

4.5.1. Préenquête

Dans le souci de mener une enquête productive et éviter toute perte de temps, il est dans l'intérêt du chercheur de réaliser une préenquête sur le terrain, sur une population ayant les mêmes caractéristiques que son terrain d'enquête proprement dite. Pour l'intérêt que revêt la préenquête d'un travail de recherche donné, BOUDON explique que *«la préenquête est une reconnaissance de terrain en essayant de se débarrasser des idées préconçues, ou comme le disait BACON, de ses prénotions, de manière à faire apparaître des facteurs ou des variables*

[1] DE LANDSHEERE, G., La recherche expérimentale en éducation, Paris, UNESCO, 1982, p. 27.

[2] LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F. 1979, p. 33.

explicatives».[1] La préenquête est donc une étape importante dans les recherches qui se font sur terrain surtout les recherches en sciences sociales où parfois le chercheur est confronté à des surprises.

Pour ce qui nous concerne, avant que nous soyons intéressée par ce sujet à l'étude, nous n'étions jamais entrée dans la P.C.M. Nous ne connaissions ni ce milieu ni sa population. Pour accéder à ce milieu, nous avons introduit une demande à la D.G.A.P. comme la procédure habituelle l'exige. La permission nous a été accordée tout en nous demandant de nous diriger à la direction de la prison. Celle-ci n'a pas tardé à nous accueillir et à nous mettre en contact avec le service chargé des affaires sociales dans la prison. Après un bref entretien avec ce dernier, celui-ci nous a conduite au service juridique et a expliqué le motif de notre présence dans la prison. Nous avons donc présenté le thème de notre recherche et les agents du service juridique nous ont montré dans les rayons où sont classés les dossiers des détenus. Ceux-ci sont rangés par infraction et ils nous ont signalé que les dossiers des voleurs à main armée sont classés au rayon V.Q. qui signifie vol qualifié.

Le dépouillement de ces dossiers nous ont permis de bien connaître notre population d'enquête car lors de la construction du guide d'entretien, nous avions pensé qu'il y avait de femmes emprisonnées pour vol à main armée ; c'est avec cette phase de recherche que nous avons constaté qu'aucune femme n'y était emprisonnée pour cette infraction. Ainsi, nous avons identifié 56 cas de vol à main armée dont 19 condamnés.

Nous avons profité des visites effectuées avec le chargé du service social pour entreprendre, à notre tour, des contacts avec la population carcérale. C'est à ces contacts que nous avions pu identifier les sujets qui intéressaient notre étude. Nous avons effectué une seule visite dans le quartier des hommes pour la reconnaissance des lieux. En effet, tenant compte des contraintes de terrain, les autorités administratives nous ont déconseillé d'y entrer et d'y circuler pour des raisons de sécurité. La seule fois que nous y sommes entrée, nous étions en compagnie du Chef du service social. Cette visite a consisté à prendre contact avec quelques détenus voleurs à main armée aidée en cela par cette autorité qui, avant d'entrer dans la prison, nous avait déjà demandé la liste des 56 sujets que nous avions enregistrés. Il

[1] BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, PUF, 1980, p.33.

nous a emmené vers quelques cas qu'il connaissait et nous a mise en contact avec 5 détenus voleurs à main armée dont «GAS», «TUY», «NDA», «MUT» et «MIB».

Lors de ces contacts, nous exposions l'objet de notre présence sur les lieux afin de faire dissiper certains soupçons. Après les échanges avec ces 5 sujets, «TUY» nous a dit qu'il ne pouvait pas accepter que sa voix soit enregistrée tandis que «GAS» n'était pas concerné par notre étude car il n'était ni ancien combattant ni rapatrié. «NDA», «MUT» et «MIB» ont accepté leur coopération. «NDA» et «MUT» étaient des anciens combattants tandis que «MIB» était un rapatrié. Ainsi, les cas «NDA», «MUT» et «MIB» ont fait l'objet de la préenquête.

«NDA» est un célibataire de 23 ans, originaire de la Commune KIBAGO en Province MAKAMBA. Ses parents sont encore en vie. Il a d'abord passé une année dans le camp de refugiés en TANZANIE avant de participer au groupe armée CNDD-FDD pendant 3 ans. Au moment de l'interview, il nous a dit qu'il venait de passer une année et huit mois en prison.

«MUT» est âgé de 40 ans et est originaire de la Commune MAKEBUKO en Province GITEGA. Il a été membre de l'armée régulière jusqu'en 2004. Il est marié et a 3 enfants. Au moment de notre rencontre, il a dit qu'il venait de passer 6 ans en prison.

«MIB», quant à lui, est un jeune de 19 ans, originaire de la Commune MURWI en Province CIBITOKE. Il est orphelin de père et de mère. Il a deux grands-frères seulement. Son père est mort en 1995 tué par les «*assaillants*», tandis que sa mère est morte en 2001 au Congo là où elle s'était refugiée avec ses 3 enfants dont «MIB» et ses deux grands frères. «MIB» avait quatre mois d'emprisonnement au moment de notre rencontre.

Concernant le calendrier des entretiens avec les sujets de la préenquête, nous avons rencontré le premier cas «NDA» le 22 juin 2011 vers 11heures. Ayant accepté sa coopération, il a commencé par nous poser la question de savoir le temps qu'allait prendre notre échange. Nous lui avons répondu que cela allait prendre 30 à 40 minutes. A cela, il nous a dit que le temps d'aller prendre ce qu'il a appelé «*ipoco*» était proche et que les autres ne pouvaient pas prendre pour lui sa part. Nous avons donc compris que cela était déjà une entrave à l'entretien, c'est pour cela que nous avons sollicité sa disponibilité du lendemain et il a accepté. L'entretien avec «NDA» a eu lieu donc le jeudi 23 juin 2011.

Après l'entretien avec «NDA», nous avons rencontré «MIB» le même jour et nous nous sommes fixé rendez-vous pour le lundi 27 juin car la direction de la prison nous avait déjà signalé que le vendredi 24 juin, il y aurait des activités à faire et que, de préférence, il fallait y retourner le lundi. Nous avons donc répondu au rendez-vous de «MIB» mais, nous avons trouvé ce jour-là qu'il figurait sur la liste des prisonniers qui devaient comparaître au tribunal. C'est ainsi que l'entretien avec «MIB» a été reporté pour le mardi 28 juin 2011.

Nous avons rencontré «MUT» le mercredi 29 juin 2011 et l'entretien a eu lieu le même jour et il a accepté sa coopération sans problèmes.

Les propos recueillis auprès de ces trois sujets de la préenquête nous ont amenée au constat que les questions numéro 1 et numéro 6 étaient incomplètes et que celles-ci nécessitaient une reformulation.

Au départ elles étaient formulées comme suit :

Question n°1: *«Mbega intambara yabaye mu Burundi uyivuga kw' iki?»* Ce qui signifie *«Que peux-tu dire sur la guerre qui a secoué le Burundi?».*

Question n°6: *«Ni izihe mvo zatumye bakwagiriza ko wibishije ikirwanisho?»* C'est-à-dire: *«Pourquoi êtes-vous accusé de vol à main armée?»*

Analysons les réponses données par chaque sujet aux questions n°1 et n°6

«NDA» nous a répondu à la question n°1 comme suit: *«Intambara novuga kw'ari mbi kuko yatumye Abarundi bacanamwo bamwe baricwa abandi barangara.»* Ce qui veut dire : *«Je dirais qu'il s'agit d'une sale guerre car elle a engendré la mésentente entre les Burundais, les uns ont été tués les autres ont été exilés.»*

La réponse de «MUT» à la question n°1 est la suivante: *«Intambara ntawovuga ngo ntaco yononye benshi yarabakoreye nabi.»* C'est-à-dire: *«Nul ne peut nier les méfaits de la guerre, elle a fait du mal à beaucoup de gens.»*

«MIB» quant à lui a dit qu'il n'a pas vu beaucoup de choses en rapport avec la guerre car il était encore très jeune. Il dit: *«Mu gihe c'intambara jewe nari nkiri muto vyinshi ntavyo nari nzi kandi twaciye tuja kuba i Kongo.»* Cela veut dire : *«Pendant la guerre j'étais encore petit, je n'en savais rien et, par ailleurs, nous sommes, par après, allés vivre au Congo.»*

Concernant la question n°6, la réponse de «NDA» est la suivante: *«Ivy'ikirwanisho..., jewe bamfatiye i Muramvya niviriye mu gisagara ca Kayanza ndiko nduga i Makamba, abaporisi bahagarika imodoka bankuramwo baca baramfunga.»* C'est- à- dire : *«Quant à l'arme ..., j'ai été arrêté à Muramvya alors que je venais de la ville de Kayanza en direction de Makamba, les policiers ont arrêté le bus, ils m'ont fait sortir et m'ont emprisonné.»*

Pour le cas «MUT», la réponse à la même question est la suivante : *«Ntawanka ivy'ubutungane, urumva burinze bugucira urubanza utegerezwa kwemera kubera ntako wogira babikwagirije uravyemera.»* Ce qui signifie : *«On ne peut pas refuser les décisions de la justice, lorsqu' elle te condamne tu dois accepter car tu ne peux rien faire.»*

«MIB» quant à lui, nous a répondu comme suit : *«Ivyo kuvuga ngo nibishije ikigwanisho, none umugabo yambesheye kw'atavyabona yazanye?»* Ce qui veut dire : *«Au sujet du prétendu vol à main armée, pourquoi celui qui m'a accusé injustement n'a pas amené de témoins?»*

Après une analyse de ces réponses, nous avons vu que, pour la question n°1, les sujets donnaient des réponses sur l'impact de la guerre en général alors que nous recherchions à saisir l'impact de la guerre sur la vie propre de l'enquêté.

Pour la question n°6 quant à elle, les sujets avaient tendance à répondre par une échappatoire en disant qu'ils ont été emprisonnés par injustice. Nous avons vu que cette question était peut-être chargée par ce qu'elle pointe du doigt sur l'infraction du sujet. Ainsi, afin de pouvoir récolter des réponses qui correspondent à nos objectifs, nous avons dû reformuler ces deux questions comme suit:

Question n°1: *«Uravye ubuzima wagiye uracamwo, intambara yabaye mu Burundi ibufisemwo uruhara uruhe?»* Ce qui signifie : *«Si tu analyse les conditions que tu as successivement vécues, quelle est la part de la guerre qui a secoué le Burundi?»*

Question n°6: *«Mugufungwa bakwagirije iki ? Vyagenze gute?».* C'est-à-dire : *«En t'emprisonnant, tu as été accusé de quSoi ?» Comment s'est passé?»*

Cependant, les résultats de la préenquête nous ont amenée à conclure que nos objectifs de recherche formulés au départ pourraient être atteints. C'est ainsi que nous avons envisagé de passer à la phase du choix des sujets à enquêter.

4.5.2. Technique du choix des enquêtés et déroulement de l'enquête

Dans notre étude, nous avions affaire à une méthode qualitative où la représentativité n'était pas de mise. En effet, il existe deux techniques classiques de construction d'un échantillon, d'une part, la technique probabiliste fondée sur le principe fondamental de l'échantillonnage de probabilité qui relève donc de la loi du hasard et d'autre part la technique non probabiliste qui n'est pas basée sur la théorie des probabilités et ne relève pas du hasard.

Pour le cas présent, nous nous sommes servie de la technique non probabiliste selon laquelle *«le choix des unités n'est pas fait selon un tirage aléatoire et il n'est pas nécessaire d'avoir une base de sondage»*[1].

Dans cette technique, entrent en ligne de compte, nombreuses techniques d'échantillonnage suivantes: l'échantillon par quota, l'échantillon typique, l'échantillon accidentel, l'échantillon boule de neige, l'échantillon de volontaires. Les cas que nous avons étudiés ont été choisis grâce à la technique de l'échantillon de volontaires. Les raisons à la base du choix de cette technique sont les suivantes : d'une part, notre étude est de type qualitatif et d'autre part, ce n'est pas toujours évident que les détenus acceptent de coopérer. Ce refus de coopérer vient souvent du fait que le détenu a été déjà soumis à de nombreuses interviews ou tout simplement parce qu'il trouve que les questions ne sont pas de nature à régler ses problèmes ou ses mauvaises conditions de vie en prison.

Nous avons donc collecté nos informations suite à de périodes de patience et d'établissement de relations confiantes avec des informateurs dignes de foi. En effet, la confiance que nous cherchions ne s'établissait pas immédiatement, mais après que nous ayons convaincu le détenu qu'en tant que chercheur, nous ne cherchions pas à transmettre les informations aux autorités de la prison. Suite à toutes ces restrictions auxquelles nous devions faire face, nous avons pu constituer un échantillon des volontaires car, beaucoup nous refusaient l'interview pour des raisons déjà évoquées plus haut. Signalons qu'on constitue un tel échantillon surtout dans les cas suivants:

«-Lorsque le problème est délicat, voire tabou ;

[1] MAYER, R., et OUELLET, F., cités par NSANZINTWARI, E., in op. cit., p.78.

-lorsque l'expérience d'un nouveau produit, par exemple un médicament, implique un certain risque;
-lorsqu'il est impossible de constituer un échantillon, les données étant détruites, inexistantes, confidentielles ou nécessitant une recherche presque impossible à réaliser.»[1]

Pour notre recherche, le sujet à l'étude était délicat puisque se déroulant dans la prison et touchant la vie privée de l'individu qui devrait être confidentielle. Nous avons contourné cette difficulté par le fait de laisser la libre volonté du sujet de coopérer. Les cas qui ont fait l'objet de notre enquête proprement dite sont les suivants: «NTO», un ancien membre du groupe armé CNDD-FDD avant qu'il ne soit intégré dans l'armée régulière après la restructuration de cette dernière; «BAV» et «NIN», anciens membres de l'armée régulière ; «NGA», un rapatrié du site de *«déplacés»* de Nyabibondo; «NIY» un ancien membre du groupe armé FNL et «NSH», un rapatrié de la Tanzanie.

L'enquête a consisté en des entretiens individuels et semi-dirigés. Les entretiens se sont déroulés du 4 au 11 août 2011. Il est à souligner que les entretiens se faisaient seulement les jours ouvrables, dans les avant midi. C'était une consigne que les autorités pénitentiaires nous avaient prescrite tout au début. Le premier entretien a eu lieu le 04 août 2011 avec «NTO». En date du 5 août, nous nous sommes entretenus avec «BAV». Nous avons rencontré le troisième cas «NGA» le 08 août et le quatrième cas «NIN», le 9 août. Les entretiens avec «NIY» et «NSH» ont eu lieu respectivement les 10 et 11 août 2011.

Pour tous les enquêtés, une consigne était prévue avant d'entamer les entretiens proprement dits. Ainsi, nous nous présentions à l'interviewé et annoncions notre problème de recherche. Par la même occasion, nous essayions de dissiper tout soupçon au sujet de l'enquête en garantissant l'anonymat de l'enquêté. Pour l'entretien, nous l'entamions en introduisant les sous-thèmes de recherche sous forme de causerie parce que les questions touchaient beaucoup les moments forts de l'existence du sujet, ceci pour préparer le terrain parce que ces questions appelaient beaucoup l'intimité et risquaient d'entraver le bon déroulement de l'entretien. Une fois le sous-thème énoncé, nous laissions la liberté aux sujets

[1] MAYER, R., et OUELLET, F., cités par NIYONGABO Jacques, Statistiques, Syllabus de cours, Bujumbura, UB, FPSE, 1ère Candidature, 2006, pp.57-58.

de l'aborder comme ils l'entendaient et l'ordre des questions nous importait peu. Néanmoins, nous devions veiller à ce que tous les sous-thèmes soient épuisés.

Dans le but de minimiser des omissions éventuelles qui pouvaient nous conduire à négliger ou à déformer les informations, nous nous sommes munie, comme dans la préenquête, d'un magnétophone pour enregistrement des voix. La permission d'utiliser cet appareil avait été obtenue auprès du D.G.A.P. Celui-ci avait marqué son accord tout en nous signalant qu'il fallait que les informations recueillies soient exclusivement utilisées pour des fins de la recherche.

Il est à souligner que, à un certain moment, nous avons constaté que les informations revenaient sans cesse dans les propos des enquêtés, d'où nous avons limité notre étude à six sujets, car, *«l'échantillon est constitué de façon finale, lorsque la collecte d'informations n'apporte aucune idée nouvelle comparativement à celles qui ont déjà été trouvées.»*[1] En effet, concernant le premier sous-thème qui visait à découvrir les situations problématiques vécues antérieurement par les voleurs à main armée, nos répondants ont évoqué les conditions pénibles et les événements traumatisants et frustrants qu'ils ont vécues lorsqu'ils étaient loin de leurs familles, c'est-à-dire dans l'armée /rébellion ou dans le camp de refugiés/déplacés, en plus de la perte des leurs suite à la guerre pour les cas «NGA», «NIN», «NIY» et «NSH».

Pour le deuxième sous-thème qui consistait à montrer les facteurs psychologiques à la base du comportement de vol à main armée, les réponses des enquêtés convergeaient vers les facteurs psychologiques qui découlent des situations difficiles vécues dans l'armée/rébellion ou dans le milieu de refuge.

Quant au troisième sous-thème qui consistait à dégager les perspectives et projets d'avenir pour les voleurs à main armée, nos enquêtés ont d'abord évoqué les handicaps à leur reclassement dans la société tout en nous révélant ce qu'ils prévoient réaliser dans leur avenir après la sortie de la prison.

Le dépouillement de ces données a consisté d'abord en une retranscription de nos interviews que nous avions enregistrées sur les cassettes et ensuite nous sommes passée à

[1] MAYER, R., et OUELLET, F., cités par NIYONGABO Jacques, in op. cit., p.59.

l'étape de l'exploitation des données de l'enquête. Mais avant cette étape, parlons d'abord des difficultés que nous avons rencontrées au cours de notre enquête sur le terrain.

4.5.3. Difficultés rencontrées

La démarche que nous avons suivie pour recueillir les données à la P.C.M. a été marquée par certaines difficultés. La première était liée au terrain même où devait se dérouler l'enquête. Nous avons trouvé que le milieu carcéral est un autre *«monde»* pour nous. La sécurité dans la prison n'est pas du tout garantie comme cela a été témoigné par les autorités pénitentiaires. Pour cette raison, nous devions attendre une autorité de la prison pour nous accompagner. Ceci a freiné notre enquête car, quelquefois, faute de l'indisponibilité de la dite autorité, nous y entrons tardivement.

L'usage de l'appareil enregistreur nous a posé aussi de problèmes. Nos enquêtés, sauf «BAV», avaient peur de s'entretenir avec nous de peur que cela risquerait de leur causer des problèmes. Nous avons pris du temps pour leur signifier l'utilité de cet appareil dans notre travail tout en leur promettant le strict anonymat du contenu de l'entretien.

Nous nous sommes également heurtée à une autre difficulté au niveau des échanges avec nos sujets. Tous commençaient à nous raconter leurs problèmes soit juridiques, soit liés aux mauvaises conditions de vie en prison. Il a fallu un temps suffisant pour leur faire dévier de leurs histoires pour enfin arriver au chemin de notre objectif. Une autre contrainte a été que les cas «NIN», «NIY» et «NSH» nous avaient demandé de leur laisser quelque chose, c'est-à-dire une somme d'argent pour, disaient-ils, l'achat du tabac ou du Fanta. Nous leur expliquions que nous étions étudiante et que nous n'avions pas d'argent.

Voilà en résumé les contraintes que nous avons connues lors du travail sur terrain.

Notre problématique posée et la méthodologie qui nous a servi à l'aborder, nous voilà au seuil de la deuxième partie du travail qui consiste en la présentation, analyse et interprétation des résultats de recherche.

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE V : PRESENTATION DES CAS

Avant de passer à l'analyse du contenu des informations recueillies sur le terrain, nous passons d'abord à la présentation des sujets sur lesquels a porté notre étude. Dans cette recherche qualitative, chaque sujet revêt un caractère singulier. Comme nous l'avons déjà signalé, six cas de voleurs à main armée ont été sujets d'analyse. Nous nous sommes intéressée à l'identification du sujet et aux circonstances qui ont marqué sa vie. Nous avons pensé que ces aspects peuvent renseigner sur le comportement adopté par ces derniers.

5.1. Cas «NTO»

Agé de 33 ans, «NTO» est né au quartier KIGWATI en Commune KAYANZA en Province KAYANZA. Il a grandi au RWANDA à Kigali-Ngali. Il est marié et a deux enfants. Il a participé au groupe armé CNDD-FDD pendant 11ans avant qu'il ne soit membre de l'armée régulière lors de la restructuration de l'armée nationale. Concernant le motif d'entrer dans la *«rébellion»*, il dit qu'ils étaient au Rwanda et on leur avait dit, à lui et à ses amis, qu'il fallait qu'ils aillent défendre leur pays natal. Il le dit en ces termes: *«Ico gihe twari mu Rwanda ni ho batubwira ko twoja kugwanira igihugu cacu c'amavukiro mu Burundi hari mu 1994.»*

Cela veut dire : *«Nous étions au Rwanda et on nous a dit qu'il fallait aller défendre notre pays natal, le Burundi, c'était en 1994.»* C'est pour cette raison que «NTO» a adhéré au groupe armé CNDD-FDD. Arrivé là, la vie était difficile dans la mesure où ils mangeaient après avoir pillé dans les ménages. «NTO» a perdu beaucoup d'amis avec qui, il partageait la vie dans la *«rébellion»* pendant les combats qui les opposaient aux militaires de l'armée régulière.

Lors de la restructuration de l'armée nationale, il a été retenu pour entrer dans la FDN. Lorsque les candidats à l'intégration à la FDN étaient encore au cantonnement en attente des mesures du gouvernement quant à leur sort, ils recevaient des sessions de formation sur la paix et la réintégration sociale mais, pour «NTO», cette formation n'avait aucune signification car lui, il voyait le crime seulement. Il s'exprime comme suit: *«Inyigisho nyishi naho twazironka, sinitaho kubikwirikirana, ubugizi bwa nabi gusa ni bwo bwaguma mu mutwe wanje.»* Ce qui signifie: *«Malgré ces sessions de formation que nous avons reçues, je ne*

m'occupais pas de les suivre, c'est seulement le crime qui régnait dans ma tête.» Quand «NTO» rentrait en famille pour lui rendre visite, il était bien accueilli, mais, il pensait toujours aux mauvaises actions, aux tueries, etc. Il dit ce qui suit : *«Mu muryango banyakira neza mugabo kubera mu mutwe iwanje vyose vyama vyugaye, ari ubwicanyi gusa, narabavamwo, nkabatwengera nshatse, ntashatse naho nkareka.»*

C'est-à-dire: *«Dans la famille, j'étais bien accueilli, mais, parce que dans ma tête tout était toujours fermé, il n'y avait que la tuerie, je les quittais, je leur souriais quand je voulais, quand je ne voulais pas, je laissais.»*

Concernant son emprisonnement, «NTO» a révélé sans contrainte qu'il a été arrêté suite à sa pratique de vol à main armée. Il a raconté le processus de son arrestation en disant que tout a débuté avec son intégration dans l'armée régulière. En effet, «NTO» et les autres jeunes qui étaient au Rwanda étaient entrés dans le groupe armé CNDD-FDD parce qu'on leur avait promis qu'après la guerre, ils auraient des grades et une bonne vie.

Au moment de la restructuration de l'armée, ils s'attendaient à ce que la promesse soit honorée. «NTO» a eu la chance d'être retenu car les autres combattants ont été démobilisés. Arrivé dans une position militaire à Bujumbura rural (il n'en a pas précisé le nom), il s'est retrouvé avec quelques amis qui étaient avec lui dans la *«rébellion»*. Ils ont discuté sur la situation du moment et ils ont jugé que finalement la probabilité d'améliorer leur vie tendait à être nulle car ils n'avaient pas reçu les grades promis. C'est pour cette raison qu'ils se sont organisés en bande de six soldats, tous, anciens combattants du CNDD-FDD et ont commencé la pratique du vol à l'aide de leurs armes. «NTO» précise: *«Tumaze imisi mw'i* «position» *muri* «rural», *twararavye twe n'abandi twahorana mw'ishamba turabonako twahenzwe ata ma* «grades» *tuzoronka; mu nyuma rero, ni ho twaja inama turi* «six» *dutangura kuza turaja kwiba dukoresheje inkoho zacu.»*
Ceci veut dire: *«Ayant passé quelques jours à la position qui se trouve dans Bujumbura rural, j'ai discuté, avec mes amis qui étaient avec moi dans le* «maquis», *nous avons constaté que nous avons été dupés, que nous n'aurions pas les grades qui nous ont été promis, après, nous nous sommes organisés à six et nous avons commencé le vol à l'aide de nos fusils.»*

Le jour de son arrestation, «NTO» était en visite dans une famille et la mère de famille s'est rendu à la position militaire pour dénoncer le fait que «NTO» était venu avec une arme. Le chef de la position s'est rendu sur le lieu et a arrêté «NTO» et le chef de ce ménage. Le

lendemain, ce dernier a été relâché, mais «NTO» a été emprisonné d'abord à Rubirizi pendant deux semaines, puis en Commune Mutimbuzi avant d'être transféré à la Prison Centrale de Mpimba. Au moment de l'interview, il disait qu'il venait de passer 4 ans en prison Mpimba et qu'il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans.

5.2. Cas «BAV»

«BAV» est âgé de 38 ans. Il est originaire de la colline YANDARO, Commune KABARORE, en Province KAYANZA. Il est marié et a 3 enfants. Il a été dans l'armée régulière pendant 10 ans. Il était entré dans l'armée pour des raisons de survivre. La vie de «BAV» dans l'armée était difficile, car, non seulement qu'il touchait un salaire bas qui ne lui permettait pas de prendre en charge sa famille, il avait aussi toujours peur d'être tué, car, dit-il, quand on est soldat, on s'attend toujours à la mort.

Concernant son arrestation, il précise qu'il faisait partie d'une bande de 4 soldats qui s'organisaient pour tendre les embuscades aux passagers ou pour saccager les maisons dans le but d'améliorer leurs moyens de subsistance et, un jour, ils ont été appréhendés et emprisonnés. Un de ses collaborateurs s'est évadé et s'est enfui en Tanzanie, les deux autres sont avec «BAV» à Mpimba. Voici le témoignage de ce dernier: «*Kubera twari umurwi, twagenda turi umurwi w'abasoda bane hanyuma harageze aho babimenya baradufata, badufashe turi mw'i* «kambi», *umwe arahunga, ubu ari i Tanzaniya natwe barahava batuzana ngaha.*»
C'est-à-dire: «*Parce que nous étions un groupe, nous partions en groupe de quatre soldats, après, ils l'ont su et ils nous ont arrêté, on nous a arrêtés étant dans le camp, un s'est évadé, maintenant il est en Tanzanie et nous, on nous a amenés ici.*»

En réponse à la question de savoir pourquoi il avait préféré voler alors qu'il était payé et pris en charge par le gouvernement, il a dit que le salaire ne signifiait rien et il préférait de chercher les moyens de vivre par la force. Il l'exprime comme suit : «*Mu gisirikare baduha impembo itifashe bigatuma mbona ko atabuzima, rero twaca turondera ingene tubaho ku nguvu.*»

Ceci veut dire: «*A l'armée, on nous donnait un salaire insignifiant, ce qui nous poussait à voir que ce n'était pas une vie et nous préférions chercher la vie par la force.*»

Concernant les relations qu'il entretenait avec sa famille, «BAV» dit qu'il est difficile qu'une personne qui a passé dans l'armée ait une bonne image dans la famille. Pour lui, c'est parce que dans la famille on pense qu'un militaire est toujours tueur, voleur, bandit...et, pour cela, on a toujours peur de lui. Il ajoute que lorsqu'il rentrait dans la famille, quelques temps, il rentrait avec son fusil ou une grenade et les voisins avaient toujours peur de lui et avaient tendance à fuir l'endroit où il se trouvait ou à défaut, ils se réservaient beaucoup dans les causeries avec lui. Lors de l'entretien, «BAV» disait qu'il venait de passer 9 ans dans la prison de Mpimba. Comme «NTO», «BAV» a été condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans.

5.3. Cas «NGA»

Originaire de la Colline GASARARA, Commune NYABIRABA en Province BUJUMBURA, «NGA» est âgé de 38 ans. En 2001, «NGA» a participé au mouvement *«Jeunes Gardiens de la Paix»*, une politique qui a été mise en place par le Ministère de la Défense nationale dans le but de mobiliser les jeunes à lutter pour la paix. «NGA» a sa femme et 4 enfants. «NGA» et sa famille ont été dans le site de *«déplacés»* de NYABIBONDO en 2007 pendant une période de 5 mois à cause de l'insécurité qui régnait dans sa Commune. Là, les conditions de vie étaient très pénibles et il a décidé de retourner dans son milieu d'origine.

De retour du site de *«déplacés»,* il a trouvé que sa propriété avait été occupée par son grand-frère. Depuis ce temps là, «NGA» avait toujours des problèmes familiaux liés aux conflits fonciers. Il précise que son père est mort tué par les *«assaillants»* du CNDD-FDD en 2001 laissant neuf enfants orphelins dont six garçons et trois filles. Après la mort de son père, « NGA » et ses frères ont eu des problèmes concernant le partage de la propriété et d'autres biens de leur père. C'est pour cette raison que son grand-frère a profité de l'absence de «NGA» pour s'approprier sa terre car, dit-il, les conflits avaient commencé depuis la mort de leur père. Il dit que pour des raisons de sécurité, quelque temps après le retour du site de *«déplacés»*, il a dû prendre sa femme et ses enfants pour vivre dans la Mairie de Bujumbura parce qu'il avait déjà échappé à de multiples tentatives d'assassinat, lui et sa famille. Arrivé en Mairie de Bujumbura, il a trouvé que la vie n'était pas aussi facile parce qu'il n'avait aucun revenu mensuel alors qu'il devrait faire vivre sa femme et ses enfants.

Il dit: *«Gutunga umugore n'abana i Bujumbura ataco winjiza ku kwezi ntivyoroshe.»* Cela signifie : *«Faire vivre une femme et les enfants à Bujumbura sans revenu mensuel n'est pas facile.»*

A la question de savoir le motif de son emprisonnement, «NGA» a dit qu'il a voulu se venger parce que son frère cultivait sa terre en pleine journée alors que lui et ses enfants étaient en train de mourir de faim à Bujumbura. Il explique: *«Nagize ishavu ry'ingene mukurwanje yanyomoye akirirwa ararima itongo ryanje izuba riva nanje ndiko ndagorerwa i Bujumbura n'abana nca mpitamwo ko dusangira ku nguvu ivyo yimbuye.»*

Ce qui veut dire: *«J'ai été frustré de voir mon grand-frère qui m'avait chassé et qui continue à cultiver ma terre en pleine journée alors que je vis péniblement à Bujumbura avec mes enfants et j'ai décidé de partager avec lui la récolte par la force.»*

La décision de «NGA» a été réalisée mais il n'a pas eu le temps de savourer ce qu'il a cherché car il été arrêté huit jours après le vol. Il dit que son frère a donné une mission aux policiers et ils lui ont arrêté en l'accusant d'avoir été à la tête des bandits armés qui avaient saccagé les ménages à Gasarara en Commune Nyabiraba. Il déclare: *«Mukuru wanje yaciye ahera abapolisi ngo bamfate; haciye imisi umunani baciye bamfata baramfunga ngo ni je natwaye abo basuma bivye mu mihana yo mu Gasarara.»*

Ce qui signifie: *«Mon grand-frère a donné une mission aux policiers pour que ceux-ci m'arrêtent; après huit jours, ils m'ont arrêté et m'ont emprisonné en m'accusant d'avoir commandé ces voleurs qui ont pillé dans les ménages à Gasarara.»*

«NGA» avait déjà 7 mois d'emprisonnement lors de l'interview. Il jure qu'il n'envisage pas le retour à Nyabiraba de peur d'être assassiné par son frère. Rappelons que « NGA » a perdu son père en 2001 à cause de la guerre; il a aussi perdu sa sœur en 2007, tuée par les *«rebelles»* des FNL.

5.4. Cas «NIN»

Célibataire de 27 ans, «NIN» est originaire de la Commune GIHANGA en Province BUBANZA. Il a été membre de l'armée régulière pendant 5 ans, de 1999 à 2004. Il a quitté l'armée par sa propre volonté. Son entrée dans l'armée a été due au fait qu'il venait de perdre ses parents à cause de la guerre et il pensait qu'il pourrait trouver la vie. «NIN» dit que la vie

dans l'armée n'a pas été aussi facile parce qu'il a vécu beaucoup de situations traumatisantes qu'il n'avait jamais rencontrées dans sa vie. Il regrette le temps qu'il a perdu dans l'armée, car, dit-il, n'eût été cela, il aurait fait quelque chose d'important dans sa vie. C'est pour cette raison qu'il a préféré de quitter l'armée pour vivre autrement.

Il dit ceci : *«Nahisemwo kwivirayo kuko iyo ntata umwanya wanje mu ntambara simba mbuze ico maze kwimarira mu buzima.»* C'est-à-dire: *«J'ai choisi de quitter parce que si je n'avais pas perdu mon temps dans la guerre, j'aurais fait quelque chose dans ma vie.»*

Après l'armée, il a retourné dans sa famille mais il a été mal accueilli car, la famille et les alentours soupçonnaient toujours qu'il était un malfaiteur. Il a dû quitter l'endroit parce qu'il voyait qu'il était maltraité et il est allé vivre dans la ville de Bubanza. Après six mois, il a quitté Bubanza pour la Mairie de Bujumbura où il a eu la chance de mener une vie de chauffeur de taxi.

Nous avons cherché à savoir pourquoi il a été arrêté et emprisonné, il nous a répondu qu'il déplaçait trois personnes dans son taxi vers 23 heures et il a vu les policiers arrêter son taxi. Lorsqu'il tentait de freiner pour s'arrêter, les trois personnes qu'il transportait ont pris fuite. «NIN» explique: *« Nari ntwaye abantu batatu mw'i* «taxi» *hanyuma abapolisi barampagarika, ndi ko ndahagarara abo twari kumwe bariruka nanje baransigarana.»*
Ce qui signifie: *«Je transportais trois personnes dans un taxi et les policiers m'ont arrêté. Lorsque je me suis arrêté, ces personnes ont pris fuite et moi j'ai été appréhendé.»* Certains policiers sont restés avec «NIN», les autres les ont poursuivi et ont parvenu à arrêter une. Ils ont pris «NIN» et son client qui était arrêté et les ont emprisonné en les accusant qu'ils venaient de voler dans un ménage à Bwiza à la 3ème avenue où le chef du ménage a perdu la vie dans cette attaque. «NIN» ne nie pas son implication dans l'affaire car il accepte qu'on lui avait demandé de transporter le butin dans son taxi. Il déclare : *«Bansavye ko twojana kugira ndabafashe kuzana ivvyo bazoba bivye nca ndagenda kubera harimwo n'abagenzi banje.»* Cela veut dire: *«Ils m'ont prié de les accompagner pour les aider à amener ce qu'ils auront volé et j'ai accepté parce que c'étaient mes amis.»*

Soulignons que parmi les deux qui ont échappé, il nous a révélé qu'un était son oncle maternel. Les policiers ont demandé à «NIN» d'aller leur montrer où habite cette personne, il avait accepté mais ils ne l'y ont pas trouvée. Au moment de l'entretien, il a dit qu'il venait de passer 4 mois dans la prison Mpimba.

5.5. Cas «NIY»

«NIY» est orphelin de père et est célibataire de 21 ans. Son père est mort pendant la guerre en 1995, tué par les *«assaillants»*. «NIY» est originaire de la Commune Kayanza en Province Kayanza. Il a participé au groupe armé FNL pendant trois ans depuis 2005. Il a quitté les rangs armés en 2008 par sa propre volonté parce qu'il avait vu que tous ses amis avaient été tués pendant les combats et il s'est dit de quitter la *«rébellion»* pendant qu'il était encore en vie. Après avoir quitté le groupe «rebelle», il s'est réfugié en Tanzanie de peur d'être tué par les *«rebelles»* des FNL, car, comme il l'a dit, en FNL, le principe est que, si un déserteur est attrapé, il doit être tué immédiatement.

Il l'a déclaré en ces termes: *«Maze kubona abagenzi banje baheze bapfira ku rugamba, naciye ngira nti reka mveyo nkiri muzima nca mpungira i Tanzaniya kubera ko mubisanzwe muri FNL uri umu «déserté» bagufufashe baca bakwica ni ko bimeze.»* Cela veut dire : *«Ayant réalisé que mes amis ont été décimés sur le champ de bataille, je me suis dit qu'il fallait quitter étant encore en vie et je me suis refugié en Tanzanie parce que, en général, aux FNL, si tu es déserteur, quand ils t'attrapent, ils te tuent. C'est comme ça.»* «NIY» a passé 2 ans et demi en Tanzanie.

En ce qui concerne son entrée dans les rangs armés, «NIY» dit qu'il a été pris en otage par les *«rebelles»* des FNL alors qu'il était à l'école. Il était en 7ème année. Lorsqu'ils étaient dans la forêt, «NIY» déclare qu'ils étaient comme des animaux sauvages, car, dit-il, ils mangeaient tout ce qu'ils rencontraient, consommable ou non, pour vu que la journée passe. Il déclare:*«Mu kibira twari tumeze nk'ibikoko vyo mw'ishamba, igikoko muhuye caba kiribwa canke kitaribwa wararya, ivyo utazi vyose warabirya, waraba gusa ko womara umusi.»*

Ce qui signifie: *«Dans la forêt, nous étions comme des animaux sauvages; quand tu rencontrais un animal, consommable ou non, tu mangeais ce gibier, tout ce que tu ne connais pas était consommable, tu cherchais seulement à ce que la journée passe.»*

En Tanzanie, «NIY» n'était pas dans le camp de réfugiés, il a préféré travailler pour les gens qui pouvaient lui donner de quoi manger ou une somme d'argent. Après deux ans et demi en Tanzanie, il a décidé de retourner au Burundi parce qu'il a vu que la vie qu'il menait en Tanzanie n'était pas bonne et que, selon lui, au moins, il fallait qu'il vive dans de

mauvaises conditions étant dans son pays natal. Arrivé au Burundi, il a passé à peine une semaine et demie et il a été arrêté en Commune urbaine de Kinama.

Concernant le motif de son arrestation, «NIY» accepte qu'il a été accusé de vol à main armée. Selon ses dires, il était en disposition d'un fusil qu'il avait enfui en Commune urbaine de Kinama avant qu'il se refugie en Tanzanie, lorsqu'il venait de quitter la *«rébellion»* et de retour de la Tanzanie, il a déterré ce fusil. Pour lui, il n'avait pas l'intention de l'utiliser pour voler mais le but était de le remettre à l'administration. Après deux jours, il a rencontré une des connaissances avec qui il était dans la forêt et «NIY» a commencé à raconter à son ami qu'il voulait remettre un fusil qu'il avait enterré avant d'aller en Tanzanie. Ce dernier lui a conseillé de garder cette arme soigneusement, qu'il allait lui montrer son utilité.

Après une semaine, son ami l'a intégré dans un groupe de 3 autres personnes. Selon ses témoignages, la première nuit où «NIY» a commencé à partager les affaires de vol avec le groupe a été la nuit même où il a été arrêté. Ils auraient tenté de voler dans une boutique située en Commune urbaine de Cibitoke à la 15ème avenue et ils ont été appréhendés. Les autres ont échappé mais lui a été arrêté.

Ecoutons ses propos: *«Haciye iyinga yaciye anjana kunyereka abo bakorana batatu (...). Umusi wambere baranjanye kwiba, bapanze ko tuja kwiba mu Cibitoke mw'i* «butike» *iri kurya cumi na gatanu baca batwirukako jewe nca ndafatwa ariko bo barirutse barabasiga.»*

Traduisons: *«Après une semaine, il est allé me montrer à ses trois collaborateurs(...). Le premier jour, ils m'ont emmené voler, ils avaient planifié que nous allions voler à Cibitoke dans une boutique qui se trouve à la quinzième avenue et on nous a poursuivis, moi j'ai été attrapé mais eux ont échappé.»*

Actuellement «NIY» n'a pas de nouvelles de sa famille parce que depuis qu'il est entré dans la *«rébellion»*, il n'est pas encore retourné à la maison, il sait seulement qu'il est parti à la *«rébellion»* ayant encore sa mère, et à notre rencontre, il disait qu'il ne savait pas qu'elle était encore en vie. Au moment de l'entretien, «NIY» a dit qu'il venait de passer 3 mois dans la prison de Mpimba.

5.6. Cas «NSH»

Agé de 32 ans, «NSH» est originaire de la Commune BUGABIRA en Province KIRUNDO. Il s'est marié étant dans le camp de refugié en Tanzanie mais sa femme est partie après l'emprisonnement de «NSH». Il avait un seul enfant. Avant la guerre de 1993, il a été boy-chauffeur pendant 4 ans et chauffeur de bus pendant 2 ans. « NSH » aurait voulu entrer dans les rangs armés dans le but de venger ses deux petites sœurs qui venaient d'être tuées par les *«tutsi»* de leur colline mais son père le lui avait refusé en lui disant qu'il recevrait la malédiction de la part des parents une fois qu'il serait entré dans la *«rébellion»*.
Il explique: *«Abatutsi twabana ku gatumba baraduteye bica batoya banje babiri b'abakobwa natwe turabasiga nca ngira ishavu nti reka mpfume ninjire muki «robeli» nzokwihore nanje ariko papa aca aranyankira ambwira ko bazoca bamvuma nca ndabiheba.»*

C'est-à-dire : *«Les tutsi de notre colline nous ont attaqué et ont tué mes deux petites-sœurs, et nous, nous avons échappé et j'ai été frustré et je me suis dit que je voulais entrer dans la «rébellion» pour me venger, mais papa me l'a refusé et m'a dit que je serais maudit et j'ai laissé tomber.»* Après quelques jours, les tensions sont devenues de plus en plus vives et «NSH» a décidé de partir en Tanzanie avec ses amis de la colline laissant ses parents, frères et sœurs dans un site de *«déplacés»* à Kirundo. Il a passé 9 ans dans le camp de réfugiés en Tanzanie.

Concernant la vie dans le camp de réfugiés, «NSH» dit qu'il vivait dans de mauvaises conditions malgré qu'il recevait des vivres en provenance des aides des bienfaiteurs. Il ajoute aussi qu'il assistait à des phénomènes de vol, de prostitution, de divorce...Ceux-ci ont eu des répercussions sur le plan comportemental de «NSH» car, il a fini par rejoindre un groupe de bandits qui ne faisaient que piller les ménages des réfugiés surtout dans les périodes de distributions des aides.

Pendant la période où les réfugiés rwandais qui étaient en Tanzanie étaient en train de retourner chez eux, «NSH» était dans un groupe de bandits qui saccageait les ménages des Rwandais et tendait des pièges pour les dépouiller de leurs bagages. Il dit ce qui suit: *«Igihe Abanyarwanda bariko barahunguka basubira iwabo, twaragenda kubatera mu mazu yabo tukabiba ahandi naho tukabategera mu nzira tukabambura ivyo bikoreye.»*

Ce qui signifie: *«Lorsque les réfugiés rwandais étaient en train de retourner chez eux, nous saccagions leurs ménages ou nous tendions des pièges en cours de route et nous leur dépouillions de leurs bagages.»*

Le rapatriement de «NSH» avait aussi pour objectif de voler car, il se faisait inscrire sur plusieurs listes moyennant les *«cades»* qu'il achetait des autres réfugiés. Il savait qu'au Burundi, il recevra des vivres, des bidons, des maisons couvertes de tôles... autant de fois qu'il s'était fait inscrire, chose qui a été faite.

Arrivé en famille, les relations n'ont pas été bonnes, ses voisins y compris le chef du quartier l'accusaient de malfaiteur. Un jour, le chef du quartier, accompagné des policiers, ont mené une fouille perquisition chez lui. «NSH» a vu que sa vie est menacée à Kirundo, il a pris décision de descendre à Bujumbura, laissant sa femme et son enfant à Kirundo, pour voir s'il pourrait vivre en un peu de sécurité et avoir une occupation qui lui procurerait un revenu à la fin du mois. Mais, il a été arrêté à son domicile en Commune Kinama.

Concernant son emprisonnement, il dit qu'il collaborait avec un groupe d'amis pour gagner sa vie. Un jour, il était en visite chez l'un de ses collaborateurs dans la soirée et par surprise ils ont appris que les policiers avaient déjà encerclé la maison dans laquelle se trouvaient «NSH» et son ami. Ils ont essayé de se défendre mais en vain. Il témoigne comme suit: *«Hariho umurwi twakorana mu kwisumamwo, mukudufata rero badusanze mu nzu aho nari nagiye kugorobeza k'umwe mu bo dukorana yitwa «KAN», tuza twumva abapolisi bakikuje inzu, turageragеza kwigwanira ariko biranka.»*

Ce qui se traduit ainsi: *«J'appartenais à une bande de voleurs, en nous arrêtant, ils nous ont surpris étant dans une maison de l'un de mes coéquipiers qui s'appelle «KAN» où j'étais allé en visite dans la soirée, par après, nous avons appris que les policiers avaient déjà encerclé la maison et nous avons essayé de nous défendre mais en vain.»* Signalons que «NSH» et son ami «KAN» sont tous en prison à Mpimba et au moment où nous nous entretenions avec «NSH», ils venaient de passer 11 mois d'emprisonnement.

A l'issue de la présentation des six cas à l'étude, il se dégage un certains nombre d'éléments pour lesquels une discussion s'avère nécessaire. En effet, les situations problématiques qu'ont vécues nos sujets d'enquêtes sont variées d'un cas à l'autre bien que certaines soient communes. Il s'agit essentiellement des situations vécues pendant la guerre

entre autres la perte des membres de la famille à cause de la guerre, les situations vécues dans l'armée, dans les camps de réfugiés...Ces problèmes se répercutent sur leur vie et entrainent certains comportements agressifs et antisociaux dont le vol à main armée, sujet de notre étude.

Voilà en résumé la présentation de nos sujets d'enquête, il nous semble opportun de traiter les situations problématiques du voleur à main armée avant son arrestation pour pouvoir comprendre et saisir les retombées de celles-ci sur leurs conduites actuelles et passées.

CHAPITRE VI: LES SITUATIONS PROBLEMATIQUES DU VOLEUR A MAIN ARMEE AVANT L'ARRESTATION

L'objectif de ce chapitre est de déterminer l'importance d'une histoire chargée de difficultés pour nos sujets d'enquête dans l'accumulation des frustrations afin d'en déduire leur part dans l'adoption du comportement de vol à main armée. Nous donnons les principales données récoltées par cette étude pour ensuite procéder à leur analyse, voir quelles conclusions en peuvent être tirées. Nous avons donc analysé les situations rencontrées par nos sujets d'enquête lorsqu'ils étaient encore dans l'armée/ *rébellion* ou dans le refuge, lesquelles situations, pourraient conduire à des perturbations psychologiques.

6.1. Situations problématiques vécues par le voleur à main armée

6.1.1. L'assassinat des leurs

La guerre qui a secoué le Burundi a été le premier événement douloureux qui a occasionné d'autres malheurs à toute la population burundaise en général et à nos enquêtés en particulier. Les voleurs à main armée avec qui nous nous sommes entretenue ont perdu soit les parents, pour les cas «NGA», «NIY» et «NIN», soit les frères/sœurs, pour les cas «NGA» et «NSH» suite aux attaques de mouvements armés qui ont opéré sur le territoire burundais. Ceci a entrainé les perturbations sociales de ces derniers et les a poussés à fuir le milieu familial. A ce sujet, «NGA» dit ceci: *«Intambara yatumye papa bamwica, amashamba ahinduka inzu tubamwo; hanyuma haragera naho aba FNL badutera bica mushikanje yitwa Geremani duca turahunga tuja muri «site» y'i Nyabibondo.»*

Ce qui veut dire: *«Avec la guerre, mon père a été tué, les brousses étaient devenues nos habitations; à un certain moment, les FNL nous ont attaqué et ont tué ma sœur qui s'appelait Geremani et nous avons pris fuite vers le site de Nyabibondo.»*

Ceci nous permet d'imaginer comment un être humain peut vivre dans la forêt et y en sortir sain et sauf sans adopter des conduites anormales. L'adage kirundi le dit clairement en ces termes: *«Inkoko irara mw'ishamba kabiri igahinduka inkware.»* Traduisons comme suit: *«Si*

la poule passe la nuit dans la forêt deux fois, elle devient une perdrix.» Pour dire que le changement du comportement d'une personne ne se fait pas de façon brusque, c'est tout un processus.

Les propos de «NIN» fait penser à un autre aspect, quand il révèle ce qui suit: *«Intambara yambereye mbi cane kuko nayiburiyemwo umuryango mba impfuvyi bica binsaba kwinjira igisoda(...).»*

Ceci signifie : *«La guerre a été pour moi très mauvaise parce que j'y ai perdu la famille, je suis devenu orphelin, ce qui m'a exigé d'entrer dans l'armée (...).»* L'entrée dans l'armée, ici, n'est pas un fait du hasard. Nous lui donnons deux sens indépendants l'un de l'autre: ou bien c'est la recherche de la vie parce que «NSH» était obligé de vivre sous sa dépendance par le fait qu'il venait de perdre ses parents, ou bien c'est la recherche de la vengeance, car, l'armée est un milieu de culture de *«sang froid»* et où l'on dispose légalement tout le matériel nécessaire pour faire le crime. Nous remarquons donc le rôle important d'avoir la famille dans la régulation et la stabilisation de certaines tendances de l'individu.

Dans cette même optique de considérer l'importance d'avoir une personnalité *«modale»* pour l'orientation de la vie, écoutons les plaintes de «NIY» qui a perdu son père étant encore trop jeune: *«Jewe intambara yatumye mbaho nabi kuko papa yahitanywe n'intambara bituma nja mu buzima bubi nkiri umwana muto cane.»*

Ceci se traduit par: *«La guerre a entrainé pour moi une vie pénible car mon père est mort à cause de la guerre et cela a fait que je mène une vie difficile étant encore trop jeune.»* Toujours le rôle des parents et plus particulièrement celui du père se révèle plus important dans l'orientation psychologique positive de l'enfant.

«NSH» explique: *«Intambara yatwaye bashiki banje babiri ibatwaye nca ngira ishavu ngomba ninjire igisoda muhira baca barambuza(...).»*

Cela veut dire: *«La guerre a emporté mes deux sœurs, ce qui m'a frustré à tel point que j'ai décidé d'entrer dans l'armée, mais, mes parents me l'ont refusé(...).»* Nous remarquons que l'événement violent et inattendu tel que l'assassinat d'un (des) parent(s), d'un (des) frère(s)/sœur(s) ou d'une autre personne chère engendre chez celui qui le subit des perturbations et paralyse le fonctionnement psychique de la victime pendant et/ou après l'incident. C'est ce qu'expliquent NEUVILLE et LIZION dans les propos suivants: *«L'événement soudain, imprévu et violent peut provoquer une réaction de stress normale ou une réaction de stress «trop intense», dit état de stress post-traumatique. Il s'agit d'une*

réaction physique et affective particulièrement vive qui, souvent, paralyse les victimes, les empêche de « bien fonctionner » pendant et après l'incident.»[1]

Les voleurs à main armée que nous avons rencontrés n'ont pas été épargnés de ces perturbations psychosociologiques suite à la perte des leurs. Comme nous l'avons appris dans les témoignages de «NGA», «NIY», «NIN» et «NSH», l'assassinat des leurs a été suivi de la fuite du milieu familial pour aller chercher le refuge ailleurs. Ainsi, nous avons des départs vers les camps de réfugiés/sites de déplacés, des départs vers les groupes armés/armée régulière.

Analysons maintenant les conditions de vie dans lesquelles l'un ou l'autre de nos enquêtés était appelé à vivre et leurs répercussions sur le plan psychologique, pour voir leur place dans le processus de formation d'un comportement qui a été adopté par nos enquêtés.

6.2. Les conditions de vie

6.2.1. Dans l'armée/rébellion

Les enquêtés que nous avons rencontrés, qui sont passés dans l'armée ou dans la *rébellion* nous ont révélé les dures difficultés qu'ils ont éprouvées. Cela se remarque à travers les propos qu'ils nous disent. Ecoutons «NTO» qui était d'abord dans le groupe armé CNDD-FDD avant d'être intégré dans l'armée régulière et qui dit ceci: *«Tukiri mw'ishamba twari dufise ubuzima bubi cane gose. Twagiye kuronka agahengwe tugiye muri Leta.»*

C'est-à-dire *:«Dans la forêt, la vie que nous avions était très mauvaise. Nous avons eu un peu de soulagement lorsque nous avons été intégré à l'Etat.»* Nous comprenons que les conditions de vie dans la *rébellion* étaient tellement dures que «NTO» préfère être dans l'armée nationale. Mais, «BAV» qui était dans l'armée régulière depuis le début de sa carrière militaire semble d'un avis différent.

Il déplore la vie dans l'armée nationale en disant ce qui suit: *«Ubuzima mu gisoda bwari bubi cane kuko twagira gufungurirwa nabi tukongera tukarara ntibuca ntibuca iyo bukeye naho*

[1] NEUVILLE, P. et LIZION, C., Traumatismes psychologiques, Paris, Editions Liaisons, 2004, p.16.

tukirirwa ntibwira kuko abagenzi benshi barahasize ubuzima.» Ce qui veut dire: «*La vie dans l'armée était très mauvaise parce que, non seulement nous étions mal nourris, mais nous nous attendions aussi chaque fois à la mort, les jours et les nuits étaient longs parce que beaucoup de nos amis y avaient perdu leur vie.»*

Le milieu sécurisant est l'un des facteurs importants qui contribuent à la formation d'une personnalité capable de dominer les tendances destructrices et ainsi de s'adapter facilement à la société. Par contre, lorsqu'une personne est appelée à vivre dans un milieu qui ne lui permet pas de satisfaire ses besoins vitaux, dans un milieu où elle s'attend toujours à la mort, c'est qu'elle est à la merci de sentiments d'insécurité et d'angoisse. Il faut d'abord chercher à comprendre son milieu environnant pour comprendre le pourquoi de sa personnalité. Ainsi, *«la compréhension de cet environnement est indispensable pour la compréhension des personnalités individuelles comme de la personnalité en général.»*[1] Donc, le degré d'assurance de sécurité est un élément explicatif des manières d'agir et de réagir pour l'individu.

Au sujet de la vie dans l'armée nationale qui n'était pas bonne, «NIN» s'exprime en une phrase courte mais significative surtout qu'il était encore très jeune. Il dit ceci: *«Bon, muri make nta buzima bwiza nigeze ndaharonka.»*

Ce qui signifie : *«Bon, en un peu de mots, je n'y ai jamais trouvé une bonne vie.»* Nous comprenons qu'il existe un degré intolérable où l'individu est dépassé de ce qui se passe dans son milieu de vie à tel point qu'il manque les termes pour le décrire.

«NIY» révèle comment il parvenait à trouver de la nourriture lorsqu'il était dans les rangs armés. Il dit ceci : *«Ubuzima bwaho buragoye kuko utagiye kuri «terrain» ntabwo washobora kurya.»*

Ce qui se traduit comme suit : *«La vie y est difficile car quand tu n'étais pas allé sur le terrain, tu ne pouvais pas trouver de quoi manger.»* Le terrain dont «NIY» parle ici ce sont les opérations où les combattants envahissent tout ce qu'ils rencontrent ou vont piller dans les ménages... Imaginons une personne qui doit vivre dans ces conditions pendant une année, deux ans et plus, à un certain moment, elle intériorise ces actes et finit par les prendre comme sa condition de vie *«normale»*.

[1] LINTON, R., Fondement culturel de la personnalité, Paris, Dunod, 1982, p.16.

A l'issue des propos concernant la vie dans l'armée ou dans la *rébellion*, nous voyons que «NIN», «NIY», «NTO» et «BAV» déplorent les conditions qu'ils ont vécues lorsqu'ils étaient encore dans l'armée régulière ou dans la *rébellion*. Cela nous fait croire qu'il devrait y avoir sans doute des retombées sur le comportement de tout un chacun conséquemment à ce fait qu'ils devaient chercher à se procurer le minimum pour vivre par des moyens illégaux et le plus souvent, la violence physique.

Nous nous rappelons de la part importante du métier qu'ils faisaient sur le plan psychologique. Nous pensons que la vie dans l'armée\ *rébellion* ne peut en aucun cas avoir un sens unidimensionnel que ce soit du côté du sujet lui-même ou du côté de l'observateur. Le comportement adopté par nos enquêtés est révélateur des conditions de vie, des vols, des tueries...qu'ils ont rencontrés au cours de leur séjour dans l'armée\ *rébellion*. Pour DEBATY, *«le comportement est révélateur des significations que le sujet donne à ce qu'il perçoit et éprouve.»* [1] Le vol à main armée, pour ces sujets qui ont été initiés à la manipulation des armes se présente comme un acte *«normal»* et simple. Voyons maintenant de quoi il s'agit pour les gens qui ont vécu dans le camp de réfugiés ou dans le site de *«déplacés»*.

6.2.2. Dans le camp de réfugiés/ site de déplacés

S'agissant toujours de la vie antérieure de nos enquêtés, les résultats de nos entretiens montrent que la vie dans le camp de réfugiés / site de *«déplacés»* n'est pas sans incidence sur le comportement *«adopté»* de vol à main armée.

Voyons ce que dit «NGA» qui était dans le site de *«déplacés»* de Nyabibondo. Il déclare ceci: *«Mu buhungiro ingorane ziriyo zirarenze. Wasanga turi ahantu hagundanye, umwanda wuzuye, tukagwara marariya, gucibwamwo...Vyinshi rero vyarava no ku nzara kuko twaronka imfashanyo idakwiye.»*
Ce qui veut dire: *«Dans le site des réfugiés, les problèmes sont nombreux. Nous étions dans un milieu non aéré, rempli de déchets, nous souffrions de la malaria, de la diarrhée...Beaucoup de problèmes étaient dus à la faim parce qu'on nous donnait une aide insuffisante.»*

[1] DEBATY, P., cité par NDAYIZIGA D., in Approche psychosociologique de l'alcoolisme juvénile, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E., 2007, p.55.

La non satisfaction aux besoins fondamentaux de l'homme conduit à l'adoption d'autres attitudes, ayant pour but, la recherche du comblement de ce vide. «NGA» continue, ainsi, pour le témoigner: *«(...) mbere vyaratuma haduka n'ingeso zo kwiba, bamwe bakiba imfashanyo baronse, abandi nk'abagabo bakaja mu mitumba gusagata mu mazu no mu mirima, ni ukuvuga aho wabisanga ni ho wavyiba.»*
Ceci signifie: *«(...) cela a occasionné des comportements de vol, les uns volaient les aides reçues, les autres, par exemple les hommes, allaient dans les collines pour piller dans les ménages et dans les champs, c'est-à-dire que là où tu les trouvais, c'est là où tu les volais.»*
Ce comportement de vol trouve son origine dans la faim, mais cela ne peut pas s'arrêter par là. Deux fois, trois fois... au fil du temps, cela devient l'habitude et par après, la forme simple de vol peut prendre la forme qualifiée.

Un autre cas «NSH» dit ce qui lui est arrivé lorsqu'il était dans le camp de réfugiés en Tanzanie: *«Muri Tanzaniya twari tubayeho nabi cane mugabo twararonka imfashanyo z'abagiraneza, ingorane gusa ni uko hariho abaca bavuga bati bariya baronse imfashanyo ingana uku reka tuje kuyibatesha. N'ukwicana baricana imivyimba bakayita mu binogo.»*

Ce qui se traduit ainsi: *«En Tanzanie, nous vivions très péniblement, mais, nous recevions des aides des bienfaiteurs, seulement, le problème est qu'il y en avait ceux qui disaient que certains avaient reçu une telle aide et qu'il fallait que nous y allons pour leur en faire perdre. Ils s'entretuaient même et jetaient les cadavres dans des trous.»* Nous voyons ici qu'il s'agissait d'un contour qui peut être expliqué comme une projection, mais, à la longue, il avoue que les aides volées étaient vendues à d'autres réfugiés et il donne une explication selon laquelle c'était dans le but de chercher de l'argent.

Il le révèle en ces mots: *«Akenshi twaca tubigurisha ku zindi mpunzi kugira turonke agafaranga, urazi nawe ko ubuzima bw'impunzi bugoye utagiye «urideburuya» wopfa.»*
Traduisons: *«Parfois, nous les vendions à d'autres réfugiés pour de l'argent, tu sais toi aussi que la vie d'un réfugié est difficile, si tu ne te débrouilles pas, tu peux mourir.»*
Nous voyons encore une fois que «NSH» se cache derrière les mauvaises conditions de vie pour expliquer le pourquoi du comportement qu'il a adopté. En kirundi, on dit : *«Akamenyero kica inkware.»* Ceci peut se traduire comme suit: *«L'habitude tue le perdrix.»* Si notre enquêté a volé pour la première fois dans le but d'assouvir le besoin de nourriture et qu'il était rentré sans difficultés, de même que pour la deuxième fois... le vol, pour lui, devient une

pratique habituelle. Au départ, c'était le vol simple, plus tard, c'est le vol qualifié, mais, comme l'habitude tue, voilà qu'il a été appréhendé et qu'aujourd'hui, il est en prison.

Les réponses de nos enquêtés montrent que les conditions de vie dans l'armée / *rébellion* ou dans le refuge n'étaient pas à mesure de leurs procurer le minimum pour la satisfaction de leurs besoins vitaux raison pour laquelle le comportement qu'ils ont adopté se montre comme étant motivé par le besoin de survivre. Nous pouvons admettre avec LINTON que *«ce sont les besoins d'un individu qui constituent les motivations de son comportement.»*[1] Ils étaient dans le besoin d'assouvir leurs pulsions de faim et ont décidé de passer par des moyens illégaux parce qu'il leur était impossible de s'en procurer légalement.
Les situations problématiques vécues par ces enquêtés laissent apparaître d'autres problèmes psychologiques qui ont une signification très importante dans le comportement de vol à main armée.

6.3. Problèmes sur le plan psychologique

6.3.1. Evénements traumatisants

Les violences physiques ou verbales, les situations dramatiques, le fait d'assister impuissamment à une difficulté...sont des incidents capables de provoquer une véritable usure mentale. Lorsque de tels événements surviennent, la première préoccupation se porte sur les éventuels dommages physiques ou matériels et l'incidence psychique ne suscite que peu d'attention mais en réalité, les conséquences sont douloureuses non seulement pour la victime mais aussi et souvent pour la société entière.

Les voleurs à main armée avec qui nous nous sommes entretenue ont assisté à des événements traumatisants tels que les massacres, les tortures physiques, le fait de porter en main les cadavres victimes des combats... Ces événements ont occasionné des incidents psychiques tels que les troubles du sommeil.

A ce sujet, «NTO» dit ce qui suit: *«Jewe nkiri muri CNDD-FDD harageze igihe numva nosara, aho nicaye ngatangura kuyinga kuko abagenzi banje benshi babica turi kumwe muri*

[1] LINTON, R., op. cit., p.11.

«opérations» kandi dusubiye inyuma twategerezwa kugenda twikoreye iyo mivyimba yabo bishe.»

Ce qui veut dire: *«Quand j'étais encore au groupe armé CNDD-FDD, il est arrivé un moment où j'ai du déprimer, là où je m'étais, je commençais à sentir des troubles psychologiques, parce que beaucoup de mes amis ont été tués alors qu'on était ensemble dans les opérations et quand nous faisions un recul, nous devions emporter les cadavres.»*

Une situation comme celle-ci ne peut pas passer sans laisser des traces à la victime telle que les conduites adductives comme l'abus d'alcool, la consommation des drogues et les troubles psychologiques. Ces conduites viennent comme une solution pour se débarrasser de cette survivance de l'événement.

«NTO» continue pour faire prendre connaissance de la solution qu'il a prise pour essayer d'oublier les événements malgré que cette solution n'ait aboutit à rien. Il révèle ceci: *«Ni ho natanguriye kunywa urumogi n'ibindi biyayuramutwe kugira ndabe ko nokwibagira ivyanshikiye ariko ntaco vyamarira kuko sinigeze ndonka amahoro, ubugizi bwa nabi bwaguma buzunguruka mu mutwe.»*

C'est-à-dire : *«C'est là où j'ai commencé à prendre du chanvre et d'autres stupéfiants pour voir si je pouvais oublier ce qui m'était arrivé mais cela n'a rien donné, car, je n'ai jamais eu la paix, le crime tournait toujours dans ma tête.»*

Le plus souvent, les victimes des circonstances douloureuses sombrent dans la consommation des stupéfiants pour essayer d'oublier les scènes dramatiques qui se reproduisent dans le psychisme mais ceci ne signifie pas effacer complètement ces images. De temps en temps la personne revit encore les scènes. Encore, la prise des drogues est susceptible d'occasionner des perturbations psychologiques. Imaginons donc le sort réservé à la personne qui subit le résultat de la combinaison des deux facteurs.

Ecoutons les propos de «BAV» quant aux événements traumatisants qu'il a vécus:*«Jewe ndafise abagenzi bashika hafi 2000 baguye k'urugamba mbona, bamwe mbere nataha nikoreye ibiziga vyabo. Aha mu Burundi ndazi ibinogo birenga nk'ijana birimwo abantu 50 canke 100 kandi ivyo vyose navyibonera n'amaso yanje.»*

Ce qui veut signifier: *«J'ai environ 2000 amis qui sont morts sur le champ de bataille, pour certains, je rentrais avec leurs dépouilles mortelles. Ici au Burundi, je connais plus de 100*

fosses qui contiennent 50 à 100 cadavres humains et tout cela, je l'ai vu de mes propres yeux.»

Ces événements ont causé chez «BAV» des troubles tels que les cauchemars et il revivait toujours les scènes auxquelles il avait assistées. Il révèle ce qui suit: *«Harageze igihe nza ndabirota ndyamye canke nkaza mbona umenga ndiko ndabibona n'ukwiruka nkagomba kwiruka ngo mpunge kandi nsinziriye.»*

Cela signifie: *«Il est arrivé un moment où je rêvais de cela ou je me retrouvais en train de revoir les scènes, je voulais même courir pour fuir alors que j'étais endormi.»*

En analysant tous ces propos, nous voyons que ces voleurs à main armée ont vécu des événements imprévus et violents et ceux-ci les ont menacés physiquement et psychologiquement. Pour qu'un événement soit qualifié de traumatisant, c'est qu'il a deux principales caractéristiques telles que décrites par NEUVILLE et LIZION comme suit: *«Avoir personnellement vécu ou assisté à un ou plusieurs événements impliquant, pour soi ou pour autrui, une menace réelle ou évaluée, mettant en jeu son intégrité psychique et physique; avoir ressenti un sentiment de peur intense, de désarroi ou d'horreur.»*[1]

Pour le cas présent, ces voleurs à main armée que nous avons rencontrés ont vécu ou assisté aux événements menaçants. En d'autres termes, ils ont vécu la confrontation brutale avec la mort, donc la grande probabilité avec leur propre mort et les conséquences doivent être nécessairement, telles que nous l'avons constaté dans leurs propos, d'ordre physique (épuisement, maux de tête...), cognitif (pensées), émotif (colère, culpabilité, tristesse, cauchemars...) et comportemental (agressivité, consommation des stupéfiants, comportements excessifs...).

Signalons que, même si une personne choisit d'entrer dans l'armée, qu'elle soit régulière ou *rebelle*, elle est tout à fait consciente des éventuels incidents, physiques ou psychiques, qui peuvent lui arriver. Cependant, cela n'empêche pas que la survenue de l'incident fait rage psychologiquement à la personne malgré qu'elle fût préparée d'avance. Nous rejoignons les idées suivantes de NEUVILLE et LIZION: *«Même dans les professions dites à risques, où le personnel est plus ou moins préparé à la possibilité d'un incident grave ou d'une agression, «l'effet de surprise» et le saisissement qu'il provoque ne sont pas*

[1] NEUVILLE, P. et LIZION, C., op. cit., 21.

évitables même s'ils sont moindre. Le désarroi éprouvé alors est intense et peut être psychologiquement dévasteur.»[1]

Nous dirions que nos enquêtés qui étaient sur le champ de bataille n'allaient pas être touchés par les événements qui s'y passent puisqu'en y entrant, ils étaient préparé à temps, mais nous voyons que c'est impossible à la nature humaine d'y échapper lorsque l'événement est grave et surtout s'il est surprenant. Lorsque de telles circonstances surviennent, offrir un soutien psychologique rapide est nécessaire. Cette intervention permettrait de prévenir, à défaut, de diminuer les conséquences ultérieures sur la victime elle-même et sur la société tout entière, ce qui n'a pas été le cas pour nos enquêtés et nous voyons leur sort et celui de la société burundaise.

Il nous faut maintenant de passer à l'analyse d'un autre aspect de problème psychologique que nous qualifions d'important dans la compréhension du comportement de vol à main armée à savoir les frustrations.

6.3.2. Les frustrations

L'homme, au cours de son développement et de sa vie adulte, est incessamment soumis à des frustrations. L'organisme cherche toujours à satisfaire ses pulsions, mais, il est souvent contrarié par des conditions posées par le monde extérieur connues sous le nom de barrières ou obstacles. Les propos que nous avons recueillis auprès de nos enquêtés montrent que ces derniers étaient obligés de vivre dans un monde qui ne leur permettait pas de satisfaire leur besoin de nourriture.

«NGA» l'affirme en ces termes: *«(...) ukifuza imfungurwa ukazihebura, umugore n'abana bakakurangamiza nawe ata kundi uri bugire.»*

C'est-à-dire: *«(...) tu sentais le besoin de nourriture mais tu manquais de quoi manger, la femme et les enfants te regardaient alors que tu n'a rien à leur offrir.»* Nous voyons que «NGA» est envahi par l'angoisse de voir sa femme et ses enfants mourir de faim dans un monde qu'est un site où les réfugiés/déplacés étaient obligés de vivre des aides venant des organismes comme les affirmations de « NSH » le montrent quand il dit ce qui suit: *«Ni*

[1] Idem, p.19.

ukuvuga hataje imfashanyo y'abagiraneza kwari ukwicwa n'inzara gusa nawe ngira urazi mu buhungiro ko atawuba afise aho avuga ngo ndaja gusoroma.»

Ce qui veut signifier: *«C'est-à-dire que, quand l'aide des bienfaiteurs ne venait pas, on mourrait de faim seulement, toi aussi, je pense que tu sais que, dans le refuge, nul n'a le champ de cultures où il peut chercher de la nourriture.»* Lorsqu'une personne est contrainte de manger après avoir tendu les mains alors qu'auparavant, elle vivait de ses propres ressources, nécessairement que ces aides, qui ne sont pas d'ailleurs distribuées régulièrement, sont aussi insignifiantes pour quelqu'un qui doit se nourrir et nourrir toute une famille.

De telles contraintes ne sont pas arrivées aux seuls exilés, mais aussi aux sujets qui étaient dans l'armée/*rébellion*. Nous remarquons à travers leurs propos cette absence de satisfaction à la pulsion de nourriture.

Ecoutons ce que révèle «NIY» : *«Kuronka ibifungurwa cari ikintu kitabaho kubera utagiye kuri «terrain» wirigwa uko, ukarara uko.»*

Ceci veut dire: *«Avoir de la nourriture n'était pas évident parce que si tu n'étais pas allé sur le terrain, tu passais la journée et la nuit sans manger.»* Nous nous rendons compte que dans la *rébellion*, personne ne s'occupait de la survie des *rebelles*, c'étaient eux-mêmes qui devaient se débrouiller pour vivre. Mais comment se débrouiller? Ils devaient donc avoir été sur le *terrain* pour saccager les ménages ou tendre les pièges aux passagers, sinon, ils ne trouvaient pas de quoi manger. Nous pensons que la nature humaine n'est pas à mesure de tolérer ces genres de conditions de vie. A mesure que cette façon de vivre se répète, c'est l'accumulation de frustrations qui s'en suit.

Même dans des cas où nous croyions que de telles difficultés n'allaient pas être ressenties, surtout pour les cas qui étaient pris en charge par le gouvernement, nous avons constaté que cette non satisfaction du besoin de nourriture se faisait sentir également. C'est ce que dit «BAV» de cette manière: *«Vyitwa ngo tubaye kw' «ikonti» ya «Leta» ariko ubiravye ntabwo twafatwa neza, ahubwo burya umuntu arakomera «sinon» imfungurwa baduha nta kintu.»*

C'est-à-dire : *«On supposait que nous vivions sur le compte de l'Etat, mais au juste, nous n'étions pas bien traités, tout simplement, l'homme est fort, sinon, la nourriture qu'on nous donnait n'était rien.»*

« BAV» n'était pas satisfait de ce qu'il recevait qualitativement et/ou quantitativement comme nourriture, ce qui nous permet de penser aux frustrations qui résultent de la persistance d'insatisfaction aux pulsions de nourriture.

Nous admettons que l'environnement physique et social dans lequel nos enquêtés devaient vivre et les conditions que véhicule cet environnement durant leur séjour dans l'armée/*rébellion* ou dans le refuge sont susceptibles d'être générateurs de frustrations. A la longue, ces frustrations peuvent dépasser la capacité de résistance de la personne qui en souffre et explosent. Cette explosion se traduit par des comportements inhabituels chez la victime dirigés contre la société en général qui est supposée incapable de lui apporter des solutions. BADIN dit que *«la frustration se traduit par un comportement agressif dirigé contre l'agent de la frustration ou contre un objet.»*[1] Pour nos enquêtés, l'agent de la frustration c'est la société burundaise entière, d'où les comportements prohibés par la société.

Les situations problématiques que nous venons d'analyser véhiculent des événements qui laissent des traces tant physiques que psychiques à nos enquêtés qui sont les voleurs à main armée. Le principe est que, si la victime de tels incidents se croise avec un autre événement semblable aux premiers, le déroulement de l'événement se retrace et la victime revit la scène. Dans ce cas, elle se retrouve dans un état de culpabilité, de regret, croyant qu'il y avait moyen d'éviter l'incident. Tel est le cas «NIN» qui regrette d'être passé dans l'armée. Il exprime ses regrets en ces termes: *«Iyo naguma muhira sininjire mu gisoda ibi vyose ntibiba biriko biranshikira.»* Cela se traduit ainsi: *«Si j'étais resté à la maison sans entrer dans l'armée, tout cela ne me serait pas arrivé.»* Notre enquêté regrette son passé et voit en celui-ci les sources de ce qu'il est aujourd'hui. Force est de constater que pour lui, s'il n'était pas entré dans l'armée, il n'allait pas adopter le comportement de vol à main armée.

Tous les événements caractérisant le vécu antérieur des voleurs à main armée que nous avons enquêtés se présentent comme leurs vraies origines de ce forfait. Pour arriver à céder au comportement marginal, nous pensons qu'il doit y avoir un processus psychologique qui mène le sujet à perdre toute force de résistance et à s'adonner à tel comportement. Si ce processus existe réellement, d'abord, il tire son origine dans d'autres facteurs tels que nous

[1] BADIN, P., La psychologie de la vie sociale: Aspects psychosociaux de la personnalité, Paris, Centurion, 1977, p.181.

venons de les analyser, mais, à son tour, il devient un facteur explicatif du comportement adopté. D'où, il nous semble opportun de faire une analyse des facteurs psychologiques qui sont à la base du comportement de vol à main armée, lesquels facteurs découlent des situations problématiques vécues par les voleurs à main armée vues ci-haut.

CHAPITRE VII: FACTEURS PSYCHOLOGIQUES A LA BASE DU COMPORTEMENT DE VOL A MAIN ARMEE

Le vol à main armée a été une expression commune pour nos enquêtés face à différentes situations conflictuelles que chacun d'entre eux a vécues. Néanmoins, le degré dont l'un ou autre de nos interviewés a été touché psychologiquement diffère d'un cas à l'autre et par conséquent, les facteurs psychologiques qui les ont poussés à s'engager dans le vol à main armée sont différents. Dans ce chapitre, nous avons pu dégager les facteurs psychologiques à la base du vol à main armée. Il s'agit de la déception, de la peur du lendemain, de l'influence du métier mené, de l'inadaptation au milieu d'origine et du repli sur soi.

7.1. Déception

La guerre qui a secoué le Burundi a fait que des milliers des jeunes soient enrôlés, les uns dans l'armée régulière, les autres dans les formations *rebelles*. Dans tous les cas, on leurs promettait qu'ils auraient des grades et d'autres avantages sociaux. Mais, ils ont été déçus car après la guerre, les uns ont été démobilisés, perdant ainsi leur temps dans les combats, les autres n'ont pas eu leurs promesses. A travers les interviews que nous avons recueillies, nous constatons cette déception et le vol à main armée comme sa conséquence.

«BAV» raconte ceci : «*Kugira urinde wiyumvira kwiba ni uko haba hari igituma. (...) twagiye mu gisoda kurondera ubuzima, turondera ingene twobaho, ariko ari igisoda ca Leta canke ari ico mw'ishamba, nta nakimwe cigeze gihemba umushahara ukwiriye kugira gitange uburyo bukwiriye ku muntu ari ku rugamba; ni co gituma benshi baca baja kwiheba bakiba.*» C'est-à-dire : «*Pour faire le recours au vol c'est qu'il y a un motif. (...) nous sommes allés dans l'armée pour rechercher la vie, nous cherchions comment vivre, mais, ni l'armée nationale ni celle de la rébellion, aucune n'a songé donner un salaire pour donner les moyens suffisants pour une personne qui participe aux combats; c'est pour cette raison que la plupart de ces gens ont choisi entre la vie et la mort en se livrant au vol.*»

En pleine guerre, le gouvernement était dans le besoin de recruter les jeunes pour renforcer les forces de défense nationale. Beaucoup de gens qui étaient encore jeunes sont

entrés massivement dans l'armée, les uns abandonnant leurs études, les autres renonçant aux emplois qui les occupaient, croyaient qu'ils seraient bien rémunérés ou qu'ils auraient des grades.

C'est par après qu'ils ont remarqué qu'ils ont été déroutés parce qu'ils n'ont pas eu les avantages tels que chacun le souhaitait en y entrant. Ceci s'est présenté comme une déception totale à ce qu'ils s'attendaient. Cette déception a poussé les uns à adopter des *«stratégies»* pour combler ce vide. C'est ce qui est arrivé à «BAV» et ses amis en s'organisant pour essayer de le combler en utilisant leurs armes.

Il continue à raconter ceci: *«Jewe nanje ndi mur'abo bagize iyo ngorane urumva twaciye tuja inama turi abasoda bane tukaza turaja kwiba dukoresheje inkoho zacu.»* Ce qui veut signifier: *«Moi aussi je fais partie de ceux-là qui ont eu ce problème, donc, nous nous sommes entendus étant au nombre de quatre soldats pour voler à l'aide de nos fusils.»*

Pour les soldats, il suffisait seulement qu'il y ait un élément déclencheur sinon le matériel à utiliser dans le vol était disponible puisqu'ils utilisaient leurs fusils. Le déclenchement du vol à main armée a eu comme facteur, pour le cas-ci la difficulté de n'avoir pas été satisfait par le revenu mensuel. Cette réaction de vol à main armée apparaît comme un autre moyen de recherche d'autres sources de revenu. Mais, consécutivement à l'ensemble des frustrations issues des situations difficiles et des conditions de vie et surtout à l'ensemble des expériences à caractère violent connues suite à la nature même du métier de militaire, rien n'est étonnant que cette recherche d'autres sources de revenu se fasse violemment.

Ce problème lié à l'insatisfaction au revenu mensuel est arrivé aussi à «NTO» qui explique le processus en ces termes : *«Jewe ninjiye mu gisirikare nzi yuko urugamba ruheze tuzoronka umushahara ukwiye uzodufasha gurtyo tukagira ubuzima bwiza, ariko naho «batandemobilije» ivyo batwemereye ntavyo baduhaye.»*

Nous pouvons traduire cela comme suit : *«Je suis entré dans l'armée en sachant qu'après la fin des batailles nous aurons un salaire suffisant qui nous permettra de mener une bonne vie, mais, même si je n'ai pas été démobilisé, ils ne nous ont pas donné ce qu'ils nous ont promis.»*

L'entrée dans l'armée se présente ici comme une recherche de l'amélioration des conditions d'existence après la guerre comme c'était garanti par les chefs des groupes *«rebelles»* mais, les promesses n'ont pas été tenues.

La déception pour les gens qui ont été enrôlés dans la rébellion a été pire que celle de ceux qui étaient dans l'armée régulière. Les premiers n'ont même pas bénéficié la prise en charge dans le logement et nourriture. Ils mangeaient après avoir pillé et tué. Ce qui nous fait constater qu'ils s'attendaient à ce qu'il y ait ce que nous appellerions *«indemnité»*. Mais, le constat est que, au lieu de s'attendre aux *«indemnités»*, la seule chance qui leur restait était d'être retenus pour ne pas être démobilisé. Cela a fait qu'il y ait multiples réactions conduisant les uns à penser sur tout le chemin qu'ils viennent de parcourir et ainsi, à se tourner vers le vol à main armée.

Ecoutons ce que révèle «NTO» après son intégration dans l'armée régulière : *«(...) tumaze gushika mw'ikambi iri muri «rural», hariho abandi bagenzi twahorana mw'ishamba twahuriye mw'iyo kambi duca tuvugana tuti: 'None ivyo twemerewe ko bataduhaye, tugire gute?' Duca dutangura gupanga umugambi turi batandatu wo kurondera uburyo ku nguvu, ni ho twahava turafatwa.»*

C'est-à-dire : *«(...) quand nous sommes arrivés dans un camp qui se trouve dans Bujumbura rural, j'y ai rencontré mes amis avec qui nous étions dans la «forêt» et nous avons commencé à nous dire ainsi: 'Puisqu'on ne nous a pas donné ce qu'on nous a promis, que faire?' Nous avons alors commencé à planifier un projet de recherche des moyens par la force étant à six et par après nous avons été appréhendés.»*

Cette planification de vol se présente comme une *«vengeance»* à une injustice connue par les partisans des différents groupes armés par le fait que les chefs à la tête de ces groupes n'ont pas tenu à leurs engagements en octroyant à leurs partisans ce qu'ils leur avaient promis. Comment pourrions-nous penser que cette vengeance allait prendre une autre forme que celle de vol à main armée? Etant donné leur vécu depuis l'entrée dans l'armée, nous ne prétendons pas nier que de telles formes de comportements pourraient exister d'autant plus que l'arme était leur outil principal dans la recherche de quoi pour survivre.

Les éléments que nous venons d'analyser nous amène à accepter que la déception qu'ont connue nos interviewés à une grande implication dans l'adoption du comportement de vol à main armée. Nous savons que peu de gens peuvent tolérer à un échec ou une déception. Le grand risque est qu'il se produise des perturbations psychologiques et, par conséquent, les comportements qui s'y répondent doivent être étranges. L'échec entraîne souvent à ne plus voir devant soi, c'est comme s'il y avait un mur opaque qui empêche le sujet de voir son

avenir. Ceci fait que nos enquêtés craignent leur vie future et pour franchir à ce qu'ils ont défini comme obstacles, ils ont entrepris le chemin de la violence.

7.2. La peur du lendemain

Rien n'est décourageant que d'avoir peur de l'avenir. Le désespoir que cela engendre peut faire tomber la personne qui en souffre dans un fossé infranchissable. Les voleurs à main armée déclarent qu'ils ont préféré de se livrer au vol parce qu'ils voyaient que leur avenir était incertain.

Cette réponse de «BAV» en est révélatrice: *«Jewe narabonye ko kazoza kanje atako mbona kuko nari umusoda wa Leta nta mwanya wo kwiga umwuga naronse, mbona k'umushahara ndonka ataco umaze, nca ngira nti ntateguye kazoza kanje hakiri kare ejo «bakandemobiriza» ntaco nzoshobora gukora. Ni ko kwiyumvira tukagira umugwi w'abantu bane tukaza turiba.»* Ce qui se traduit par: *«J'ai vu que mon avenir est incertain parce que j'étais un soldat de l'Etat, je n'ai pas eu le temps d'apprendre un métier et j'ai vu que mon salaire était insignifiant et je me suis dit que si je ne prépare pas mon avenir à temps, demain si je suis démobilisé, je ne serais pas à mesure de faire quelque chose. C'est pour cela que nous avons formé un groupe de quatre personnes et nous faisions le vol.»* Pour «BAV», avoir appris un métier et avoir un salaire *«suffisant»* étaient des indices pour qu'il soit garanti de son avenir après sa carrière militaire. Ici le vol est considéré comme une ressource pour préparer la vie d'après la démobilisation.

A côté de ce cas «BAV» qui accepte sans difficulté qu'il a préféré voler parce qu'il ne voyait pas ce qu'il deviendrait après l'armée d'autant plus qu'il n'avait pas appris un métier, un autre cas «NIY» semble répondre de manière contournée. Il dit ceci: *«Mu bisanzwe, umuntu amaze kumara imyaka itanu, itandatu mu gahinga, nta kazoza aba akibona; asigara abona ko kazoza kiwe kari mw'ibarabara ati ari ugupfa ndapfuye agaca ahitamwo gukora ivyo.»*

Traduisons: *«Normalement une personne qui est restée isolée des autres pendant cinq ou six ans, ne voit plus son avenir; elle voit que son avenir se trouve dans la rue et elle se dit qu'elle est déjà morte et choisit de faire cela.»* «NIY» était désespéré parce qu'il venait de passer plusieurs années loin du toit familial. A voir l'expression qu'il utilise pour qualifier l'endroit dans lequel il vivait, un endroit méconnu, autrement dit, il n'était plus dans sa nature

humaine, il était devenu sauvage. Nous imaginons donc le sort qui est réservé à une personne qui est arrivée à un stade de se considérer comme un mort vivant. Sans doute, elle est exposée à toute sorte de marginalité sociale.

C'est ce que «NGA» explique en disant ceci : *«(...) ubonye ubuzima ko buhagaze, ntagisivya uvuga uti ko vyanse ku neza ndabirondera ku nguvu.»* Ce qui signifie : *«(...) quand tu vois que la vie s'arrête, rien n'empêche que tu cherches à vivre par la force à défaut de la voie légale.»* Nous remarquons que dans des situations d'impasse, nos enquêtés préfèrent user de leur force pour tenter leur *«avenir»*.

Les gens qui ont été enrôlés dans les forces combattantes comme nos enquêtés à savoir l'armée régulière et *rebelle* étaient incités parce qu'on leur promettait qu'ils seraient bien rémunérés et leurs grades s'élèveraient avec le temps. Ceux-ci espéraient que leur vie s'améliorerait après le rétablissement de la paix. Mais, des gens ont été déçus parce que les grades promis à l'avance ne leur ont pas été octroyés surtout pour ceux qui n'ont pas été sur le banc de l'école et cela a découragé ces gens, c'est pour cela qu'ils ont préféré améliorer leur vie par la force du canon. Ce sont les raisons qu'avance «NIY» pour justifier pourquoi le vol à main armée a été un recours pour sa survie.

Il explique : *«Igihe twaja mu gisoda batubwirako tuzoronka ama «grades» ariko nka jewe ata mashure nari mfise narabonye kw'ataco nzoronka ndiko nta umwanya. Benshi rero aho bari bazeye kazoza barakabuze, ni co gituma bahitamwo gukoresha inkoho kugira bibesheho kuko barize kuyikoresha.»*

C'est-à-dire : *«En allant dans l'armée, on nous disait que nous aurions des grades mais, par exemple moi, je n'ai pas été à l'école, j'ai vu que je n'aurais rien, que j'étais en train de perdre mon temps. Donc, là où beaucoup de gens espéraient leur avenir, ils l'ont manqué, c'est pourquoi ils préfèrent utiliser le fusil pour chercher comment survivre parce qu'ils ont appris à le manier.»*

Ces voleurs à main armée ont donc manqué un environnement qui leur offre la garantie d'un bon épanouissement et d'un avenir meilleur autant pour eux que pour leurs familles respectives.

Perdre l'espoir du lendemain constitue un grand échec pour la société et pour le sujet lui-même dans la mesure où nous voyons qu'il en résulte, non seulement les actes dangereux pour la société, mais aussi la privation de la liberté du sujet.

Mais, le problème, c'est qu'il est difficile de prévoir l'avenir pour soi. Nous entendons parfois dire que l'avenir n'appartient à personne c'est pour cela que nos enquêtés avaient peur des échecs qui pourraient survenir. Pour dire que dans nos projets, nous voulons toujours qu'il y ait réussite et une fois que nous soupçonnons un éventuel échec, c'est le désespoir total et celui-ci conduit au drame.

S'agissant de la prévision de l'avenir de l'être humain, HEILBRONER dit ce qui suit : *«Le conflit apparent entre notre sentiment intuitif de la fixité de « la nature humaine » et notre connaissance que le comportement peut être modifié représente une difficulté essentielle pour prévoir l'avenir de l'homme.»* [1]

Pour dire que l'homme est dynamique, la façon dont il se présente aujourd'hui est différente de celle de demain, d'où les difficultés de prévoir son avenir, car, il y a risque de se tromper. Nos enquêtés sont désespérés en limitant seulement leur vision aux conditions du moment, raison pour laquelle ils ont défini leur avenir comme étant inexistant d'où la recherche de celui-ci par la voie de la violence. Cet usage de la force dans la recherche de la vie peut-être lié à la nature du sujet en question tout comme il peut être acquis à la suite de l'ensemble des expériences vécues. C'est pour cela que nous avons réservé la part importante à l'influence du métier mené pour expliquer cet usage de la force pour chercher la vie.

7.3. Influence de la nature de l'expérience connue

De par sa nature, l'armée est en soi un métier à connotation violente. Les gens qui exercent ce métier sont soumis à de nombreuses épreuves violentes et ils finissent par devenir violents sans le savoir. Cette violence qui les caractérise est en quelque sorte acquise par suite à de nombreuses expériences vécues. Or, l'expérience exerce une influence sur le comportement de la personne qui l'a acquise. Nos enquêtés se sont habitués à l'usage du canon dans la recherche de la *«paix»*, de la nourriture... La violence, le *«sang froid»*, sont devenus des caractéristiques principales de leurs personnalités. Nous constatons à travers leurs propos que les gens qui ont été initiés aux armes à feu sont victimes de cette expérience. Même s'ils quittent le métier, l'expérience ne s'efface jamais.

[1] HEILBRONER, R-L., Réflexion sur l'avenir de l'humanité, Paris, Ed. Ouvrières, 1976, p.94.

Ecoutons ce que dit «NIN» à ce sujet: *«Abahoze ku rugamba bose kugeza iyi saha n'abasirikare n'ubwo boba barasubiye iwabo kuko barazi kurasa, kwica barabishoboye, ubugizi bwa nabi bwose barabwize no kwiba barabizi kuko ni vyo vyabatunga.»*

Ce qui veut dire : *«Les ex-combattants sont, jusqu'à cette heure, des soldats même s'ils seraient retournés chez eux parce qu'ils savent tirer au canon, ils sont capables de tuer car ils ont appris à faire des forfaits, ils savent voler car c'est ce qui leur faisait vivre.»*

Nous voyons que, même après la carrière militaire, il est impossible que l'ex-combattant oublie ce qui a caractérisé son vécu militaire. A ce moment, cette force qui était utilisée pour les intérêts du métier peut être orientée vers d'autres activités non acceptables dans la société.

Les témoignages ci-dessous précisent qu'un militaire devient un individu qui a un *«sang froid»*. «NTO» le dit de cette manière: *«Waraciye mu gisoda usanga uca uba 'umutimbayi' nta kintu citwa ikibi na kimwe uba utazi, kurasa canke kwiba ni ikintu gito cane ku musoda.»*

Ce qui veut dire : *« Si tu a été militaire, tu deviens un individu qui a du « sang froid », aucune sorte de forfait que tu ne connais pas, tirer ou voler est une chose très banale pour un soldat.»* Qui dit que quelqu'un a un sang froid, dit que c'est quelqu'un qui n'a aucun souci, qui n'a peur de rien y compris le mal. Les voleurs à main armée sont dans cette catégorie. Mais de toutes les façons, pour qu'une personne devienne ainsi, il doit y avoir tout un processus. Nos enquêtés ont vécu des expériences caractérisées par le *«sans-souci»*, la violence, le vol, la tuerie...En revanche, leurs actions ne peuvent pas s'éloigner de ce qu'ils ont vécu.

Si nous continuons d'analyser les propos de nos enquêtés, nous remarquons que certains d'entre eux jettent le tort au gouvernement qui aurait contribué à l'endurcissement des cœurs. «NGA» le révèle ainsi: *«Jewe sinabaye umusoda ngo nje kurwana, ariko inkoho twazigishwa n'abo bategetsi ngo bariko batwigisha kugwanira amahoro.»*

C'est-à-dire : *« Je n'ai pas été soldat pour aller combattre, mais, nous avons appris le maniement des fusils par ces autorités soi disant qu'ils sont en train de nous apprendre à lutter pour la paix.»*

La politique qui a été adoptée par le gouvernement du Burundi d'initier la population civile à manier les armes a eu des répercussions sur les manières d'agir pour ces gens qui l'ont appris. Cette politique visait à sensibiliser les jeunes gens à être partisans de la paix, mais, en analysant l'état des choses, l'objectif à dévier de son sens initial.

C'est ce que «NGA» continue à expliquer ainsi: *«Benshi bahigiye ubukozi bw'ikibi atabwo bahorana ariko kubw'izo nkoho bize baca batangura kuba inkozi z'ikibi, baba abasuma, abicanyi; bakaza barazikota kugira barondere ico bararira kuko harya nta mahoro k'umuntu araye ubusa.»*

Ce qui veut dire: *«C'est là où beaucoup de gens ont appris à faire le mal alors qu'ils n'étaient pas, mais, à cause de cet apprentissage du maniement des armes, ils sont devenus des malfaiteurs, des voleurs, des assassins; ils louaient les armes pour les utiliser dans la recherche de ce qui leur permettrait de vivre un jour de plus car pas de paix pour celui qui est affamé.»* L'expérience explique donc telle ou telle autre forme de comportement. Il suffit qu'il y ait une situation stressante pour un sujet qui a été un jour confronté à des situations menaçantes, le risque est qu'en fuyant le stress, elle retourne dans les activités rappelant ce qu'elle a vécu.

Nous rejoignons les propos de LINTON quand il écrit ceci: *«Le choix de l'une des formes que le comportement peut prendre est immédiatement déterminé par son expérience.»*[1]Lorsque les voleurs à main armée enquêtés ont rencontré des difficultés de vivre, ils ont fait appel à ce qu'ils ont appris.

Les effets qui font appel à la nature de l'expérience du sujet sont déclenchés par d'autres effets. Si nous analysons le passé de nos sujets d'enquêtes, nous constatons que le vol à main armée prend ses racines dans les situations chaotiques qui ont marqué le Burundi. Les effets de ce chaos continuent à faire rage parce que les victimes n'ont pas eu personne pour les secourir au point de vue psychologique. Pour ce faire, ce n'est pas seulement la nature de l'expérience qui détermine le comportement de vol à main armée mais également les voleurs à main armée ont connu des difficultés de cohabitation lorsqu'ils étaient dans l'obligation de vivre dans leurs familles.

7.4. Inadaptation au milieu d'origine

L'individu doit lutter pour la vie selon ses motivations et ses possibilités. L'échec à cette lutte est à la fois cause et conséquence de l'inadaptation: il est cause de l'inadaptation dans la mesure où il est pris dans le sens d'une déception à une ambition quelconque tandis

[1] LINTON, R., op. cit., p.16.

qu'il est conséquence de l'inadaptation quand il est issu de l'inadaptation même. En effet, l'individu peut se heurter à des obstacles qui l'empêchent de sentir aisé dans la famille ou société. Dans ce cas, il devient inapte à agir comme un agent qui doit contribuer à l'épanouissement de la société en général et de lui-même en particulier, d'où, la lutte pour la vie, qui, selon DARWIN *«opère une sélection naturelle qui entraine la survie des plus aptes c'est-à-dire, les mieux adaptés.»* [1]

L'adaptation suppose aussi un niveau de maturité, une condition qui rend disponible la quantité d'énergie psychique qui, en accroissant les capacités de communication et de dialogue avec autrui, favorisera l'adaptation sociale. Par contre, la société à laquelle l'individu adresse la communication et le dialogue peut ériger des barrières.

Nous constatons cela dans les propos de «NSH» qui dit : *«Nkishika narageregeza kubereka ko ndi umuntu asanzwe, ngomba kubana na bo mu mahoro ariko bo bagumye banyinuba ngo nta muntu yomara imyaka icenda mu buhungiro ngw'abure ingeso mbi yiga.»*
C'est-à-dire : *«Dès mon retour, j'ai essayé de leur montrer que j'étais simple, que je voulais vivre avec eux dans la paix, mais, eux, ils se méfiaient de moi en disant que personne ne peut passer neuf ans d'exil et ne pas avoir adopté de mauvaises conduites.»* Ceci fait allusion à un *«camp de réfugié »* qui est considéré comme une *«société»* à part. Les normes de cette *«société»* ne sont pas à mesure d'enraciner les bonnes conduites chez les personnes qui la composent. Vivre dans le camp de réfugiés, c'est comme si le sujet tendait à s'éloigner des valeurs et des normes de la société *«normale»*. Le retour dans cette dernière se heurte à de nombreuses résistances de la part de ses composantes malgré la volonté de l'individu qui cherche à se réintégrer dans cette société.
Ces propos de «NIN» le témoignent: *«Naririnda ko ata muntu twoshwana haba mu muryango canke mu babanyi ariko ntibigeze babonako noba ndi umuntu nkabo bambonamwo ubugizi bwa nabi gusa.»*

Ce qui signifie : *«Je me réservais de ne me quereller avec personne que ce soit dans la famille ou dans l'entourage, mais, ils ne m'ont jamais considéré comme une personne comme eux, ils me taxaient toujours de malfaiteur.»*

[1] DARWIN, C; cité par NDAYIZIGA D., in op. cit., p.82.

Nous remarquons, ici, le désir d'intégrer la société *«normale»* mais les composantes de cette dernières érigent des barrières.
«NIN» a été rejeté lorsqu'il tentait le retour dans sa famille.

La *«société»* camp militaire est pire que la *«société»* camp de réfugiés. L'individu qui a été dans l'armée ou *rébellion* est toujours collé de mauvaises conduites et plus particulièrement de criminel. Si un jour, il est obligé de retourner dans sa famille, nécessairement qu'il rencontre des résistances et des obstacles pour s'intégrer et s'adapter à cette *«nouvelle société»*. Ces résistances ne se font pas par une simple et pure marginalisation de la part de la société, mais, parce qu'elle veut préserver ses valeurs et ses normes.
Cela étant, l'individu lui-même rencontre des difficultés qui l'empêchent de s'adapter à un milieu *«nouveau»* suite à des expériences qu'il a vécues dans un autre milieu, c'est-à-dire pour le cas précis, dans le camp de réfugiés ou dans l'armée/*rébellion.*
Ces réponses de «NGA» en sont révélatrices: *«Bivanye n'ubuzima wagiye uracamwo n'ingorane wagiye uragira hari aho bitakworohera kubana n'abandi mu muryango mbere hari n'igihe uhava kubera utahiyumvamwo.»*

Ceci veut dire : *«Si cela dépend de la vie menée antérieurement et des problèmes que tu as rencontrés, il peut arriver que la cohabitation avec les autres dans la famille te soit difficile, il arrive même que tu quittes le milieu par le fait que tu ne te sens pas à l'aise dans ce milieu.»* S'il arrive que le rapatrié ou l'ex-*combattant* se heurte à des difficultés de s'adapter dans son milieu familial et qu'il préfère le quitter, nous pouvons imaginer l'endroit qui peut lui sembler efficace pour y mener la vie. Nos enquêtés ont adopté un comportement criminel. Ils ont connu ce problème d'inadaptation suite d'abord, à des blocages personnels et, ensuite, à des blocages issus du milieu dans lequel ils voulaient s'intégrer tels que nous le remarquons dans les témoignages que nous avons notés chez «NGA».

L'efficacité d'une relation est donc importante dans la résolution des problèmes. Elle permet de trouver des solutions mutuellement avantageuses en cas de tension et de divergences, donc, elle permet de gérer les différences. En l'absence de cette compréhension mutuelle, de cette communication, la personne qui cherchait à s'intégrer dans ce milieu *«nouveau»* tend à désespérer et à désengager tout effort qui lui permettrait d'affronter les résistances du milieu. MUCCHIELLI suggère qu'*«entrer dans la société ou solliciter*

l'entrée, c'est d'abord affronter une résistance, une sorte de mauvaise volonté sociale et il faut se battre pour participer, ne pas s'effondrer, ne pas se désespérer.»[1]
Ceci pour dire que si le voleur à main armée a connu des difficultés d'intégration, il s'est vite effondré et a cédé la place aux défaillances. Ces voleurs à main armée ont eu des blocages qui les empêchent à s'intégrer facilement dans leur milieu d'origine d'où ils sont devenus des inadaptés socialement. Cette inadaptation enfonce la victime dans des comportements douteux par son entourage. En outre, l'inadaptation chez nos enquêtés a donné lieu au repli sur soi, un facteur non moins important dans l'adoption de comportement de vol à main armée.

7.5. Repli sur soi

Une personne qui sait qu'un jour, elle a été en dehors du toit familial pour des raisons qui ne sont pas valorisées par la société, se culpabilise et a tendance à s'exclure en marchant en marge de cette société. Les voleurs à main armée ont souffert d'un repli sur soi lorsqu'ils tentaient de s'intégrer dans leurs familles.

« NTO » explique dans ses propos ce qui lui est arrivé: *«Muhira sinashaka uwumvugisha, narafata intebe yanje nkaja ahantu nkicara ngatekereza.»*
Ce qui peut se traduire ainsi: *«A la maison, je ne voulais pas qu'on me parle, je prenais ma chaise, je cherchais un endroit où m'asseoir calmement.»* Puisque nos enquêtés avaient vécu des situations difficiles, ils se retrouvaient toujours en stress et la situation de stress fait que le sujet vit en vase clos, préoccupé par ses problèmes et se plonge dans un monde de pensées. «NIN» dit ceci: *«Vyarashika n'aho ngenda kwiyugaranira ahantu hajenyene ngatangura kwiyumvira ingorane mfise, gurtyo nkumva amahoro kuko ata nduru z'abankoroga numva.»*
Nous traduisons comme suit: *«Il arrivait même que je m'enferme dans un endroit isolé où j'étais seul et je commençais à penser à mes problèmes, comme ça je me sentais en paix parce que personne ne m'embêtait.»* Cette attitude du repli sur soi entraine la victime à fuir le milieu pris comme frustrant et à s'exiler dans un endroit considéré comme apaisant. Ces propos de «NIN» le montrent.

Le même sujet ajoute: *«Mu nyuma, nahisemwo kuza i Bujumbura kugira ndabe ko noronka ingene nibeshaho.»*

[1]MUCCHIELLI, R., op. cit., p.35.

Ce qui signifie : *«Après, j'ai préféré venir à Bujumbura pour voir si je pouvais trouver les moyens de vivre.»* En descendant à Bujumbura alors qu'il n'avait pas aucune promesse d'être embauché quelque part, c'est qu'il s'exposait à toute sorte de *«danger»*et surtout à la formation des bandes comme s'est arrivé à «NSH» qui révèle ceci : *«Umuntu wenyene twashobora kuvugana tugahuza yaba ari umuntu twaciye mu ngorane zimwe(...) ndahava ndimanukira i Bujumbura kuko ho namenya ko nzohasanga abagenzi benshi.»*
C'est-à-dire : *«La seule personne à qui je pouvais parler et émettre sur les mêmes ondes, était une personne qui a connu les mêmes problèmes que moi. Par après, je suis descendu à Bujumbura parce que je savais que j'y rencontrerais beaucoup d'amis.»* Nous constatons que les amis qu'il cherchait à Bujumbura étaient peut être des gens qui auraient connu les mêmes difficultés que «NSH». Nous nous demandons ce qu'il préconisait faire avec ses amis à Bujumbura alors qu'il ne s'attendait à aucun emploi qui pourrait l'occuper. S'ils ne trouvent pas un emploi qui les occupe utilement, ils se lancent dans les actes indisposant la bonne marche de la vie sociale telle que le même enquêté, «NSH», le témogne: *«Maze kuronka abagenzi, urabona nta kazi twaronse ko tubeshaho haciye havamwo bamwe batwereka ubuhinga bwo kwibeshaho bavuga bati ntimugire ikibazo turazi ah'ibikoresho bizova bagaca rero baza barazana inkoho.»* Cela veut dire: *«Lorsque j'ai trouvé les amis, tu vois, nous n'avions pas eu d'emploi qui pouvait nous faire vivre; il y a eu quelques uns qui nous ont montré la stratégie de nous faire vivre en nous garantissant qu'il n'y aurait pas de problèmes, qu'ils connaissaient l'endroit où ils trouveraient le matériel et ils amenaient alors les fusils.»*
Nous comprenons que le repli sur soi fait que la personne qui en souffre quitte son milieu d'origine pour aller dans un autre endroit qui semble lui procurer assurance et sécurité. Ici comme les différents propos le témoignent, le milieu qui semble rassurant pour les voleurs à main armée a été la capitale du pays.

Le grand danger pour la société c'est la formation d'une bande d'individus qui présentent les mêmes caractéristiques et qui ont vécu les mêmes conditions difficiles. Ils sont plus faciles à corrompre. MUCCHIELLI donne un exemple quant au danger occasionné par une bande de gens présentant les mêmes caractéristiques. Il dit ainsi: *«Les bandes des jeunes délinquants ont, dans la journée, un petit rôle social, le soir et la nuit, ils font leurs mauvais*

coups(...)».[1]Nous savons que le vol se fait généralement la nuit et pendant la journée les malfaiteurs sont des gens comme les autres.

Là où nous les avons trouvés dans la Prison Mpimba, nous avons cherché à savoir ce qu'ils prévoient comme projets après la sortie de la prison et ont exprimé l'intérêt de retourner dans leur famille tout en évoquant les contraintes auxquelles ils peuvent se heurter.

[1] MUCCHIELLI, R., op. cit., p.50.

CHAPITRE VIII: PERSPECTIVES ET PROJETS

Dans le présent chapitre, nous avons voulu accorder une attention à la conception des voleurs à main armée face à leur avenir. Nous leur avons demandé comment ils considèrent leur parcours d'emprisonnement, ce qu'ils pensent de leur retour dans la société et ce qu'ils attendent des autres pour pouvoir réintégrer la société et affronter la vie. Nous avons regroupé les réponses qu'ils nous ont données autours de trois sous-thèmes à savoir la considération des voleurs à main armée sur la peine d'emprisonnement, les facteurs défavorables au reclassement social et les projets.

8.1. Considérations des voleurs à main armée sur la peine d'emprisonnement

L'analyse des interviews a montré que les voleurs à main armée enquêtés ont une considération qu'ils donnent à la peine d'emprisonnement. En effet, de nombreux détenus peuvent mettre à profit la pause que leur impose un séjour en prison pour réfléchir sur leur avenir. C'est dire que le moment de l'arrestation et de l'incarcération est un moment très critique et souvent le premier contact avec la prison est traumatisant. Par exemple, «NIN» exprime des sentiments de repentance de cette manière: *«Umunyororo urakosora kuk'uravye ubuzima bwo mu munyororo uca wiyumvira ukavuga uti nobona ndasohotse ngaha nta makosa nosubira gukora.»*

Ce qui peut se traduire comme suit : *« La prison amende car si on observe la façon de vivre en prison, tu réfléchis et tu te dis : 'si je sortais d'ici, je ne commettrais plus de forfaits.»* Les mauvaises conditions de vie dans la prison et la peine d'emprisonnement peuvent créer des sentiments d'amendement chez un détenu. De tels sentiments associés à des expressions de honte et de remords se rencontrent dans les représentations des détenus.

Les témoignages de «BAV» montrent qu'en purgeant sa peine, il apprendrait à devenir honnête. Il dit ce qui suit: *«Ndavye imyaka mirongw'ibiri banciriye nkaba maze guheza icenda gusa, ubu ndamaze kwihanura nintapfira ngaha mu Mpimba, nzorya bike ndyame kare.»*

Ceci veut dire: *«Quand je pense à la peine de vingt ans qui m'est infligée et que je viens d'en consommer neuf seulement, maintenant, je me suis amendé. Si je ne meurs pas ici dans*

*Mpimba, à ma libération, je mangerais peu et me coucherais tôt.»*La longueur de la peine peut aussi conduire le détenu à s'amender. Il est probable que celui qui a subi une expérience pénale réfléchira plusieurs fois avant d'agir de nouveau de la même manière. Cependant, l'auteur peut avoir été rendu plus prudent par les souffrances ressenties en prison mais il ne sera pas amendé. Nous constatons cela dans les explications qu'apporte «NSH» quand il dit ceci : *«Nibaza k' umunyororo udashobora kuvura kamere k'umuntu naho bavuga k'umunyororo ukosora. Ego uvuye ngaha uratinya uti ejo ndashobora gusubira hariya ariko ntibiba biheze, bishobora kugaruka umwanya uwariwo wose.»*

C'est-à-dire : *«Je pense que la prison ne peut pas guérir la nature de l'individu même si on dit qu'elle amende. Oui. Si tu sors d'ici tu peux avoir peur et te dire que le lendemain tu peux y retourner mais cela ne veut pas à dire que c'est fini avec les forfaits, tu peux être incarcéré d'un moment à l'autre.»*

Par là, nous voyons que la peine d'emprisonnement pour quelqu'un qui ne veut pas se corriger, est plutôt une expérience qui mène le sujet à prendre conscience et à être prudent au sujet des forfaits qui pourraient être commis. Peut-être, il faudrait une autre stratégie pénale pour aider les malfaiteurs en général, les voleurs à main armée en particulier, à sortir du conflit psychique qui les pousse à s'abandonner aux forfaits car, la prudence dont il est question ici, est une conséquence imprévue de la peine infligée aux voleurs à main armée mais non l'amendement.

Cela donne l'impression qu'il existe un paradoxe entre l'emprisonnement et l'amendement dans la mesure où la prison apparaît comme un facteur qui contribue à la marginalisation davantage pour celui qui en est frappé. En outre, revoir les mesures pénales dans l'intention de réduire les peines à infliger aux voleurs à main armée serait encore plus dangereux pour la société.

Concernant ce paradoxe entre l'emprisonnement et l'amendement, LEAUTE relève que: *«malgré les facteurs inhérents à la prison et le paradoxe qui en résulte, il serait socialement dangereux de réduire au-delà d'un certain seuil, la proportion des peines*

privatives de liberté. Besoins sociaux conservés, on ne peut méconnaître les nécessités de l'emprisonnement.»[1]

La privation de la liberté pour un fautif est utile pour faire prendre conscience au condamné de sa faute et de ses conséquences malgré que le facteur *'emprisonnement'* se conjugue avec d'autres facteurs pour handicaper les tentatives de reclassement social pour un voleur à main armée.

8.2. Facteurs défavorables au reclassement social

Après avoir analysé les propos recueillis auprès des détenus voleurs à main armée, nous sommes parvenue à regrouper les facteurs que les enquêtés ont soulevés comme susceptibles d' handicaper leur reclassement social.

8.2.1. La prison, milieu de désocialisation progressive

Lorsqu'ils sont arrêtés, les voleurs à main armée sont condamnés à de lourdes peines. Dans tous les stades de la procédure judiciaire, c'est pendant l'arrestation que le présumé a plus de risque d'être torturé et d'être privé de la présence des leurs. Or, nous ne devons pas perdre la vue que l'avenir d'un individu dépend souvent du traitement que la société lui réserve. La pression exercée sur le détenu, les souffrances ressenties, la privation de liberté et de contacts avec les membres de sa famille pendant un certain temps, se présentent comme ayant des répercussions sur le reclassement dans la société après la libération du détenu.

Dans les propos suivants, «NSH» s'exprime sur la souffrance qu'il a endurée suite à l'emprisonnement : *«Ikintu kimbabaza ubwambere ni ukubona mpfungwa ivyanje bigasanzara. Iyo ntaza ngaha mw'ibohero nta ngorane zari kubaho, n'umugore wanje ntiyari kugenda ansanzarije ivyanje vyose.»*

C'est-à-dire : *« Ce qui me touche en premier lieu, c'est d'être emprisonné et mes biens dispersés. Si je n'étais pas ici en prison, il n'y aurait pas de problèmes et ma femme ne serait*

[1]LEAUTE, J., cité par KAMARIZA, J-Y., in Etude des facteurs sociaux criminogènes à la base de l'accroissement de la délinquance juvénile, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E., 2007, p.116.

pas partie après avoir dilapidé tous mes biens.» Une telle conception a sans doute des retombées sur le reclassement de l'individu dans la société. En effet, il peut voir qu'il n'a plus besoin de vivre dans la famille car d'une manière ou d'une autre, il jette le tort à sa famille et à son entourage qui, à son sens, auraient contribué directement ou indirectement dans la disparition de ses biens et, par conséquent, il peut songer toujours à faire du mal.

Ces propos proviennent toujours de «NSH» où il s'exprime sur sa façon d'agir en cas de retour en famille : *«Noshika inyuma ndazi ko bitonyorohera kubana n'abandi kuko nzosanga umuryango waranyibagiye, ivyanje vyarasanzaye, ivyo bizotuma n'ikibi nogikora kandi ntogikoze kuko naho ndaha mu munyororo, abatuma ivyanje bisanzara ndabazi.»*

Ceci signifie : *« Une fois dehors, je sais qu'il me serait difficile de cohabiter avec les autres car ma famille m'a déjà oublié, mes biens ont été dilapidés, cela me pousserait à faire du mal que je n'aurais pas fait parce que, même si je suis ici en prison, je connais ceux qui contribuent à la disparition de mes biens. »* L'absence de l'individu ou surtout son emprisonnement fait penser à certaines gens de la famille ou de l'entourage que l'emprisonné ne reviendra pas et ils se lancent à s'accaparer de ses biens et le retour de cet individu dans la famille constituerait un choc et pour ceux-là et pour cet individu. D'où la naissance des conflits et d'autres désordres au sein de la famille et de l'entourage.

Le temps passé dans la prison fait que certains membres de la famille oublient le détenu. C'est pour cette raison que «BAV» évoque l'impact de l'élongation de la peine d'emprisonnement sur le reclassement social. Voici ce qu'il dit : *«Nka jewe nagirizwa ico bita «vol qualifié» bampanishije «article» ijana na mirong'umunani na gatandatu, banciriye imyaka mirongw'ibiri. Nzotaha kumbure hari abantu bazoba baranyibagiye urumva ntaco tuzoba tugipfana, uzosanga habaye n'ingaruka mbi cane. »*

Ce qui veut dire : *«Par exemple, moi je suis accusé de ce qu'on appelle «vol qualifié», on m'a puni par l'article 186 pour une peine de 20 ans. Je rentrerais, peut- être, il y aura des gens qui m'auront oublié et il n'y aura plus aucun lien entre nous, ce qui peut entraîner des conséquences très fâcheuses.»* Passer 20 ans et plus sans aucun contact physique avec les siens est sans doute un facteur qui entrave le reclassement social lors du retour dans la société. En fait, le prisonnier libéré se retrouve étant déjà influencé par les *«valeurs»* de la prison et il deviendrait incapable de s'adapter à celles de la société *«normale»* car le climat qui règne dans la prison constitue ce que MUCCHIELLI a appelé *«pression sociopathogène»* qui est

«un genre de stress représenté par un climat social démoralisant, une situation sociale provoquant une surtension de l'adaptation sociale, une influence désocialisante s'exerçant sur le sujet...»[1] Dans ce cas, à part que le prisonnier trouve qu'il a été oublié par certains membres de la famille, il se heurte aussi à un problème lié au fait qu'il a perdu tout effort constructif suite à la peine d'emprisonnement.

8.2.2. Peine d'emprisonnement : obstruction à tout effort constructif

Le plus souvent, lorsqu'on inflige la peine d'emprisonnement, on estime qu'une fois la peine consommée, la question est réglée. L'emprisonnement suppose aussi les méthodes constructives pour aider le prisonnier à se réadapter à la société. Néanmoins, les propos des enquêtés indiquent les lacunes que comporte la prison qui sont d'une façon indirecte des obstacles au reclassement dans la société.

Ainsi, «NIY» dit ce qui suit : *«Ngaha ni nk'uko baba bakwiciye ubuzima nta kindi kuko n'iyo usohotse hano, ntac'uba ucimarira mu buzima.»*
Ceci signifie: *«Ici, c'est comme si on portait atteinte à ta vie, en fait, même si tu sors d'ici, tu n'as plus à faire dans ta vie.»* Après l'expiration de la peine infligée, le détenu n'a souvent plus d'effort pour participer à la recherche de son épanouissement. Il est affaibli physiquement et psychologiquement et pour ce fait, l'élan de la vie est perdu. Cette perte d'espoir de vivre découle du mauvais traitement que vivent les détenus.

«NTO» se plaint de la façon dont les prisonniers sont traités. Il réplique: *«Urinze ufatwa ukinjizwa i Mpimba, ufatwa nabi, mbere ngaha twebwe womenga ntituzosubira mu miryango iwacu.»* Traduisons : *«Une fois que tu es arrêté et emmené ici à Mpimba, tu es maltraité, et d'ailleurs ici, on dirait que nous ne retournerons pas dans nos familles.»* Nous constatons que si le détenu est à l'étape de perdre l'espoir qu'il ne retournera plus dans sa famille, c'est qu'il a déjà perdu tout effort nécessaire pour s'intégrer dans la société.

La difficulté majeure que rencontre le voleur à main armée est liée à une peine très longue, ce qui fait qu'il retourne dans sa famille ayant oublié toute activité génératrice de revenu. Cela est témoigné par «NTO» qui révèle ainsi ses inquiétudes: *«Wagirizwa ubusuma hakoreshejwe*

[1] MUCCHIELLI, R., op. cit., p.116.

ikigwanisho ni ngombwa k'ufungwa igihe kirekire, ivyo rero bituma n'aho worekugwa usanga atagikorwa na kimwe c'akamaro ugishobora gukora.»

Ceci peut être traduit ainsi : *« Si tu es accusé de vol à main armée, tu dois être emprisonné pendant une longue période, ce qui fait que même lorsque tu es libéré, tu te retrouve incapable de faire aucune activité importante.»* Donc, une peine d'emprisonnement très longue fait oublier toute activité surtout que le détenu passe tout son temps d'emprisonnement sans mener aucune activité sauf dans quelques cas comme le précise «NIN» dans les réponses suivantes : *«Ushatse uraja kuba urasamara uraba imikino y'imipira abandi bakaja mu ma «ateliers» gushona canke kubaza ariko ni bamwe bamwe baba basanzwe bazi umwuga.»*

Cela veut dire : *«Si tu veux, tu peux t'occuper en assistant aux jeux au ballon, les autres vont dans des ateliers de couture ou de menuiserie, mais, ce ne sont pas tous, ce sont quelques uns qui connaissent déjà le métier.»* En d'autres termes, les détenus n'ont aucune pression quant aux activités de loisir ou de divertissement, sauf ces quelques éléments qui savent le métier de couture ou de menuiserie qui trouvent l'occasion de se rappeler de leur métier, pour les autres, le besoin de s'amuser ou de se détendre ne vient que rarement selon la volonté du détenu. Ce long temps de désœuvrement finit par anéantir tout effort qu'avait le sujet de tenter sa réintégration dans la société et de s'adapter facilement. Bref, la privation de la liberté, la coupure des relations avec les siens, l'élongation de la peine d'emprisonnement...handicapent la possibilité du détenu d'organiser sa vie à la sortie de la prison.

Quant aux conséquences de l'emprisonnement, STEFANI et ses collaborateurs nous relèvent que: *«la privation de la liberté entraîne l'incarcération de celui qui en est frappé, dans un établissement pénitentiaire où il vit séparé des siens, de son milieu professionnel, de ses relations et de ses amis, sans aucune possibilité d'organiser sa vie à sa guise.»*[1]
Nous croyons que cela ne se limite pas seulement à la prison mais aussi des répercussions ne peuvent pas manquer après la libération lorsque vient le moment pour le sujet de revivre dans la famille. En fait, la peine d'emprisonnement devrait s'accompagner d'encouragements, de démonstration de modèles sociaux, de suggestion, d'idéaux... qui devraient être offerts aux détenus voleurs à main armée pour qu'ils s'exercent à développer leur réinsertion sociale.

[1] STEFANI et al. , cité par KAMARIZA, J-Y., in op. cit., p. 123.

Mis à part la peine d'emprisonnement qui a été évoquée comme facteur handicapant la réinsertion sociale, les voleurs à main armée ont un autre handicap particulier à eux qui est lié à la nature de l'infraction qu'ils ont commise. En effet, le titre de voleur à main armée est plus souvent un titre indélébile dans la mesure où le public a toujours tendance à pointer du doigt au libéré de la prison comme étant un malfaiteur. D'où l'attitude de la famille ou de la société envers le voleur à main armée qui est toujours négative.

8.2.3. L'attitude du public

L'état des choses est que celui qui a traversé des situations ayant une mauvaise connotation à l'égard du public, est toujours assimilé à l'individu malfaiteur qu'il faut craindre ou croire avec réserve. Dès lors, les réactions de la population sont de nature à exclure l'individu en question. En effet, les situations comme l'armement, le refuge, l'emprisonnement...sont suffisants pour que l'entourage ou la famille développe une attitude négative à l'égard de celui qui en a subi. Le voleur à main armée incarcéré, a l'espoir qu'un jour, il sera libéré, mais il voit que son histoire constitue un blocage pour son reclassement social.

Ces propos de «NTO» l'attestent : *«Usubiye mu muryango, hari aho abantu bakuraba ribi bakavuga bati : «Uyu muntu naho tumwakiriye ni umusuma, ni umwicanyi...» ntibaheze ngo bakwereke umutima w'urukundo.* » Ce qui signifie: *«De retour en famille, il arrive que les gens te regardent avec un air méchant, en disant ceci : «Celui-ci, même si nous l'accueillons, c'est un voleur, c'est un tueur...» et ne te montrent pas un cœur d'amour.»* Cette attitude négative de la population envers quelqu'un qui sollicite l'intégration, rend celui-ci instable et peut l'amener à agir en retournant dans ces conduites antérieures.

Ecoutons «BAV» qui révèle ce qui suit : *«(...) mu muryango bamaze kugukumira, mu mitumba ukabona baragukumiriye, mw'i «Komine» wavukiyemwo ukabona bose baragukumiriye, uca ubonako wohaheba ukaja kurondera ahandi uba.* »

Ce qui signifie : *«(...) dans la famille on t'exclut, aux alentours, tu vois qu'on t'exclut, dans la Commune où tu es né, tu vois que tout le monde t'exclut, dans ce cas, tu vois qu'il faut que tu quittes le milieu pour aller ailleurs.»* Ces propos nous permettent de nous imaginer l'endroit où va se réfugier «BAV» qui fuit l'attitude négative de son entourage et de sa famille. L'hypothèse est qu'il retourne dans des activités indigestes par la société comme les propos de «NGA» le témoignent.

Il dit ceci: *« Mu muryango batakwakiriye neza hari igihe n'ubundi uca uhahunga, umaze kuhahunga ni hamwe uca usanga wasubiye muri vya bindi vy'ubuhumbu, vy'ubusuma n'ibindi ukaza wumva bukeye kabiri bagusubije mu Mpimba.»*

Traduisons comme suit : *«Lorsque la famille ne t'accueille pas bien, il arrive que tu penses encore à fuir le milieu familial, si tu fuis, c'est que tu retournes dans ces actes de vagabondage, de vol et d'autres et après, tu te retrouves encore à Mpimba.»* Nous voyons que l'attitude négative de la famille et de l'environnement à l'égard de l'individu contribue à l'échec de son intégration sociale.

Nous pouvons nous demander pourquoi cette attitude du public vis-à-vis des faibles socialement. En fait, cette attitude est due à l'ignorance, le public n'est pas au courant de ce qu'il faut faire, mais, quoiqu'il en soi, il contribue à l'exclusion de la société d'un moins fort socialement.

Pour MUCCHIELLI, cette attitude de la société contribue à leur exclusion de la vie sociale et l'auteur constate qu'*«on facilite la participation et l'intégration à ceux qui les ont le mieux réussies, on se méfie de ceux qui ont besoin d'aide. On leur donne des secours pour un temps, mais on se passe de leur participation, de même que dans les écoles traditionnelles, on stimule les bons élèves et on néglige ceux qui auraient le plus besoin d'être stimulés: les mauvais élèves. On dirait que l'organisme social a pour maxime inconsciente de faciliter la survie du plus apte, du plus robuste socialement, et d'abréger la vie des moins aptes et des inutilisables(...). Pour peu que l'on soit déphasé par rapport à elle, on perçoit aussitôt que la société comme un organisme vivant qui, cherchant comme tout vivant à survivre et à accroitre ses forces, a d'abord une réaction de méfiance, de défense, de rejet... »*[1]

Cette explication résume ce que vivent les détenus voleurs à main armée qui tentent de renouer avec le monde extérieur. Néanmoins, personne n'a ni la puissance ni l'influence suffisantes pour faire modifier cet état des choses malgré le vif désir des voleurs à main armée de retourner dans la société des humains. A notre avis, c'est un travail qui implique beaucoup d'acteurs à savoir la famille, le voisinage, l'administration et les divers organes de sécurité. En effet, s'il est utile que le voleur à main armée paie sa dette envers la société, il est encore plus utile qu'il soit récupéré socialement.

[1] MUCCHIELLI, R., op. cit., p.35.

En somme, même si l'analyse des suggestions montrent que les voleurs à main armée restent inquiets de leur reclassement social, ils ont des projets d'autant plus qu'ils espèrent encore leur libération.

8.3. Projets

Malgré qu'ils soient encore emprisonnés, les voleurs à main armée que nous avons rencontrés disent avoir des projets pour leur avenir. Nous donnons ci-dessous les projets d'avenir de «NIY» et de «NSH».

«NIY» prévoit ce qui suit : *« Ico ntegekanya muri kazoza kanje ni uko nsaba Imana ubwambere ko nova ngaha nkataha mu muryango, noheza nkarondera umwuga niga kugira nshobore kwibeshaho. »*

Nous traduisons : *«Ce que je prévois pour mon avenir, c'est que, en premier lieu, je prie Dieu pour que je quitte ce lieu et que je rentre dans ma famille. Je pourrais chercher à apprendre un métier pour que je puisse me faire vivre.»*

Nous voyons que «NIY» a encore des doutes de sortir de la prison, sinon, il prévoit quelque chose à réaliser dans l'avenir.

Quant aux projets de «NSH», celui-ci dit ceci : *«Mfise iciyumviro c'uko nzoshika ndondera umugore afise amashure canke amahera kuko nari narihenze nzana umugore nkiri muto, nca nzana umugore akiri muto atize, ni ho yabonye ndafunzwe aca asanzaza ivyanje aca arigira.»*

Nous pouvons le traduire ainsi: *«J'ai une idée, je commencerai à chercher une femme instruite ou qui a de l'argent, parce que je m'étais trompé en me mariant étant encore trop jeune avec une femme encore jeune et non instruite, c'est pourquoi, comme j'étais en état d'arrestation, elle a dilapidé mes biens.»* Nous constatons que «NSH» aspire à sa libération, et de ce fait, il a une décision ferme quant aux projets à réaliser après la sortie de la prison.

Les voleurs à main armée incarcérés à Mpimba présentent des projets à réaliser, une fois retournés dans leurs familles respectives, malgré qu'ils évoquent des blocages à leur réintégration sociale.

En conclusion, nous pouvons dire que les points de vue émis concernant les facteurs susceptibles de défavoriser le reclassement social des voleurs à main armée que nous avons

rencontrés sont presque les mêmes. En effet, nous avons vu qu'ils considèrent la prison et la peine d'emprisonnement comme des facteurs défavorisant le reclassement social et se montrent critiques envers l'attitude de la société à leur égard. Malgré ces handicaps, nous voyons que les voleurs à main armée invoquent le vif désir de retourner dans la société des leurs pour réaliser les projets de la vie.

Conclusion générale

Avant de clore ce travail, il nous semble nécessaire de rappeler les points saillants sur lesquels s'articule notre étude. En menant cette recherche, notre intention était d'étudier les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée. Après avoir introduit notre travail de recherche, nous avons dégagé le contexte théorique de notre sujet et nous avons précisé la problématique de recherche et la méthodologie qui nous a permis d'arriver aux résultats escomptés. Notre objectif général de recherche visait à *«Etudier les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée».*

Afin d'accéder aux matériaux pouvant nous permettre d'atteindre notre objectif général, nous avons subdivisé celui-ci en trois objectifs spécifiques.
Eu égard à la nature de notre sujet de recherche, nous avons opté pour la méthode qualitative et les informations ont été recueillies auprès des détenus voleurs à main armée en Prison Centrale de Mpimba à l'aide de l'entretien semi-directif tout en nous munissant d'un magnétophone pour enregistrer les entretiens. Après la récolte des données, nous sommes passée au travail de dépouillement des données. Des sous-thèmes correspondants aux objectifs spécifiques se sont dégagés.

Ainsi, concernant notre premier objectif spécifique qui consistait à *découvrir les situations problématiques vécues antérieurement par le voleur à main armée,* nous sommes arrivée à reconnaître que les situations problématiques (l'assassinat des leurs, les conditions de vie dans l'armée/*rébellion*, les conditions de vie dans les camps de réfugiés/site de *«déplacés»*) et les événements psychologiques (les traumatismes, les frustrations) ont joué un rôle très important dans l'adoption du comportement de vol à main armée. Les voleurs à main armée incarcérés à Mpimba reconnaissent que le départ du domicile familial consécutivement aux bouleversements sociaux, conjugué aux conditions de vie et aux événements qui se déroulaient dans les endroits de destination respectifs pour chacun d'eux ont induit des modifications dans leur comportement. Cet objectif a été atteint.

A propos du deuxième objectif spécifique qui visait à *montrer les facteurs psychologiques à la base du comportement de vol à main armée,* nous avons constaté que les facteurs psychologiques comme la déception, la peur du lendemain, l'influence de la nature du métier mené, l'inadaptation au milieu d'origine et le repli sur soi, sont les plus importants à

enraciner le comportement de vol à main armée chez les détenus voleurs à main armée auprès desquels nous avons mené notre enquête. Nous pouvons conclure également que cet objectif a été atteint.

Concernant le troisième objectif spécifique qui consistait à *dégager les perspectives psychosociales du voleur à main armée,* nous avons remarqué que les voleurs à main armée voient en leur histoire, un handicap majeur pour leur reclassement social. Ainsi, ils ont évoqué les facteurs défavorables à leur réintégration sociale en considérant la prison comme milieu de désocialisation progressive, la peine d'emprisonnement qui anéantit tout effort constructif et l'attitude du public, envers eux, qui est défavorable. Malgré ces handicaps, les détenus voleurs à main armée sont parvenus à se fixer de bonnes perspectives mais il y en a qui voient leur avenir incertain. De même, cet objectif a été atteint.

A partir des résultats de recherche, nous concluons que l'objectif général qui visait d'*étudier les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée* a été réalisé. En effet, nous avons analysé les situations problématiques antérieurement vécues par le voleur à main armée pour en déduire les facteurs psychologiques à la base du comportement de vol à main armée tout en saisissant les perspectives psychosociales et les projets du voleur à main armée.

Ce travail a montré que le vol à main armée est un fait qui sévit le pays et que ceux qui s'y adonnent sont des individus qui ont connu des difficultés psychologiques découlant des conditions difficiles vécues suite au chaos politique qui règne au Burundi. Il nous semble que nous ne pouvons pas épuiser ce travail d'autant plus que le phénomène de vol à main armée reste un domaine non encore exploré, d'où nous ouvrons la voie à toute personne qui serait intéressé par ce domaine. Celui-ci pourrait être exploré par quiconque trouverait, lui aussi, nécessaire d'étudier les facteurs à la base de vol à main armée.
Pour cela, nous proposerions d'étudier *«les facteurs sociaux à la base de l'accroissement de vol à main armée»*

Suggestions

Nous ne pouvons pas clore ce travail sans donner quelques suggestions qui pourraient être utiles dans la prévention du phénomène de vol à main armée.

Au gouvernement:

-Mettre en avant les cadres de dialogue entre les différentes autorités politiques pour éviter les éventuelles formations *rebelles* qui entraînent des populations à s'enrôler dans les mouvements armés et d'autres à s'exiler;

-En cas extrême, préconiser un temps suffisant alloué aux sessions de formation visant à préparer les réintégrants sociaux à la bonne cohabitation;

-Former à l'avance les populations d'accueil des personnes nouvellement installées dans leur milieu d'origine;

-Réserver aux victimes des conflits armés une assistance psychologique pour les aider à se décharger psychologiquement mais positivement;

-Elaborer une politique claire sur la vie et le sort des militaires après la fin de leur carrière;

- Accorder un kit de démarrage suffisant à des personnes victimes des conflits politiques pour investir dans des activités génératrices de revenu et assurer un suivi régulier dans les réalisations;

-Accorder des microcrédits aux personnes en chômage et assurer un suivi.

Aux autorités politiques:

-Mettre en avant les dialogues en cas de malentendu pour éviter les conflits qui entraînent les perturbations sociales;
-Assurer un suivi permanent des membres pour éviter des cas de dérapage;
-Contribuer au maintien de la sécurité sociale et au développement du pays.

Aux autorités pénitentiaires:

-Prévoir des séances visant à rééduquer les détenus à leur réintégration sociale;

-Multiplier les activités de divertissement pouvant occuper les détenus pour éviter qu'ils sombrent dans des pensées négatives et incohérentes;
-Accorder facilement les permissions aux visiteurs qui désirent contacter les leurs.

Aux personnes victimes des conflits sociaux:

-Eviter de sombrer dans le désespoir et de se livrer aux actes de violence;
-S'organiser en associations d'entraide mutuelle;
-S'organiser en associations sans but lucratif pour créer des activités génératrices de revenu.

A la société tout entière:

-Ne jamais écouter les politiciens qui cherchent à déstabiliser l'ordre et la sécurité du pays car les conséquences fâcheuses retombent sur la population entière;
-Faire attention à l'enrôlement dans des mouvements armés car les retombées pèsent sur la population innocente;
-Réserver un accueil chaleureux aux personnes qui désirent réintégrer la société.

Voilà en résumé les suggestions que nous avons jugées importantes pour prévenir le phénomène de vol à main armée ou à défaut, au moins diminuer son ampleur.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. BADIN, P., La psychologie de la vie sociale, les aspects psychosociaux de la personnalité, Paris, Centurion, 1977.

2. BIROU, A., Vocabulaire pratique des sciences sociales, Paris, Economie et Humanisme, 1969.

3. BONNARDEL, R., La psychologie et le sous-développement, Paris, P.U.F., 1963.

4. BOUDON, R., Les méthodes en sociologie, Paris, PUF, 1980.

5. COIFFIER, E., Le chômage et ses conséquences, Paris, Le Rouge, 1994.

6. LAGACHE, D., L'unité de la psychologie, Paris, P.U.F. 1979.

7. DE LANDSHEERE, G., Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982.

8. DE LANDSHEERE, G., La recherche expérimentale en éducation, Paris, UNESCO, 1982.

9. DENANTES, J., La société malade du chômage, Paris, L'Harmattan, 1989.

10. D'UNRUG, .M. C., Analyse du contenu et acte de la parole. De l'énoncé à l'énonciation, Paris, Ed. Universitaires, 1974.

11. EME, E., Psychologie différentielle, Paris, Armand Colin, 2004.

12. FESTINGER, L., et KATZ, D., Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, P.U.F, 1974.

13. FLIES, J., Le chômage intellectuel en Belgique, Louvain, Duculot, 1970.

14. FREUND, J., Sociologie du conflit, Paris, P.U.F, 1983.

15. FREYSSINET, J., Le chômage, Paris, La Découverte, 1987.

16. JACOB, A., Schizophrénie et délinquance, Toulouse, Privat, 1973.

17. JUNG, C.G., Les types psychologiques, Genève, Ed. Georg & Cie, 1958.

18. LEON, A., Manuel de psychopédagogie expérimentale, Paris, P.U.F, 1959.

19. LEVY, A., Psychologie sociale, Paris, Dunod, T1, 1982.

20. MENDEL, G., La crise des générations, Paris, Payot, 1971.

21. MUCCHIELLI, R., Comment ils deviennent délinquants, Paris, E.S.F, 1979.

22. MUCCHIELLI, R., La personnalité de l'enfant, Paris, P.U.F., 1976.

23. NDAYISABA, J. et DE GRANDMONT, Les enfants différents, Québec, Ed. Log., 1999.

24. NEUVILLE, P. et LIZION, C., Traumatismes psychologiques, Paris, Editions Liaisons, 2004.

25. PIERON, H., Vocation de psychologie, Paris, P.U.F, 1993.

26. POISSON, Y., La recherche qualitative en Education, Québec, P.U.Q., 1990.

27. REUCHLIN, M., Précis de statistiques, Paris, P.U.F, 1976.

28. TOURAINE, A, et al, Quel emploi pour les jeunes? Vers des stratégies novatrices, Paris, P.U.F, 1998.

II. Mémoires

1. GATERA, E., Etude des problèmes psychologiques des retraités burundais, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 1995.

2. KAMARIZA J-Y. Etude des facteurs sociaux criminogènes à la base de l'accroissement de la délinquance juvénile, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 2007.

3. MANIRAKIZA, R., Problématique de la réinsertion socioprofessionnelle des ex-militaires au chômage, Mémoire inédit., Bujumbura, U.B., F.P.S.E, 2001.

4. NDAYIRINDIRE, E., Etude des processus de négociation et de résolution pacifique des conflits, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E, 2007.

5. NDAYIZIGA, D., Approche psychosociologique de l'alcoolisme juvénile, Mémoire inédit, U.B., F.P.S.E., 2007.

6. NDUWAYO, G., La crise d'octobre 1993 au Burundi : Essai d'interprétation, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., FLSH, 1998.

7. NIZIRAZANA, F., Impact du conflit burundais sur le vécu psychoaffectif des adolescents déscolarisés, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B., F.P.S.E., 2005.

8. NSANZINTWARI, E., Impact de la consommation de l'alcool sur la vie psychosociale des alcoodépendants, d'umunanasi, Mémoire inédit, Bujumbura, U.B, F.P.S.E., 2004.

III. Dictionnaires et autres documents

1. Code pénal du Burundi, Bujumbura, avril 2009.

2. LAFON, R., Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant, Paris, P.U.F, 1973.

3. LALANDE, A., Vocabulaire technique et critique de philosophie, Paris, P.U.F, 1963.

4. Nations Unies, Désarmement, New York, 1996.

5. SILLAMY, N., Dictionnaire encyclopédique de psychologie, V_2, Paris, Bordas, 1980.

6. SILLAMY, N., Dictionnaire de psychologie, Paris, Bordas, 1982.

7. Save the children, Comment aider les enfants se trouvant dans des situations difficiles, Bujumbura, UNICEF, 1995.

8. PNUD, Burundi-Armes légères et violence armée, Bujumbura, août 2005.

9. PNUD, Réfugiés et déplacés au Burundi : Désamorcer la bombe foncière, Bujumbura, octobre 2003.

10. UNESCO, La famille, premier milieu éducatif, Paris, UNESCO, 1979.

ANNEXES

Annexe I : Présentation et consigne en Kirundi

Mushingantahe, ndabaramukije.

Jewe nitwa MPOREYE Donatienne, nkaba ndi umunyeshure wo mw'Ishure Kaminuza y'Uburundi. Ndiko ndakora igikorwa co kurangiza amashure ku vyerekeye ubusuma hakoreshejwe ibirwanisho, ubuzima ababwagirizwa baciyemwo, n'ico bwoba buvako.

Nisunze intumbero y'ico gikorwa, nasanze abantu bapfunzwe bagirizwa ico caha naho hoba atavyemezo biriho, ari bo boshobora kumpa inkuru y'imvaho, nkaba nifuza ko wewe wobimfashamwo naho atavyemezo vy'uko icaha wagirizwa arico vyoba bihari, inyishu uza kumpa iz' arizo zose zizongirira akamaro kanini mur' iki gikorwa.

Naje nitwaje aka kuma gafata amajwi kugira ngw' ivyo uja kunyagira ntihagire nakimwe nohava nibagira canke ngo mpindure mu vyo tuzoba twayaze. Ndakwemereye kw'ivyo tuza kuyaga bizoguma hagati yawe na jewe. Ni naco gituma ata zina ryawe mfata.

Nkaba mbaye ndagushimira kuko iki gikorwa canje ahanini ni wewe uzoba ukimfashije.

Annexe II : Guide d'entretien en Kirundi

A. Kwidondora

- Imyaka y'amavuka
- Aho yavukiye (umusozi)
- Urubatse?
- Urafise abana? Bangahe?
- Woba warigeze kuba umusirikare canke
 mu mihari igwana?
- Woba warigeze kuba impunzi? (Ari ego) wahunze ryari?
- Umaze igihe kingana gute upfunzwe?

B. Ibibazo bwite

1. Uravye ubuzima wagiye uracamwo, intambara yabaye mu Burundi ibufisemwo uruhara uruhe?
2. Ni izihe mvo nyamukuru zatumye uja ku rugamba (uhunga)?
3. Muri ico gihe ubuzima bwawe bwari bwifashe gute?
4. Ni izihe ngorane nyamukuru wahuye ico gihe?
5. Imigenderanire hagati yawe, umuryango n'ababanyi yari yifashe gute?
6. Mukugufunga bakwagirije iki? Vyagenze gute?
7. Wombwira imvo zatumye wiyumvira gutangura kuja kwiba ukoresheje ikigwanisho?
8. Kenshi bavuga k'umunyororo ukosora. Ku bwawe ni iyihe nyifato uzogira?
9. Ni izihe ngorane ubona ubu zishobora kukubuza kubana neza n'abandi mu muryango?
10. Ni ibihe vyifuzo woba ufise ubu kugira muri kazoza ubuzima bwawe bushobore kumera neza?

Annexe III : Présentation et consigne en français

Monsieur, bonjour.

Je m'appelle MPOREYE Donatienne, je suis étudiante à l'Université du Burundi. Je suis en train d'effectuer un travail de fin d'études sur «*les caractéristiques psychologiques du voleur à main armée*».

Etant donné l'orientation de mon travail, j'ai estimé qu'étant un détenu accusé du vol à main armée, même si le fait ne serait pas établi, vous êtes le mieux indiqué pour me fournir des informations en rapport avec mon sujet. Tout ce que vous allez me dire me sera d'une grande importance dans la réalisation de me travail.

Je dispose de cet appareil enregistreur car il me sera pratiquement impossible de tout retenir tout en évitant de changer l'information.

Je vous garantis que le contenu de notre entretien revêtira un caractère anonyme raison pour laquelle je n'enregistre pas votre nom. Je vous remercie d'avance car votre contribution sera grande dans mon travail.

Annexe IV : Guide d'entretien en français

A. Identification :

- Age

- Lieu de naissance

- Etes-vous marié ou célibataire ?

- Avez-vous d'enfants ? Combien ?

- Avez-vous été dans la *«rébellion»* ou dans l'armée régulière ?

- Avez-vous été réfugié ?

(Si oui) A quelle année ?

-Vous venez de passer combien de temps en prison ?

B. Guide d'entretien proprement dit

1. Si tu analyse les conditions que tu as successivement vécues, quelle est la part de la guerre qui a secoué le Burundi?

2. Quelles sont les principales raisons qui vous ont poussé à aller dans les rangs armés (à fuir le pays)?

3. Comment était la vie pendant ce temps là ?

4. Quels sont les principaux problèmes que vous avez rencontrés pendant ce temps là ?

5. Quelle était la nature des relations entre vous, votre famille et votre voisinage ?

6. En t'emprisonnant, tu as été accusé de quoi ? Comment s'est-il déroulé?

7. Pouvez-vous me parler des raisons qui vous ont poussé à commencer le vol à l'aide de l'arme?

8. Souvent on dit que la prison amende. Selon vous, quel serait votre conduite après la sortie de la prison ?

9. Quels seraient les problèmes qui pourraient handicaper votre cohabitation dans la famille ?

10. Quelles sont vos ambitions pour que dans l'avenir votre vie puisse se dérouler normalement ?